la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTREAL,
MERCREDI **11** SEPTEMBRE 1974,
90e ANNEE, No 217,
158 PAGES, 11 CAHIERS

MONTRÉAL-MÉTRO. 20¢
ABITIBI/CÔTE-NORD 25¢

METEO

Aujourd'hui: Ciel variable suivi d'averses dispersées. Minimum: 65° — Maximum: 70°
Demain: Nuageux avec averses
Voir détails page A 2

La FTQ-Construction a "gagné" l'indexation

par Pierre VENNAT

La FTQ-Construction a, à toute fin pratique, "gagné" le conflit de l'indexation.

Sans tambours ni trompettes, employeurs et syndicalistes ont reconnu hier que la majorité des entrepreneurs généraux du grand Montréal avaient, en pratique, "indexé" le salaire de leurs employés, leur versant 50 cents l'heure de plus que le taux fixé par le décret de la construction.

En retour de quoi les ralentissements ont cessé sur les gros chantiers.

Par ailleurs, c'est dans la région de Québec que se fait sentir maintenant la "pression", les entrepreneurs de la Vieille capitale étant placés face aux mêmes problèmes que ceux de la métropole il y a quelques semaines.

C'est à l'Association des sous-entrepreneurs en construction du Québec que revient le mérite d'avoir, involontairement, éventé la mèche.

Dans un bulletin interne à l'intention de ses membres, l'ASECQ, sous la plume de M. Yvon Guilbault, responsable des relations de travail, avoue: "Nous ne pouvons pas nier le fait que la majorité des entrepreneurs qui ont été les plus durement touchés par ce conflit ont d'ores et déjà pris la décision de se plier aux exigences de la FTQ à cause des diverses pressions qui ont été exercées contre eux et de verser l'augmentation demandée de 50 cents l'heure.

"Cette décision qui a été prise par la majorité des plus importants entrepreneurs de la région de Montréal ris-

Voir FTQ-Construction, page A 6

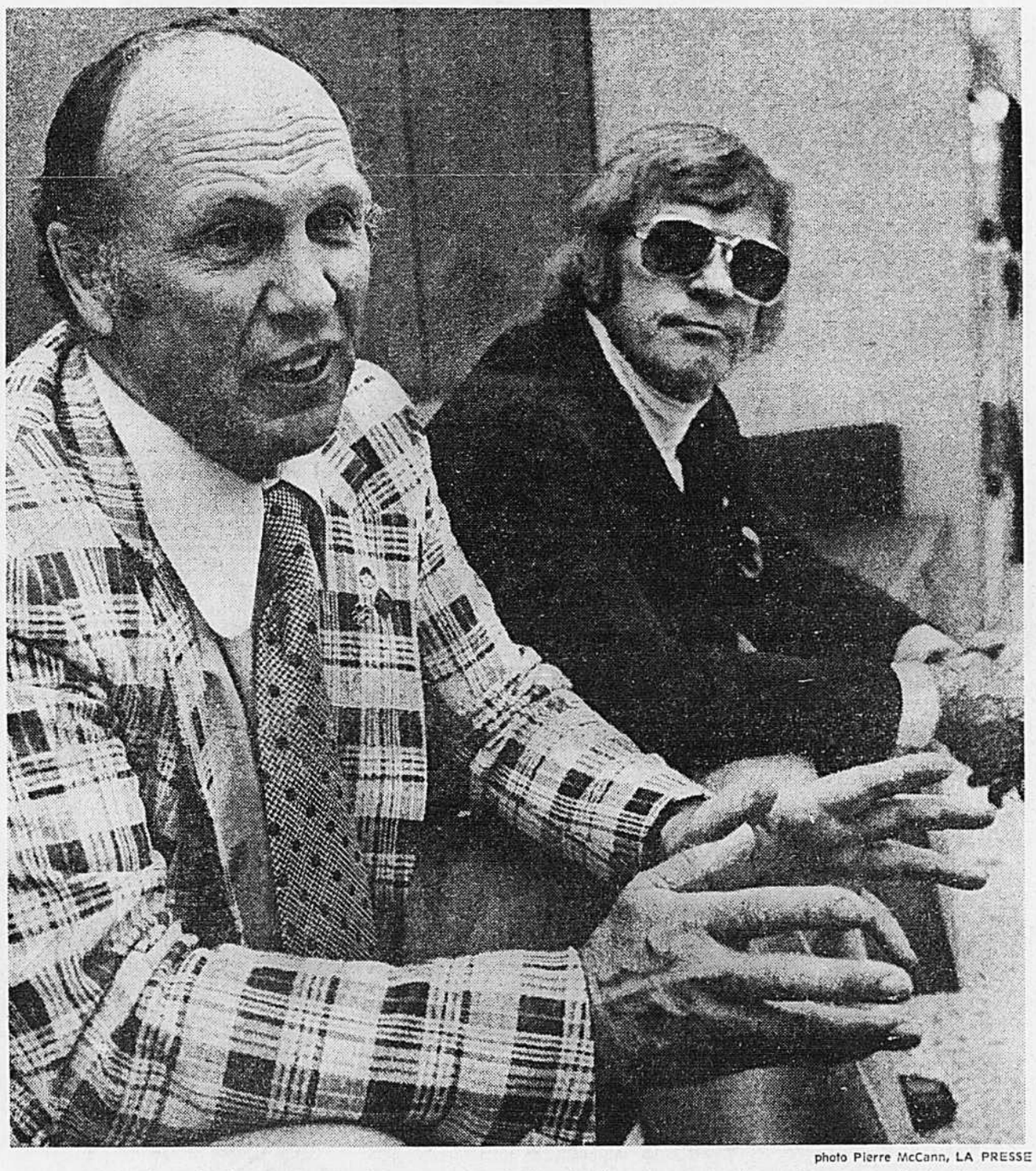


photo Pierre McCann, LA PRESSE

Jacques Amyot deviendra le premier Canadien à traverser la Manche dans le sens Angleterre-France . . . s'il réussit l'aventure le 21 septembre. On le voit ici en compagnie de son entraîneur Benoît Drouin.

A 50 ans, Amyot s'attaque à la Manche pour sa propre satisfaction

par Réjean TREMBLAY

En octobre dernier, Jacques Amyot, le premier homme à traverser le lac Saint-Jean, le premier Canadien français à traverser la Manche, était devenu un petit gros de 49 ans, essoufflé, trainant péniblement ses 246 livres.

En moins de deux semaines, cet ex-petit gros redevenu un athlète élancé s'attaquera aux eaux froides de la Manche, devenant le premier Canadien à la traverser dans le sens Angleterre-France.

Et cette traversée constitue avant tout pour Jacques Amyot une récompense, une satisfaction devant sa jeunesse retrouvée et non pas un exploit dramatique à réaliser.

Pourtant le défi est de taille puisqu'il devra plonger dans des eaux d'approximativement 54 degrés et affronter des courants contraires qui risquent de le déporter vers le large.

Hier soir, entre deux avions qui vont l'emmener en Europe avec son entraîneur Benoît Drouin, Jacques Amyot était confiant de réussir l'aventure tandis que l'homme affichait sa fierté devant le chemin parcouru au cours de la dernière année.

Douze ans sans entraînement

Il y a douze ans, dégoûté de l'entrainement fastidieux qu'il devait s'imposer pour participer aux différents marathons de nage, Jacques Amyot accrochait "définitivement" son maillot. Enfin, se disait-il, la vie tranquille et les petits gueuletons!

Douze ans plus tard, bedonnant, transpirant au moindre effort, Amyot confiait à son ami Benoît Drouin, 59 ans, taillé à la hache, l'air de 45 ans, qu'il n'acceptait plus de se sentir décrépir ainsi.

Après quelques mois de régime et d'entrainement, Amyot se sentait capable d'accepter une offre de l'organisation de la Traversée internationale du Lac-Saint-Jean.

Le 6 août dernier, en treize heures, il rééditait son exploit d'il y a vingt ans et venait à bout du Piékouagami.

A quelques semaines de la cinquantaine, Amyot se sent tellement bien qu'il vise encore plus haut: traverser la Manche de la rive anglaise à la rive française.

Il parle de l'exploit comme s'il était déjà accompli tellement il est certain de ses capacités.

C'est qu'à 50 ans, un homme est encore plus capable d'évaluer correctement son potentiel, soutient-il.

Aussi fort à 50 ans

Il parle de ses 50 ans comme un jeune homme parle de ses 30 ans. Il est content de prouver à tous ceux de son âge qu'avec le conditionnement nécessaire, l'âge n'a pas prise sur la vie d'un homme.

"Je n'ai plus la vitesse de mes 20 ans, mais j'ai autant d'endurance", remarque-t-il.

Et surtout, il est convaincu qu'un homme de 50 ans a plus de résistance mentale qu'un plus jeune. "La fatigue dans la natation longue distance se situe bien plus au niveau mental qu'au niveau physique. Je me sens plus déterminé maintenant qu'il y a 20 ans. Au Lac-Saint-Jean, je serais

Voir AMYOT, page A 6

AUJOURD'HUI

Ciaccia et Springate obtiennent le pardon — page A 2

Charbonneau, un grand prélat à démythifier — page A 5

Percée des métiers d'art du Québec à Paris — page B 1

Deux nouveaux records pour Lou Brock — page D 1

L'AMH joue à la roulette russe — page D 2

Montréal a voté le quart des dépenses prévues pour les Jeux — page D 15

Toronto dévoilera le nombre d'entreprises fuyant le Québec — page E 1

C'est la course aux banques canadiennes — page E 2

Nouvelle accusation de monopole contre IBM — page E 12

L'Alliance souhaitait désorganiser les écoles de Montréal — page E 13

Ford songe à gracier tous les acteurs du Watergate

Un soldat québécois est tué à Chypre — page G 1

SOMMAIRE

Arts et spectacles : F 7 à F 11
Bandes dessinées : J 2
Cinéma : F 9
Décès, naissances, etc. : E 10, E 11, H 19
Economie : E 1 à E 4, E 12, E 16
Editorial : A 4
Etes-vous observateur ? : J 2
HANK AARON : D 4
Horoscope : B 4
Informations étrangères : G 1
Les maux de notre langue : F 14
Médecine d'aujourd'hui : B 5
Mon Oeil sur Montréal : B 10
Mots croisés : H 18
PAPILLON : H 1
Petites annonces : G 6, G 7, H 1 à H 19
Radio et télévision : E 20
Sports : D 1 à D 10
Tribunaux : F 15
Vivre aujourd'hui : B 1 à B 10



photo René Picard, LA PRESSE

Jacques Desrosiers : "Au début, j'ai trouvé vexant qu'on me demande de jouer un rôle de clown . . ."

"Tout le monde exploite tout le monde"

— 3 —

par Pierre OUIMET

Jacques Desrosiers est assis dans un bureau, boulevard de Maisonneuve. Il porte un habit et montre des photographies de son personnage. Son premier maquillage. Le premier spectacle en public. Ce sont des photographies où on le voit avec des enfants, devant des foules.

Il raconte l'histoire de son personnage, un peu comme si c'était arrivé à un autre.

"Cela s'est produit, un jour, avec une chanson qui s'appelait "Patof Blue". C'était à l'époque où la chanson "Mamie Blue" avait beaucoup de succès. Bon. "Patof Blue", ce n'était pas très original. C'était une erreur. Pourtant, les enfants chantaient ça, partout. Alors, nous nous sommes dits : si les enfants veulent entendre cette chanson, on va leur faire un disque. Cela a été un succès, tout de suite. On s'est dit: on fait ça, après, on fera des trucs originaux".

Au début, j'avais trouvé cela vexant qu'on me demande de jouer un rôle de clown. C'est Gilbert Chénier qui m'a convaincu. Il m'a dit: "Tu n'as jamais touché au domaine enfant"... Mais à ce moment-là, moi, ce qui m'intéressait, c'était de jouer un rôle dramatique. J'aime beaucoup le cinéma."

Il y avait Popof

"Durant un meeting de production, nous avons essayé de voir quel genre de clown je pourrais faire. D'abord, un clown français, on trouvait ça platte à mort. On a aussi pensé à un clown québécois. Finalement, nous nous sommes dit que les Russes sont mystérieux, parce qu'on ne les connait pas, et il y avait Popof..."

Pour Desrosiers, le personnage de Patof n'a d'abord été qu'un rôle comme un autre. "Puis, c'est vraiment devenu plus qu'un rôle. C'est allé au boutte. Je suis devenu tellement conscient de sa force que nous travaillons avec une pédagogue."

"Je me suis rendu compte qu'on ne pouvait pas faire n'importe quoi. Nous nous occupons maintenant de l'instruction, par nos livres notamment, mais pas au point de traumatiser les enfants"...

Après le succès de cette chanson, Desrosiers a reçu une visite.

Les pyjamas

"Après que "Patof Blue" soit devenu de la folie furieuse, il y a un gars qui est venu me voir avec des pyjamas. Le gars m'explique qu'il doit sortir une bavette, des jeans, des barboteuses. J'accepte et effectivement, il met tous ces produits sur le marché. Puis, un autre gars vient me voir et me propose de lancer des souliers Patof. Bref, ils se sont garrochés sur moi comme la misère sur le pauvre monde, et il y a eu toute la série des autres produits..."

Jacques Desrosiers affirme avoir eu assez tôt conscience de son public.

"Mon public, il s'étend des bébés jusqu'à ceux qui fréquentent les cégeps. Les adultes me regardent pour faire plaisir au bébé. Les bébés me vouent un véritable culte. Quant à mon personnage, il parle un français correct, même s'il a un accent russe. J'ai acheté des livres sur la phonétique russe et je fais

Voir EXPLOITE, page A 6

Coût de la vie : 1 p.100 en août

OTTAWA (PC) — L'indice des prix à la consommation a augmenté de 1 pour cent en août, principalement à cause de la hausse des prix des aliments et du logement, signale aujourd'hui Statistique Canada.

L'indice global s'établit maintenant à 169.6, soit 10.8 pour cent au-dessus du niveau du mois d'août 1973.

L'indice du coût des denrées alimentaires a augmenté de 1.4 pour cent en août dernier et a augmenté de 14.3 pour cent au cours des 12 derniers mois.

Le coût du logement a augmenté de 0.9 pour cent en août et de 9.4 pour cent en 12 mois.

Par ailleurs, toutes les autres catégories de biens et services ont également augmenté.

La CTCUM négocie avec les grévistes

par Mario FONTAINE

La Commission de transport de Montréal a changé son fusil d'épaule hier, en entamant de longues discussions avec ses 1,600 employés d'entretien et de garages, en grève depuis maintenant cinq semaines.

Elle rencontrait les porte-parole de la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro quelques heures plus tard, afin de discuter de l'indexation du salaire de ces travailleurs au coût de la vie.

Rien n'a encore transpiré de ces deux rencontres, mais leur seule tenue indique la volonté des parties de mettre un terme à ce conflit qui paralyse le métro depuis le 7 août, et perturbe sérieusement le réseau d'autobus.

Les conversations entre les grévistes et la CTCUM se sont poursuivies durant près de deux heures hier, et ont porté exclusivement sur la question du travail supplémentaire et des jours fériés.

La commission désire liquider cette affaire au plus tôt. On se souvient que c'est par suite de la levée de 73 suspensions contre des salariés qui avaient refusé de travailler les 24 juin et premier juillet derniers que les travailleurs ont massivement quitté leurs postes.

Dès lors, la CTCUM avait refusé tout dialogue avec les grévistes, alléguant qu'ils devaient réintégrer la légalité avant d'espérer quoi que ce soit. La commission cédait cependant lundi, et laissait entendre que des négociations pouvaient débuter, à condition qu'on règle le cas des suspensions.

Le président de cet organisme, M. Lawrence Hanigan, exige toujours, par contre, le retour au travail des préposés à l'entretien avant de discuter de l'indexation de leurs salaires, comme le recommande le rapport de l'enquêteur spécial Lucien Saulnier.

Les syndiqués ont immédiatement répondu à l'offre patronale, et ils prirent l'initiative d'une rencontre hier. Les discussions se poursuivent ce matin, avec la présentation d'un nouveau texte du Syndicat du transport de Montréal.

Ce texte prévoit certains mécanismes visant à assurer le transport en commun les jours de fête, ce que réclame la CTCUM. Le règlement du conflit dépend actuellement de cette question. Les syndiqués en discuteront

Voir CTCUM, page A 6

la presse

MONTREAL, MERCREDI
11 SEPTEMBRE 1974
90e ANNEE — No 217

A 3

Sept autobus de la CTCUM sont attaqués

par Réjean TREMBLAY

Sept autobus ont été endommagés hier soir à Longueuil et à Montréal par des billes lancées au moyen de frondes.

Deux individus d'un certain âge ont été arrêtés par la Sûreté municipale de Longueuil.

Il s'agirait de deux employés de soutien de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

Les sept attentats ont été effectués en moins d'une heure hier en début de soirée.

Cette flambée de violence survient juste comme les négociations débutaient enfin entre la CTCUM et ses 1,600 employés de soutien en grève depuis maintenant plus d'un mois.

A Longueuil

Les premières attaques ont eu lieu à Longueuil vers 8h 30 alors qu'au moins quatre individus ont attaqué autant d'autobus de la CTCUM en lançant des billes.

Les autobus atteints circulaient dans le secteur des rues Saint-Charles, Joliette et Desaulniers.

Des vitres ont été fracassées mais à part la surprise, aucun conducteur et aucun passager n'ont subi de blessures.

Les deux individus arrêtés l'ont été à l'intersection des rues Chambly et Saint-Charles, à Longueuil.

Selon les informations obtenues, ils comparaîtraient aujourd'hui sous des accusations de méfait.

A Montréal

Quelques minutes plus tard, dans ce qui semble un plan concerté, trois autres autobus ont aussi subi des attaques.

Encore là, les projectiles utilisés sont des billes projetées à l'aide de frondes.

Les incidents sont survenus aux intersections des rues Emile-Journault et Saint-Hubert, Jean-Talon et Chateaubriand, et des rues Drolet et Mont-Royal.

Selon les rapports de la police, personne n'a été blessé et aucun suspect n'avait été arrêté tôt cette nuit, en rapport avec ces derniers incidents.

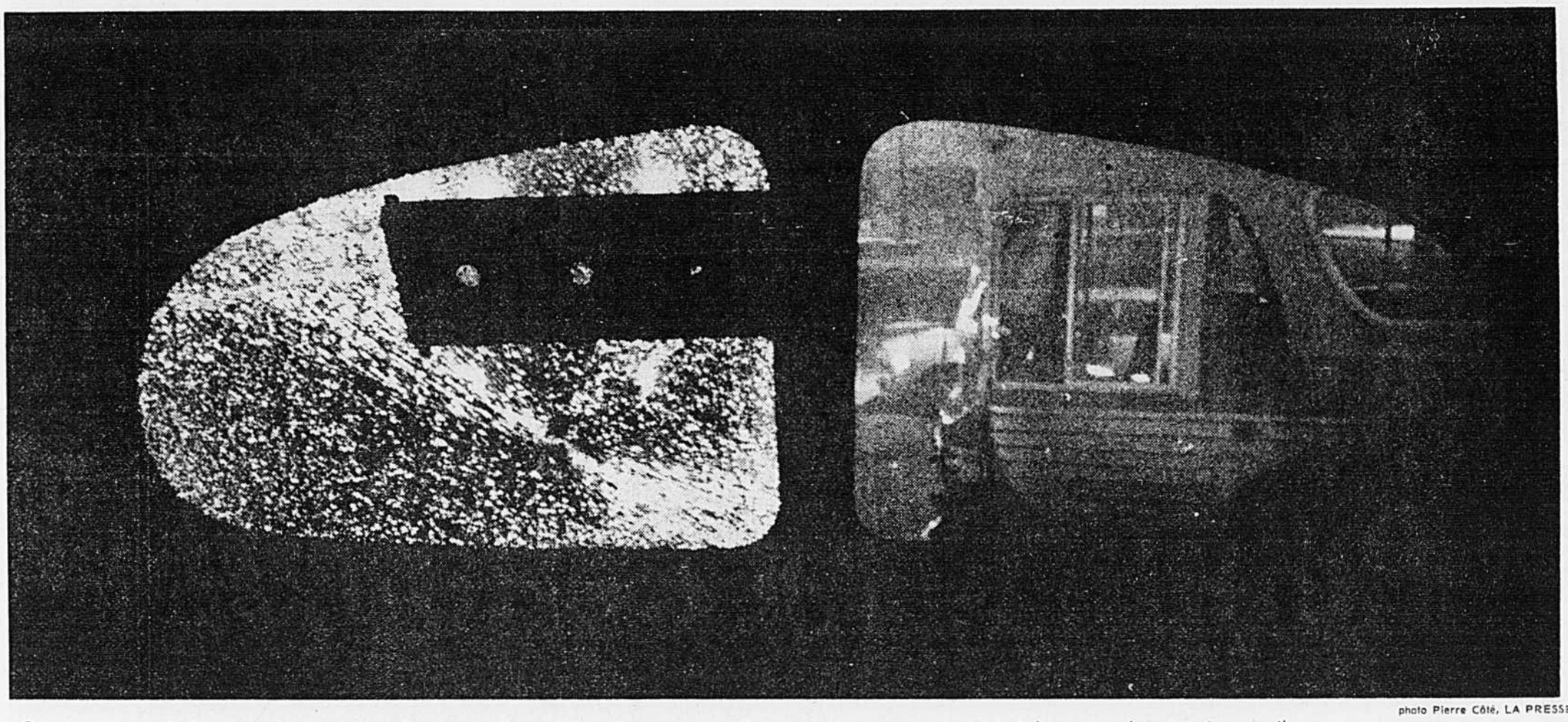


photo Pierre Côté, LA PRESSE

On peut apercevoir à travers la vitre non endommagée du pare-brise les autres autobus attaqués qui ont été réunis à la station de métro Longueuil.

Québec n'intervient pas pour le moment

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre Robert Bourassa a affirmé, mardi soir, que la situation dans le transport en commun, à Montréal, n'est pas encore détériorée au point qu'elle nécessite l'intervention de l'Assemblée nationale.

Tout en se montrant prudent et en n'écartant nullement un éventuel recours à une loi d'urgence pour mettre fin au conflit, M. Bourassa a laissé entendre que les négociations d'hier laissaient peut-être présager "un certain rapprochement" entre les deux parties.

Le conseil des ministres s'est réuni ce matin et a fait le point sur le conflit. On devait y évoquer, pour la forme, les aspects complexes d'une loi qui exigerait le retour au travail de syndiqués en grève illégalement et légalement.

M. Bourassa a de nouveau soutenu que les syndiqués n'avaient absolument rien à gagner en poursuivant une grève illégale.

Le premier ministre espère que les événements d'hier seront de nature à éviter une convocation spéciale de l'Assemblée nationale.

La situation se détend à Laval alors que les parties se rencontrent

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Il y a eu un certain déblocage, hier soir, dans le conflit opposant la Ville de Laval et les quelque 270 policiers de cette municipalité.

En soirée hier, le président de la Fraternité des policiers, M. André Nadon, et son exécutif syndical étaient convoqués à une importante rencontre avec les autorités de cette ville, dont le maire Lucien Paiement, le gérant municipal, M. Marc Perron, et le directeur de la police, M. Léo Lequin.

La réunion a duré quelques heures et les dirigeants syndicaux doivent convoquer une assemblée générale incessamment dans le but d'informer les policiers des nouveaux développements.

Par ailleurs, les autos-patrouilles de la Sûreté du Québec qui avaient été dépêchées à Laval, lundi soir, après que le maire eut informé le sous-ministre de la Justice que l'état d'urgence avait été décrété dans cette ville, se sont retirées hier soir.

Le directeur Lequin a déclaré à LA PRESSE qu'il n'avait pas demandé l'assistance de la SQ, hier soir, parce que les policiers municipaux devant être normalement en fonction étaient effectivement au rendez-vous.

Malgré le conflit, M. Lequin se dit satisfait de ses policiers en général: "Lorsqu'il y a urgence, ils sont sur place quelques instants plus tard", d'ajouter le directeur.

Relativement aux coups de feu qui auraient été tirés dans la direction de sa demeure, lundi soir, M. Lequin est d'avis que ce n'est pas l'oeuvre de policiers de Laval.

Le président de la Fraternité a pour sa part déclaré qu'il était entré en communication avec le sous-ministre Normand, à la Justice, et avec le président de l'Association des policiers provinciaux, M. Guy Magnan.

M. Nadon a mentionné qu'il avait dit à M. Normand qu'il avait l'impression que les agents de la SQ, dépêchés à Laval, jouaient le rôle de "scabs".

D'après M. Nadon, certaines informations auraient été mal transmises aux agents provinciaux, car ceux-ci avaient l'impression qu'ils avaient été dépêchés à Laval parce que les policiers de cette ville avaient débrayé.

Le sous-ministre Normand aurait déclaré au président de la Fraternité que la Sûreté du Québec n'avait pas l'intention de jouer le rôle de "scab".

Pour sa part, le président de l'APM aurait mentionné à M. Nadon qu'il était très surpris d'apprendre l'intervention de la Sûreté du Québec dans Laval et qu'il était pour s'informer du rôle que les policiers provinciaux avaient à jouer dans ce conflit.

Au cours d'une assemblée d'information, tenue hier soir, le président de la Fraternité a incité les policiers à demeurer dans la légalité.

Puis à l'endroit des journalistes, il a lancé que depuis la fusion des municipalités de l'Ile Jésus, il y avait beaucoup moins d'auto-patrouille dans les rues de Laval.

Le policier lavallois reçoit présentement un salaire annuel de $11,005. Le syndicat demande la parité de salaire avec les policiers de la CUM, dont le nouveau contrat de travail leur donne $14,150 par année.

Pas d'injonction pour les policiers

C'est en déclarant qu'il n'y avait aucune urgence, dans leur cas, que le juge John A. Nolan, de la Cour supérieure, a refusé hier après-midi d'émettre une injonction provisoire réclamée par la Fraternité des policiers de Laval, pour obliger la municipalité à respecter une clause de la convention collective, et à ne pas suspendre d'agents pour des raisons qui ont été invoquées ces derniers jours.

Par contre, le même juge a pris en délibéré, jusqu'à ce matin, la requête des autorités de Laval pour obtenir une autre injonction, forçant le retour au travail normal de tous les policiers, et les enjoignant de ne se livrer à aucun ralentissement dans leurs activités, quelles qu'elles soient.

Dans le premier cas, la Fraternité se plaignait de ce que l'on ne respectait pas la disposition du contrat de travail qui exige que deux hommes soient sur les voitures de patrouille, entre 16h00 et 8h00, en raison des dangers possibles.

Elle réclamait par ailleurs qu'aucune mesure de représailles ne soit prise ni aucune peine imposée, si, d'aventure un policier refusait de monter seul dans une voiture de patrouille, à ces heures bien définies.

Quant à la requête de la ville, elle contient huit conclusions différentes, toutes destinées à empêcher les mesures de pression des policiers à l'endroit de la ville, pour hâter la conclusion d'une nouvelle entente collective.

GRANDE VENTE!
LIQUIDATION
À NOS ENTREPÔTS
—UNE OFFRE SANS PRÉCÉDENT—
350 PEINTURES À L'HUILE ORIGINALES DOIVENT ÊTRE LIQUIDÉES EN 3 JOURS:
DEMAIN 9 a.m. — 9 p.m.
VENDREDI 9 a.m. — 9 p.m.
SAMEDI 9 a.m. — 5 p.m.
Paysages canadiens et européens, marines, scènes de Montreal, natures mortes, scènes d'automne et d'hiver dans les Laurentides et des Cantons de l'Est, nus, abstraits, portraits, etc., etc.
$35. (Ord.: $90) $60. (Ord.: $150) $85. (Ord.: $250) $100. (Ord.: $300) $125. (Ord.: $375) $150. (Ord.: $475)
CHÈQUES PERSONNELS ACCEPTÉS
Grandeurs de 8" x 10" à 24" x 48", élégamment encadrées.
NE MANQUEZ PAS CETTE OCCASION UNIQUE
RENDEZ-VOUS AUX ENTREPOTS DE LA GALERIE ROYALE
SUITE 503 au 5e ÉTAGE
1420 ouest, rue Sherbrooke (coin Bishop) Tel.: 845-4677

SANDWICHES ASSORTIS
48 SANDWICHES COCKTAIL $4.25 la bte
FRAIS DU JOUR
POUR VOS RÉCEPTIONS DE BUREAU OU À LA MAISON
Nous vous fournirons de délicieux hors-d'oeuvres chauds et froids, canapes, bouchées, plateaux de celeri et olives, plateaux de fromages, plateaux de viandes. À prix raisonnables
PEGROID'S
4075, SAINT-DENIS
NOUS LIVRONS PARTOUT A MONTREAL
844-3901

GRAND SPECIAL
COMMANDEZ MAINTENANT POUR L'AUTOMNE
D'AVANT-SAISON
Économisez le chauffage
Éliminez la peinture
VENTE DE 3 JOURS
Épargnez jusqu'à 20%
PORTES de 2"
FENÊTRES intérieures ou extérieures à 3 rainures
FENÊTRES coulissantes commerciales
• Choix de couleurs
• Isolation parfaite
• Qualité supérieure
• Installation par experts
• Garantie totale
• Boîte en métal
Appelez IMMÉDIATEMENT
CANADA ALUMINIUM
3641 est, rue Fleury Montréal
321-8828 323-5319
MENTIONNEZ CETTE ANNONCE POUR VOTRE ESCOMPTE

Pour rehausser votre élégance cet automne...
Création Célèbre
Chaussure à lanière bouchée en cuir verni noir. Coloris bleu ou havane. Pointures 5 à 10½. Largeurs 2A et B.
$26.95
Création d'Amico
Très confortable chaussure en chevreau. Coloris havane ou sable, pointures 5 à 10½, largeurs 3A, 2A, B et C.
$29.95
Choix de ravissants sacs à main assortis
Louis Des Lauriers LIMITÉE
H. Giroux & Fils INC
6914, rue St-Hubert, 273-2813 • 1500 e., Mont-Royal, 521-3164
4029, rue Ontario, 521-9414

Le ministre Toupin n'aurait peut-être pas dû inaugurer l'usine de la famille Saputo

— Bourassa

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre Robert Bourassa a avoué, mardi soir, que son ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin, n'aurait peut-être pas dû participer à l'inauguration de l'usine de la famille Saputo, dimanche, à Maskinongé.

Le conseil des ministres a tenu sa réunion hebdomadaire, ce matin, avant le départ de M. Bourassa pour la conférence annuelle des premiers ministres à Toronto, et M. Toupin devait en profiter pour "s'expliquer."

Dans un article publié, mardi, LA PRESSE a fait état de la participation de M. Toupin et de deux autres députés libéraux, MM. Yvon Picotte (Maskinongé) et Michel Denis (Berthier) à l'inauguration de la nouvelle usine de la société "Les produits Caillette inc", propriété de la famille Saputo dont les liens avec certains personnages de la Cosa Nostra ont déjà été exposés publiquement.

Interrogé à ce sujet, à sa sortie d'une réunion du conseil supérieur du Parti libéral du Québec, M. Bourassa a commencé par crâner en demandant aux journalistes "Qui ça Saputo?", Qui ça Joe Bonanno?"

De l'aveu même de M. Giuseppe Saputo, qui était dimanche sur l'estrade d'honneur au coté du ministre Toupin, Joe Bonanno, un ancien chef de la Cosa Nostra de New York, fut durant plusieurs années "un conseiller très utile".

Puis devant l'insistance des journalistes, il leur a demandé de se montrer prudents et de ne pas associer sans preuve des gens au monde interlope.

Il a rappelé comment depuis une vingtaine d'années le milieu du crime organisé avait inflitré le monde des affaires et que par conséquent il n'était pas toujours facile d'identifier les gens qui ont des actions dans des compagnies afin de savoir s'ils font partie ou non de la pègre.

"Il faut redoubler de prudence. M. Toupin va m'en parler demain. Il a essayé de communiquer avec moi aujourd'hui.(...) Ce qu'il faut quand même retenir, c'est, a dit M. Bourassa, que le gouvernement a établi l'enquête sur le crime organisé.(...)

"M. Cotroni a aussi dit à l'enquête sur le crime organisé que le gouvernement à abattre c'était celui de Bourassa et ne touchez pas à mes amis de l'UN".

"Toupin, je vous le rappelle, n'est pas allé inaugurer un bookie avec la famille Saputo, c'est une entreprise. Il ne faudrait pas faire une tempête dans un verre d'eau. Je vais m'informer sur ce qui a pu justifier sa présence."

"Peut-être qu'il n'aurait pas du y aller. On va voir pourquoi."

Puis M. Bourassa a rappelé que personne n'avait réussi à démontrer que son gouvernement avait posé un seul geste pour favoriser le monde interlope et que personne n'avait prouvé non plus, dans le cadre de "l'affaire Laporte" que M. Pierre Laporte avait effectué un seul appel téléphonique en faveur de la pègre.

Il faut quand même rester lucide, a poursuivi le premier ministre, et évaluer le gouvernement à partir des gestes."

Et là-dessus, M. Bourassa en a conclu que si M. Toupin avait été informé de la question, il n'aurait certes pas assité à cette cérémonie qui s'est déroulée sous la surveillance discrète d'une équipe de spécialistes du crime organisé de la Sûreté du Québec.

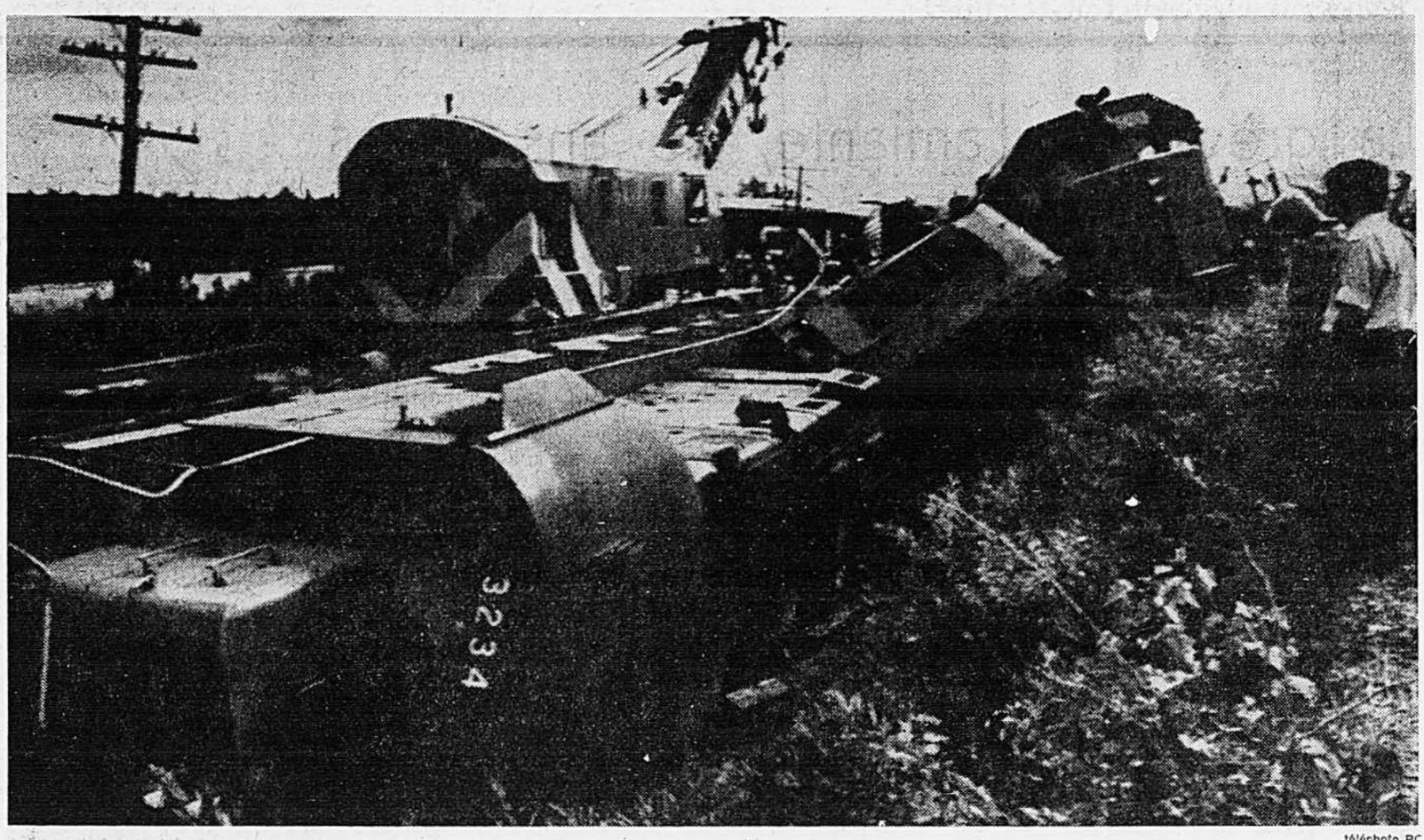
Toutefois, M. Toupin n'était pas sans connaitre la famille Saputo puisqu'il avait accordé une subvention de $60,000 à la société E. Saputo, en 1972, une entreprise dirigée par Lino Saputo. L'entreprise subventionnée s'était alors portée acquéreur d'une crémerie appartenant à Giuseppe Saputo et Figli.

D'ailleurs, en réponse à un journaliste de LA PRESSE, M. Toupin, plus tôt cette semaine, a souligné qu'il n'aurait pas accepté une invitation semblable pour l'usine Saputo de Montréal "à cause des problèmes avec la police et les services de santé de Montréal".

De cette subvention, M. Bourassa, a dit hier soir, qu'il reste convaincu qu'elle a été accordée de bonne foi.

Quand un journaliste de langue anglaise a demandé à M. Bourassa comment il se faisait que M. Toupin avait vanté la famille Saputo pour la façon dont elle a su s'intégrer au milieu québécois, le premier ministre au répondu que "les hommes politiques en avalaient assez sans se faire lier, en plus, à ce genre de personnes".

"S'il est vrai que le ministre leur (la famille Saputo) a rendu hommage, a continué M. Bourassa, je suis sûr qu'il l'a fait non pas parce qu'elle est reliée au crime organisée mais parce que leur entreprise est bien organisée."



téléphoto PC

Destination Montréal

Trois locomotives et 13 des 20 wagons d'un train de marchandises du CN assurant une liaison directe entre Halifax et Montréal ont déraillé hier, à environ 35 milles au nord de Halifax. Selon les responsables du Canadien national, ce sont des vandales qui ont provoqué l'accident en déplaçant les châssis d'aiguillage. On ne rapporte aucune victime, mais on souligne que 20 minutes avant le déraillement, un train transportant 75 passagers était passé par là.

AMYOT

SUITE DE LA PAGE A 1

calé dans le lac plutôt que de décrocher."

Il précise d'ailleurs ses intentions pour la Manche: "Je ne vais pas là pour battre un record, je vais là pour traverser."

Les honneurs . . .
c'est la seule récompense

Après sa première traversée de la Manche en juillet 1956, les gens de Québec avaient organisé une belle fête pour Jacques Amyot. On lui avait remis une bourse de $20,000. Il ne s'attend à rien cette fois, accomplissant l'exploit pour sa satisfaction personnelle . . . et pour les quelques articles de journaux qui seront consacrés à l'exploit.

Mais la natation aura quand même permis à Jacques Amyot, l'ancien dessinateur enfermé dans son bureau, de devenir Jacques Amyot, directeur des relations publiques d'une importante distillerie québécoise. Elle lui aura surtout permis de sortir de lui-même et de contenter ce goût du contact humain qu'il ne pouvait satisfaire dans son ancienne profession.

CTCUM

SUITE DE LA PAGE A 1

plus amplement ce soir, au cours d'une assemblée générale qui se tiendra à 19h30, à l'auditorium du Plateau.

L'indexation sur le tapis

La situation est plus avancée chez les autres groupes d'employés de la commission, qui n'ont pas débrayé pour appuyer leurs demandes d'ajustement des salaires au coût de la vie.

Le président de la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro, M. Normand Hamelin, rencontrait hier des représentants de la CTCUM afin de "discuter du rapport Saulnier", c'est-à-dire de l'indexation.

M. Hamelin s'est refusé à tout commentaire à l'issue de cette rencontre. Les deux parties se réuniront à nouveau vendredi matin pour discuter du même sujet.

D'autres contacts semblables amèneront les 300 employés de bureau, les 100 caissiers et la Commission de transport autour d'une même table incessamment, toujours pour discuter de l'érosion du pouvoir d'achat de ces employés.

Selon la CSN, c'est le ministre du Travail lui-même qui a exigé de M. Hanigan de telles rencontres.

FTQ-CONSTRUCTION

SUITE DE LA PAGE A 1

que de s'étendre au reste de la province..."

Hier matin, M. Jean Lebon, directeur général de l'ASECQ confirmait ce bulletin. En ajoutant que les "pressions" s'exercent maintenant sur les entrepreneurs de la Vieille capitale.

En un mot, a-t-il dit, la lutte, à Montréal, est terminée et les entrepreneurs l'ont perdue, ayant dû céder devant le chantage. Ce qui transforme en baroud d'honneur la lutte entreprise par l'Association de la construction de Montréal devant les tribunaux afin de faire annuler ces mini-ententes, puisque la majorité de ses membres s'y sont conformées.

A la FTQ-construction, on hésitait à employer le mot "victoire".

Parce que, nous a expliqué le responsable de l'information à la FTQ-construction, M. Claude Brun, ces ententes sont presque toutes "verbales".

En un mot, il est vrai que la majorité des entrepreneurs ont consenti à verser immédiatement les 50 cents exigés mais comme il n'existe aucun texte, il se pourrait qu'ils cessent de le faire, si jamais la FTQ relâchait sa vigilance.

En attendant, la lutte est terminée sur les gros chantiers, du moins dans la région métropolitaine: les ralentissements ont cessé et les ouvriers touchent, pour la plupart, 50 cents l'heure de plus que ne le prévoit la loi.

EXPLOITE

SUITE DE LA PAGE A 1

partie d'un groupe d'amitié Québec-URSS."

"Un jour, raconte-t-il, il y avait 15,000 enfants, environ, dans un aréna. C'était après un spectacle. On passait dans un corridor et une femme qui se trouvait à dix pieds de moi, m'a lancé son bébé, littéralement. J'ai crié des noms à la femme!"

"Tout le monde exploite tout le monde"

Jacques Desrosiers affirme être conscient des critiques que son personnage suscite, des critiques qu'il a soulevées. "Il y en a qui trouvaient que j'exploitais trop mon personnage. Mais tout le monde exploite tout le monde! Le talent est monnayé c'est simple comme cela, et les autres, qu'ils viennent de n'importe où, font la même chose que moi".

"Le côté commercial ne me gêne pas du tout. Les critiques ne viennent pas du grand public. Les gens qui critiquent Patof, ce sont des gens qui n'ont jamais soulevé un pouce de sensibilité chez les enfants: c'est normal qu'eux trouvent que Patof est kétaine!"

"Mais Patof est un beau personnage, je l'aime. Je m'amuse vraiment à faire ce personnage-là. Et ce que j'ai fait, je l'ai gagné proprement, je ne l'ai pas volé!"

"Moi, je fais travailler du monde et je fais un métier que j'aime. S'ils ne m'aiment pas, ils n'ont qu'à ne pas me regarder à la télévision! Nous battons toutes les côtes d'écoute !"

"Dans la vie, c'est comme en politique: plus tu montes, plus on te descend", dit-il.

En retraçant l'histoire du personnage de Patof, Desrosiers fait allusion aux "divergences de vues" qui ont existé entre le canal 10 et lui. "Ces divergences portaient sur les droits dérivés du personnage", explique-t-il. Selon Robert L'Herbier, vice-président à la programmation de Télé-Métropole, "Ces divergences se sont produites au moment où l'émission "Le Capitaine Bonhomme", à laquelle participait Jacques Desrosiers, était encore en ondes. Les divergences n'avaient pas trait à Patof en particulier. Peut-être était-ce que l'émission ne répondait plus aux standards que nous nous étions fixés. Je veux bien amuser les enfants, mais en même temps, les instruire, et les développer. La totalité de l'émission ne répondait pas à ce que je voulais. C'est à ce moment-là que nous avons pris la décision de mettre un terme à la série et d'en faire une autre, une nouvelle, avec Patof..."

"Aujourd'hui, tout cela est aplani, explique Jacques Desrosiers. Je travaille en collaboration avec le canal 10, et il y a 70 pour cent d'éducation dans notre émission".

"Comment j'explique mon succès? Je pense que la scène est un miroir, que les gens se reconnaissent. Car Patof ressemble beaucoup aux enfants, ils s'identifient à lui..."

Grande Vente de Blanc...
de joli blanc
*Disponible au prix régulier dans la vaste gamme de couleurs pastel : "AVANT-GARDE".



PRIX SPÉCIAL $7.99 le gallon
PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ: $11.80
UN RABAIS DE $3.81

CROWN CRAFT, latex acrylique d'intérieur. Inodore. Masque très bien, donc idéal pour les plafonds, le salon et les chambres. S'applique facilement au pinceau ou au rouleau sur presque toutes les surfaces et sèche rapidement. Excellente résistance au jaunissement. Pinceaux ou rouleaux se nettoient facilement avec de l'eau. Ce blanc, joliment blanc, peut être obtenu, au prix régulier, dans la vaste gamme de couleurs pastel "AVANT-GARDE".



PRIX SPÉCIAL $8.99 le gallon
PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ: $12.30
UN RABAIS DE $3.31

CROWN CRAFT, semi-lustre à l'alkyde pour intérieur. Lavable et résistant au jaunissement, il est idéal pour la cuisine, la salle de bain et les boiseries. S'applique facilement, au rouleau ou au pinceau, sur presque toutes les surfaces. Ce joli blanc peut également être obtenu, au prix régulier, dans la vaste gamme de couleurs pastel "AVANT-GARDE".

CROWN DIAMOND
pour longtemps.

SERVICES ORTHOPÉDIQUES
Bains de siège — Bandes herniaires — Bas élastiques — Béquilles — Cannes — Chaises roulantes (vente et location) — Commodes — Marchettes — Collet cervical — Traction cervicale — Support abdominal — Colostomie — Iléostomie — Mastectomie — Urinal portatif.
CORSETS:
Dorso-lombaire, lombo-sacré, sacro-iliaque, hyper-extension.
Du lundi au vendredi: de 9h à 9h30 p.m.
le samedi: de 9h à 5h p.m.
STATIONNEMENT GRATUIT
CENTRE ORTHOPÉDIQUE DE MONTRÉAL
Pharmacies Escomptes Jean Coutu.
Jean-P. Duquet, L. Ph., prop.
916-922 est, rue Sainte-Catherine — 845-9248

CRD CENTRE DE RÉNOVATION DOMICILIAIRE INC.
LAVAL — 5, montée Masson, 661-7721
REPENTIGNY — 295, Notre-Dame, 581-0450
ST-EUSTACHE — 465, boul. Sauvé, 473-4653

CYR & NEPVEU INC.
323, Montée Gagnon
Ste-Anne-des-Plaines
435-0907
54, rue Principale
St-André-d'Argenteuil
537-3737
215, Brébeuf
Beloeil
467-3351

J. P. BERTHELET
2199, Marie-Anne
Montréal
525-4933

BISSON & MAILHOT
1047 est, Fleury
387-6156

CENTRE DE CONSTRUCTION D.M. ENRG.
3639, chemin Oka
St-Joseph-du-Lac
473-9533

GOINEAU & BOUSQUET
Ltée
164, des Laurentides
Laval — 667-9770

PEINTURE HÉBERT PAINT
Wallpaper - Tapisserie
683 ouest, Jean-Talon
Montréal — 272-0590

FERRONNERIE LANGLOIS
14,095, Dorchester
Pointe-aux-Trembles
642-3249

FERRONNERIE MONTRÉAL-NORD
4837 est, boul. Gouin
Montréal-Nord
322-2420

OGILVY'S
842-7711 Poste 238
Commandes postales non acceptées
Département de peinture au sous-sol

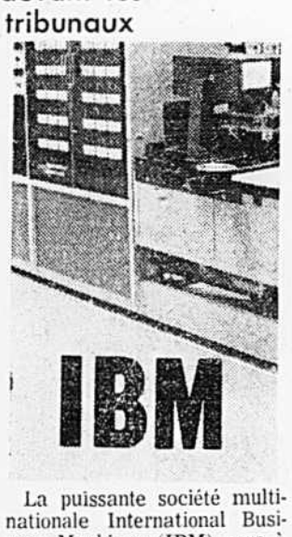
QUINCAILLERIE R. OUELLETTE
422 est, Jarry
Montréal
384-0380

QUINCAILLERIE R. ROBERT
143, de la Concorde
Laval — 667-6054

SYLVIA DECOR ENRG.
7438-A, St-Hubert
Montréal
271-6660

PERFORMANCES

IBM se retrouve devant les tribunaux



La puissante société multinationale International Business Machines (IBM) sera à nouveau citée devant les tribunaux pour pratiques monopolistiques. En publiant son rapport annuel de 1973 qui révèle une perte de $19.1 millions par rapport à un profit de $5.9 millions pendant la période précédente, la compagnie **Sanders Associates** a en effet annoncé hier que ses mauvais résultats sont la conséquence directe des pratiques monopolistiques de IBM. "Nous avons l'intention de déposer d'ici 30 jours une poursuite anti-trust contre IBM. Nous demanderons la récupération de trois fois nos pertes de cette année, de même que les pertes et les profits perdus des années précédentes." Sanders, dont les ventes sont tombées de $171 à $162 millions, vend 80% de ses consoles d'ordinateurs (terminals) à des utilisateurs de produits de la compagnie IBM qui refuserait de les brancher.

$50 millions des USA pour les écoles montréalaises

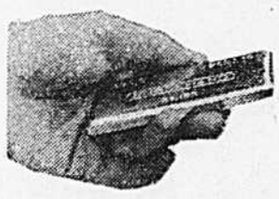
Le **conseil scolaire de l'île de Montréal** a déposé un prospectus préliminaire à la **Securities and Exchange Commission** (SEC), la commission américaine des valeurs mobilières, en vue d'un emprunt de $50 millions aux Etats-Unis. Un syndicat financier dirigé par les maisons de courtage **White, Weld & Co., Salomon Brothers, A.E. Ames & Co.** et **Lévesque, Beaubien Inc.** se chargera de la vente des obligations qui arriveront à échéance dans 20 ans. Les capitaux recueillis serviront à construire, à rénover et à équiper des écoles montréalaises et des édifices administratifs de même qu'à rembourser des emprunts à court terme. Les huit commissions scolaires des secteurs élémentaire et secondaire de l'île de Montréal prévoient une inscription de 350.000 élèves pour l'année 1974-1975.

Coïncidence fâcheuse

Les marchés américains de denrées et notamment celui de Chicago ont accusé de fortes pertes hier à la suite de prises de profits. Le **Sénat** des Etats-Unis venait de voter au même la création d'une Commission des transactions de contrats à terme pour contrôler cette industrie de $500 milliards par année en pleine croissance.

Même l'or ne résiste plus

Même l'or, considéré comme refuge idéal par de nombreux investisseurs depuis le début de la dégringolade du marché boursier, ne résiste plus à l'assaut de l'inflation. Après avoir perdu 74.68 points durant la séance



de lundi à Toronto, l'indice des producteurs d'or (les "aurifères") a glissé de 23 autres points hier dans la Ville Reine, soit le niveau le plus bas depuis le 12 décembre 1973. Les valeurs d'**American South African** ont baissé de six dollars entre-temps à New York, alors que **Dome Mines** perdait 3.5 points sur le parquet de Wall Street.

Gagez sur le pétrole

Alors que dans la plupart des capitales du monde, politiciens et argentiers appréhendent le sommet que tiendront demain les principaux porte-paroles des pays exportateurs de pétrole à Vienne pour décider des niveaux de prix et de production d'or noir d'ici la fin de l'année, la Bourse de coton de New York inaugurait hier le premier marché à terme du pétrole sur le continent. L'activité a été plutôt calme, puisqu'à peine cinq contrats ont été signés à des prix oscillant à $10.95 le baril. Ce marché à terme fonctionne le la façon suivante: les acheteurs ou vendeurs transigent sur des contrats réalisables en décembre prochain. S'ils versent ou reçoivent aujourd'hui $10.95 pour un baril qui en vaudra $12 dans trois mois, c'est l'acheteur qui sortira vainqueur. Si au contraire le prix baisse, c'est le vendeur qui aura remporté la palme. Un jeu de dés quoi!

Le marché obligataire fourmille

L'annonce de la **prochaine émission fédérale d'obligations d'épargne** a suscité, dans l'ensemble, des **commentaires favorables** de la part des principaux analystes financiers au pays. Douglas Peters, l'économiste en chef de la **Banque Toronto-Dominion**, prétend que le nouveau type d'obligations, dont le rendement sera de 9.75 pour cent, permettra à Ottawa de changer plus facilement le taux d'intérêt au cas où le marché l'exigerait. Le marché obligataire de Toronto semble avoir réagi favorablement, d'autant plus que les titres provinciaux gagnaient hier un quart de point. Parallèlement, le **Toronto Dominion Realty Investments Ltd.** (TDRI), dont les profits nets ont presque doublé au cours des trois premiers mois de l'année pour atteindre $1.2 million, vient d'offrir aux investisseurs l'un des premiers **titres de dettes à taux d'intérêt variable** depuis quelques années. Le taux nominal sera de 11 pour cent jusqu'au 15 janvier 1975 et oscillera, par la suite, d'un demi d'un pour cent au-dessous du "primé rate" des banques à tous les mois..

En outre, l'investisseur bénéficiera d'une option d'encaissement: dès le 15 juillet 1975, sa débenture ou "certificat d'emprunt" pourra **lui** être remboursé au pair et ce, à tous les six mois jusqu'à l'échéance de 1980. Ce nouveau titre de dette s'adresse au marché de détail (**vous et moi**) et limite le placement maximum à $100.000. Enfin, la maison **Wood Gundy Ltd.** indique dans son dernier guide mensuel que les obligations à long terme devraient s'avérer une excellente occasion d'investissement, en dépit de l'incertitude qui règne quant à l'évolution de l'économie. Pour l'avenir, Wood Gundy a identifié trois scénarios possibles, dont le cours ne devrait, en dernier lieu, modifier d'aucune façon vos projets d'achat à long terme. Le premier scénario est celui de la "**brouette d'argent**", où l'inflation s'accélérerait au point d'obliger l'Etat à remplacer le papier-monnaie. Le deuxième est le "**plan de jeu**" où l'économie glisserait vers une récession tout en calmant l'inflation. C'est, aux dires de Wood Gundy, le scénario le plus probable. Vient enfin la "**dépression**" où basculeraient les profits contre une inflation et des taux d'intérêt élevés.

De la TV aux courses de chevaux

Les dirigeants de la société Bushnell Communications ont recommandé aux actionnaires de celle-ci d'accepter l'offre de la société Campeau. La compagnie Campeau veut acheter Bushnell. En plus de contrôler Blue Bonnets et Richelieu, Campeau est surtout active dans le secteur de la construction et de l'immobilier. E.K. Bushnell, président du conseil de Bushnell, S.W. Griffiths, président et R.A. Fairbish, vice-président, ont signé une lettre qu'ils ont envoyée aux actionnaires, priant ceux-ci d'accepter l'offre de Campeau. La compagnie Campeau a déjà pris les dispositions pour acheter les actions de Bushnell qui sont présentement la propriété de Western Broadcasting, de Vancouver. Elles représentent 52 p.c. de toutes les actions de Bushnell. Et Campeau a offert d'acheter toutes les autres actions au prix de $10.50 l'action.

Le tout est sujet à l'approbation du CRTC — Conseil de la radio-télévision canadienne.

Le CRTC étudiera la chose à une séance qu'il tiendra le 8 octobre.

Hausse jusqu'à 20% des tarifs "charters"

La grande majorité des compagnies aériennes ont conclu d'établir un tarif minimum pour les vols charters lors d'une conférence tarifaire pour l'Atlantique Nord. Les détails de l'accord ne seront dévoilés qu'à la fin de



septembre mais on sait déjà que les tarifs augmenteront de 10 à 20% pendant un an à compter du premier janvier prochain.

titres au comptoir

MARDI 10 SEPTEMBRE 1974

Cdn Oriental	500	15	15
Carvern Intl	50	135	135
Cons D L P	500	100	100
Despina Gold M	5000	7	7
Ego Mns	1350	51	48
Fundy Chem	1000	60	60
Gibson Mns	10772	1	1
Golden Age	30000	1	1
Hugh Camp	200	60	60
Intl Systcoms	25	15	15
Lakelyn	6714	35	30
Maclan	600	165	165
Mico Ent	100	250	250
Naganta	8500	20	20
Nemrod	6000	20	20
New Pascalis	1000	50	50
North Sh Uran	6000	19	13
Nor Abitibi	3500	27	27
Pac Nickel	6500	15	13
Que Manganese	500	80	80
S N S	4500	56	46
Senoca	5000	30	30
Trans Can S F	100	$16	16
Waite Dufault	2000	13	13

l'or à terme

MARCHÉ DE WINNIPEG

MARCHE DE WINNIPEG

Cotes des contrats à terme de l'or, en dollars américains, à la Bourse des denrées de Winnipeg.

Contrats de 400 onces:

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Oct.	155.00	155.75	153.80	153.90
Janv.	162.25	162.50	160.50	160.50
Avril	169.00	169.00	167.50	167.70
Juil.	175.00	175.50	174.50	174.70
Oct.	—	—	—	182.00

Volume de lundi, 318 contrats.

Contrats de 100 onces:

Nov.	157.00	157.50	153.80	154.50
Fév.	164.50	164.50	161.50	161.50
Mai	171.60	171.60	169.50	169.50
Août	—	—	—	176.60
Nov.	—	—	—	184.10

Volume de lundi: 114 contrats.

les métaux

MARCHÉ DE LONDRES, PRIX EN STERLING, PAR TONNE MÉTRIQUE

(FERMETURE)

CUIVRE (fils et barres)

comptant	631-632
à terme	650-651
ventes	6,675 tonnes
ETAIN	
comptant	3700-3750
à terme	3520-3530
ventes	585 tonnes
PLOMB	
comptant	231-233
à terme	222.00-222.50
ventes	2,925 tonnes
ZINC	
comptant	388-390
à terme	397-399
ventes	4,100 tonnes

les devises

PAR LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Afr. du Sud	Rand	1.4058
Allemagne	D. Mark	.3708
Angeiterre	Livre	2.2878
Argentine	Peso	.1984
Australie	Dollar	1.4700
Autriche	Schilling	.0524
Belgique	Franc	.0250
Brésil	Cruzeiro N.	.1450
Danemark	Couronne	.1585
Espagne	Peseta	.0174
France	Franc étr.	.2049
Hollande	Florin	.3633
Italie	Lire	.001492
Japon	Yen	.003262
Mexique	Peso	.0790
Etats-Unis	Dollar	.9866
Norvege	Couronne	.1774
N.-Zélande	Dollar	1.4108
Suède	Couronne	.2198
Suisse	Franc	.3281







la presse

MONTREAL, MERCREDI
11 SEPTEMBRE 1974
90e ANNEE — No 217

LE MONDE

Ford réaffirme l'appui des USA à Israël

WASHINGTON (AFP) — Le président Gerald Ford a accueilli, hier, le premier ministre israélien Yitzhak Rabin en formulant l'engagement que les Etats-Unis vont continuer de se tenir aux côtés d'Israël.

Nous sommes engagés pour la survie et la sécurité d'Israël, a affirmé le chef de l'exécutif américain sous les applaudissements de quelques centaines de personnes massées sur les pelouses de la Maison-Blanche pour saluer le chef du gouvernement israélien, qui a commencé une visite officielle de trois jours à Washington.

M. Rabin, qui est la première personnalité reçue en visite d'Etat depuis que M. Ford est entré à la Maison-Blanche, tout en réaffirmant le désir de paix par de patientes négociations de son gouvernement, a souligné que seul, un Israël fort, en mesure de décourager une agression et de se défendre, peut assurer le maintien de la paix au Moyen-Orient.

Le manifeste tory a-t-il été volé ?

LONDRES (UPI, Reuter) — La divulgation anticipée du programme électoral conservateur par les journaux londoniens, grâce à des fuites, a plongé le parti de M. Edward Heath dans l'embarras avant même que la date des élections attendues en Grande-Bretagne n'ait été annoncée.

Visiblement irrité, le président du parti tory, M. William Whitelaw, a évoqué la possibilité qu'un exemplaire ait été "subtilisé" à l'imprimerie ou au cours du transport.

Le journal Evening Standard a même laissé entendre qu'un groupe de "plombiers" opérant pour le compte des travaillistes aurait pu mener cette opération. Mais un porte-parole du Labour a aussitôt nié toute responsabilité dans cette affaire. "C'est tout à fait ridicule. Il est beaucoup plus probable que le texte ait été oublié à l'un de ces déjeuners de stratégie que les tories tiennent à l'Athenaeum Club," a-t-il dit.

Tout le cabinet français siège à Lyon

LYON (UPI) — Le président Giscard D'Estaing et les membres du gouvernement arrivés hier à Lyon, les uns par avion (comme le chef de l'Etat), d'autres par la route, d'autres encore par le train, pour assister aujourd'hui au premier conseil des ministres tenu en province. Il sera suivi d'un déjeuner à la préfecture. Avant de regagner Paris, en fin de journée, les ministres visiteront les services qui relèvent de leur autorité. Ainsi, M. Lecanuet visitera l'ancien et le nouveau palais de Justice, Mme Veil un centre social, M. Jarrot, le parc de loisirs de Miribel-Jonage. Quant à M. Soufflet, il inspectera une unité militaire, tandis que MM. D'Ornano et Ansquer s'entretiendront avec les dirigeants de la Chambre de commerce.

Washington coopérera avec l'Europe

WASHINGTON (AFP) — Le président Gerald Ford a assuré hier M. Heath, ancien premier ministre britannique, qu'il était résolu à maintenir une étroite coopération avec l'Europe.

Le leader du parti conservateur a donné cette précision au cours d'une conférence de presse tenue à Washington aussitôt après avoir terminé un entretien d'une heure hier matin avec le chef de l'exécutif américain à la Maison-Blanche.

Nous avons eu un large échange de vues sur l'attitude américaine face à l'inflation et les conséquences internationales de la hausse des prix, a poursuivi l'ancien premier ministre. Il était très précieux pour moi de rencontrer M. Ford dans les premiers temps de son administration, a ajouté M. Heath.

Nouvelle bombe à Washington

Ford songe à gracier tous les acteurs du Watergate

WASHINGTON (PA, AFP, UPI) — La controverse qui a éclaté aux Etats-Unis après l'annonce, dimanche, du pardon présidentiel pour Richard Nixon a été relancée avec plus de vigueur hier avec la révélation qu'une mesure de même nature était à l'étude en faveur de l'ensemble des personnes mêlées à l'affaire du Watergate.

Ainsi donc, un mois après son entrée en fonction, le président Gerald Ford est à son tour pris dans le tourbillon du scandale du Watergate.

L'affaire a été relancée hier matin quand le porte-parole de la Maison-Blanche, M. John Hushen, a déclaré aux journalistes que le président Ford étudiait la possibilité de faire bénéficier d'une grâce amnistiante tous les protagonistes du Watergate. M. Hushen a pris soin de préciser que le président l'avait spécifiquement autorisé à faire cette annonce.

Il a ajouté que cette mesure, si elle était décidée, s'appliquerait aux 48 personnes impliquées à des degrés divers dans l'une ou l'autre des péripéties d'un scandale qui n'a pas fini de secouer la vie politique, sinon les institutions des Etats-Unis.

Le porte-parole a indiqué que la Maison-Blanche était au courant de l'impact que pourrait avoir une nouvelle mesure de clémence présidentielle pour les protagonistes du Watergate dans l'opinion publique, qui a déjà accueilli d'une manière très partagée la grâce accordée dimanche à l'ex-président Nixon par son successeur avant même qu'il ait été inculpé.

En réponse à une question, le porte-parole a estimé que la mise à l'étude d'une amnistie pour les inculpés et autres personnes mêlées au scandale ne devait, en principe, pas empêcher le procès prévu pour le 30 septembre de MM. John Ehrlichman, Bob Haldeman, John Mitchell, Robert Mardian, Kenneth Parkinson et Gordon Strachan, tous accusés d'avoir participé à l'étouffement de l'affaire.

Cette révélation a eu l'effet d'une nouvelle bombe à Washington. C'est du Congrès, la principale cible de l'opération charme qu'avait menée et réussie jusqu'à maintenant le nouveau chef de l'exécutif, que sont venues en premier les réactions les plus vives.

"Cela compléterait l'étouffement de l'étouffement" de l'affaire, s'est écrié le sénateur Robert Byrd, de la Virginie occidentale, whip démocrate au Sénat. "J'espère que cela n'ira pas plus loin qu'une simple étude... Une seconde erreur n'arrangerait pas les choses. Le pardon à tous les protagonistes du Watergate compléterait l'étouffement de l'étouffement de l'affaire."

"Cela pourrait être considéré comme un abus du pouvoir présidentiel", a déclaré le président de la Chambre des représentants, le démocrate Carl Albert.

"Ce serait une dérision de pardonner à ces hommes qui avaient entrepris de voler au peuple américain leur droit à de libres élections," a dit de son côté le sénateur Sam Ervin, président de la commission sénatoriale d'enquête sur le Watergate.

Le sénateur Edward Kennedy, pour sa part, a exprimé l'espoir que M. Ford "déclarera au moins un moratoire de 30 jours sur tout autre pardon dans l'affaire Watergate". Et il a ajouté: "Le raz de marée de critiques au sujet du pardon à Nixon devrait avoir montré au président que son instinct est nettement à l'écart de la vaste majorité du peuple américain".

Le leader républicain à la Chambre, M. John Rhodes, a approuvé l'octroi du pardon à M. Nixon, mais il n'est pas d'accord avec une mesure semblable pour les autres personnes mêlées à "cette activité criminelle".

Projet de veto

Le sénateur Walter Mondale, démocrate du Minnesota, a même annoncé qu'il proposera un amendement à la constitution qui permettrait au Congrès de renverser les futurs pardons accordés par le président. Il faudrait un vote des deux tiers dans les deux chambres du Congrès pour renverser une grâce présidentielle.

La réaction généralement défavorable de l'opinion publique a continué cependant à se manifester, hier. Le standard téléphonique de la Maison-Blanche est saturé d'appels et sur les 16,000 télégrammes reçus, plus de 13,000 dénonçaient la mesure de clémence prise par M. Ford envers son prédécesseur.

De même, une majorité des procureurs généraux des Etats, interrogés par l'Associated Press, se sont prononcés contre l'amnistie de l'ex-président Nixon, qu'ils considèrent comme une décision hâtive et contraire au principe de l'égalité de tous les citoyens devant la loi.

Le cas Dean

La possibilité d'une amnistie pour l'ensemble des acteurs du drame du Watergate a surgi au cours du briefing quotidien de la Maison-Blanche quand un porte-parole a été interrogé à propos de la requête de Maureen Dean, la femme de l'ancien conseiller juridique et principal accusateur de Nixon, John Dean, qui a demandé à M. Ford d'étendre son pardon à son mari, actuellement en prison bien qu'il "ait dit la vérité", a-t-elle souligné.

Le conseiller juridique du président, M. Philip Buchen, a révélé que le problème a été évoqué hier matin au cours de la réunion quotidienne que M. Ford tient avec ses proches collaborateurs. Le président, a-t-il expliqué, a pris sa décision parce qu'il croyait vraiment qu'elle correspondrait au besoin du pays. Le conseiller juridique a précisé que M. Ford estime que la clémence peut, comme la justice, s'appliquer avec égalité.



téléphoto PA

La Guinée-Bissau devient indépendante

Le président du Portugal, le général de Spinola (à droite), remet le document reconnaissant l'indépendance de la Guinée-Bissau au major Pedro Pires, vice-président du nouveau gouvernement guinéen, au cours d'une brève cérémonie à Lisbonne. Au centre, on voit le premier ministre portugais, M. Vasco Gonçalves.

Noirs et Blancs s'affrontent à Lourenço Marques: 100 morts

LOURENÇO MARQUES (Mozambique). (UPI, AFP) — Des unités de l'armée portugaise et des détachements de police essaient, aujourd'hui, de ramener le calme à Lourenço Marques, capitale du Mozambique, à la suite des émeutes et des affrontements entre bandes de Noirs et de Blancs, qui, au cours de la nuit dernière, ont fait des centaines de victimes.

L'effondrement, hier, de la rébellion de colons blancs au Mozambique visant à empêcher l'accession de ce territoire à l'indépendance, n'a pas mis fin à l'agitation tant noire que blanche. Hier soir, à Lourenço Marques des milliers de Noirs déchaînés se sont livrés au pillage des magasins dans le quartier des affaires et plusieurs établissements ont été la proie des flammes.

Des centaines de commerçants, Blancs et Indiens, ont abandonné leurs demeures, n'emportant avec eux que quelques effets personnels dans leurs automobiles. Ces voitures ont été la cible de manifestants noirs qui les ont lapidées avec des pierres et des briques. Les occupants de plusieurs voitures ont riposté en tirant des coups de feu sur les assaillants.

Des renforts militaires ont commencé d'arriver à Lourenço Marques ce matin par air et par route et ils ont été placés aux points sensibles de la capitale pour rétablir l'ordre complet, confirme un communiqué des forces armées.

La provenance de ces troupes n'est pas précisée par le communiqué. Cependant des déplacements d'unités de l'armée régulière portugaise ont été signalés ce matin dans le nord du territoire.

D'autre part, la radio lance des appels urgents au personnel de l'hôpital central de Lourenço Marques, Miguel Bombarda, pour qu'il regagne immédiatement l'établissement.

Enfin, les autorités demandent aux propriétaires de voitures munies de haut-parleurs de mettre leurs véhicules à la disposition des forces de l'ordre.

La situation dans la capitale mozambique paraît cependant stabilisée, à en juger d'après les émissions captées à Johannesburg. Reprise en main par les autorités militaires et civiles après trois jours d'émissions rebelles, la radio de Lourenço Marques émet en permanence aujourd'hui des programmes musicaux d'airs à la mode et de refrains africains entrecoupés de messages personnels rassurant des familles sur le sort de tel ou tel de leur membre pris dans la brève tourmente qui a secoué la capitale pendant les journées de samedi à mardi.

Les banques et les bureaux ont rouvert ce matin à Beira, la seconde ville du Mozambique, où la situation semble revenir à la normale, après quatre jours de tension et d'accrochages entre troupes portugaises et partisans du mouvement Mozambique libre.

La présence de quelques troupes était maintenue ce matin aux points stratégiques de la ville, mais la plupart des unités avaient regagné leurs casernements à la périphérie de la ville. Un porte-parole de la police a affirmé que les autorités avaient totalement la situation en main à Beira.

M. Samora Machel, président du Frelimo, a lancé, aujourd'hui, dans un communiqué, un avertissement aux Etats voisins du Mozambique leur enjoignant de ne pas apporter leur aide aux criminels réactionnaires du fascisme colonial qui tentent de porter atteinte aux accords de Lusaka.

Toute intervention extérieure sera considérée comme une agression Impérialiste à laquelle le Front n'hésitera pas à riposter, déclare le président du Frelimo, qui a invité le peuple du Mozambique à s'unir pour combattre les ennemis de la paix et de l'amitié entre le Portugal et le Mozambique.

Sadate : Israël doit évacuer les territoires occupés

PORT-SAID (AFP) — Le président égyptien Anouar El Sadate a déclaré hier que le prochain pas sera l'évacuation d'Israël des territoires arabes occupés conformément à la résolution no 242 du Conseil de sécurité et l'application immédiate de cette résolution avec la garantie des deux super-grands, annonce la radio du Caire.

Parlant devant les journalistes au terme de sa visite au siège de l'organisme du canal de Suez, le président, Sadate a souligné que si Israël n'appliquait pas cette résolution, nous ferons une nouvelle fois la guerre.

A la question de savoir s'il y a un espoir pour un règlement pacifique du conflit, le président égyptien a répondu par l'affirmative.

Parlant des villes du canal de Suez, le président Sadate a déclaré: les villes du canal de Suez font maintenant partie de l'intérieur du pays et, à toute agression contre elles, nous riposterons en portant des coups en profondeur en Israël.

Un soldat québécois est tué à Chypre

NICOSIE (PC, AFP, UPI) — Un parachutiste canadien a perdu la vie, hier, à Chypre, quand le véhicule qu'il conduisait a été attaqué par des francs-tireurs non identifiés.

Le soldat Joseph-Jean-Claude Berger, de Rimouski, au Québec, a été atteint d'une balle à la tête alors qu'il patrouillait le long de la Ligne verte qui divise les forces chypriotes turques et grecques, à Nicosie. Le soldat Berger faisait partie du Régiment aéroporté canadien, qui a sa base à Edmonton.

Selon un porte-parole du ministère de la Défense, la jeep transportant le soldat Berger et quelques autres Canadiens attachés aux Forces de paix des Nations unies portait clairement l'insigne indiquant qu'il s'agissait d'un véhicule de l'ONU et il faisait encore jour quand la fusillade s'est produite.

Il s'agit du 37e soldat de l'ONU et du second soldat canadien tué durant les combats à Chypre.

Le soldat Joseph-Lionel-Gilbert Perron, âgé de 20 ans, de Montréal, avait également été tué par un franc-tireur inconnu, le six août, quand son auto de patrouille a été stoppée à un point de vérification, à Nicosie.

L'incident de mardi est survenu à la périphérie est de la capitale, à un endroit où l'on rapporte de la fusillade quasi chaque nuit depuis la déclaration officielle du cessez-le-feu, le 16 août.

Un porte-parole du Régiment aéroporté canadien à Chypre a fait savoir qu'une enquête aurait lieu aujourd'hui sur cet indicent. Il a ajouté qu'on ignore si les coups de feu venaient de militants grecs ou turcs.

Rencontres Denktash-Clerides

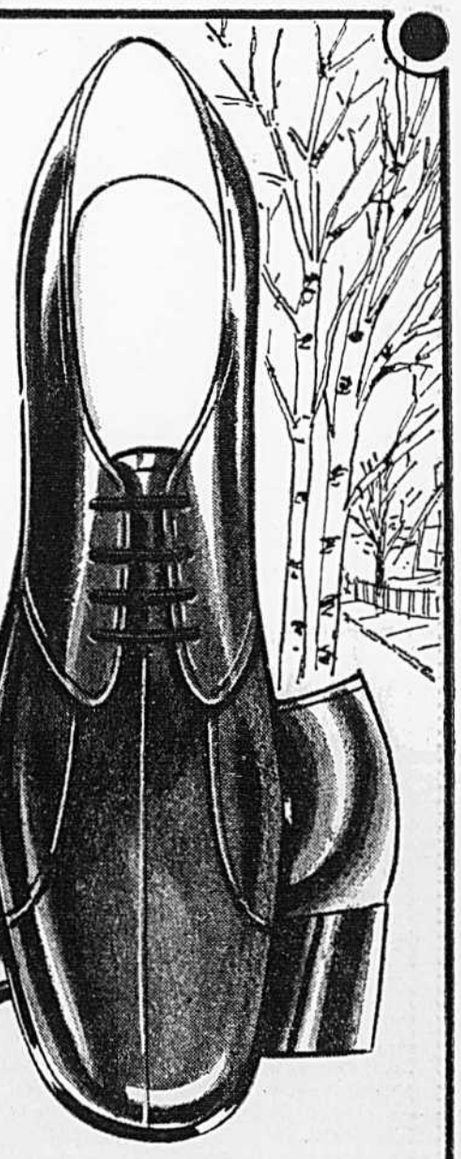
Les chefs des deux communautés chypriotes, MM. Glafcos Clerides et Rauf Denktash, qui se rencontreront aujourd'hui au Ledra Palace pour examiner la question des prisonniers, pourraient avoir vendredi un deuxième entretien, a indiqué hier soir le porte-parole des Nations unies à Chypre, M. Rudi Stajduhar.

Lors de la précédente réunion, vendredi dernier, les Turcs avaient demandé que les prisonniers soient libres de choisir le lieu de leur libération tandis que les Grecs avaient proposé qu'ils soient libérés là où se trouvent leurs familles.

La Croix-Rouge internationale qui s'occupe du problème des prisonniers soumettra aux représentants des deux communautés chypriotes une formule de compromis, apprenait-on hier soir à Nicosie.

D'autre part, le gouvernement britannique examine actuellement la demande de l'administration chypriote turque de transférer en Turquie 10,000 réfugiés turcs chypriotes réfugiés sur la base britannique de Dhekelia.

On a tout pour un jeune homme comme toi



Confortable soulier lacé, cuir de qualité brun ou noir, talon moyen, semelle de 1/4 po.

Pour jeune homme, pointures 6 à 11 1/2 largeur D.

$27.95

LE BARON

SUIVEZ LA MODE DE PRÈS AVEC VOTRE CARTE SAUVÉ, CHARGEX OU MASTER CHARGE.

SAUVÉ FRÈRES

4 MAGASINS:
6554, Plaza Saint-Hubert 273-6392
Centre Laval 688-6292
Les Galeries d'Anjou 351-6810
Carrefour Laval 681-9213

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTREAL, MERCREDI 11 SEPTEMBRE 1974, 90e ANNEE, No 217, 158 PAGES, 11 CAHIERS

DERNIÈRE ÉDITION 20c
ABITIBI/CÔTE-NORD 25c

METEO
Aujourd'hui: Ciel variable suivi d'averses dispersées. Minimum: 65° — Maximum: 70°
Demain: Nuageux avec averses
Pollution — Détails à la page A 2

La FTQ-Construction a "gagné" l'indexation

par Pierre VENNAT

La FTQ-Construction a, à toute fin pratique, "gagné" le conflit de l'indexation.

Sans tambours ni trompettes, employeurs et syndicalistes ont reconnu hier que la majorité des entrepreneurs généraux du grand Montréal avaient, en pratique, "indexé" le salaire de leurs employés, leur versant 50 cents l'heure de plus que le taux fixé par le décret de la construction.

En retour de quoi les ralentissements ont cessé sur les gros chantiers.

Par ailleurs, c'est dans la région de Québec que se fait sentir maintenant la "pression", les entrepreneurs de la Vieille capitale étant placés face aux mêmes problèmes que ceux de la métropole il y a quelques semaines.

C'est à l'Association des sous-entrepreneurs en construction du Québec que revient le mérite d'avoir, involontairement, éventé la mèche.

Dans un bulletin interne à l'intention de ses membres, l'ASECQ, sous la plume de M. Yvon Guilbault, responsable des relations de travail, avoue: "Nous ne pouvons pas nier le fait que la majorité des entrepreneurs qui ont été les plus durement touchés par ce conflit ont d'ores et déjà pris la décision de se plier aux exigences de la FTQ à cause des diverses pressions qui ont été exercées contre eux et de verser l'augmentation demandée de 50 cents l'heure.

"Cette décision qui a été prise par la majorité des plus importants entrepreneurs de la région de Montréal ris-

Voir FTQ-Construction, page A 6

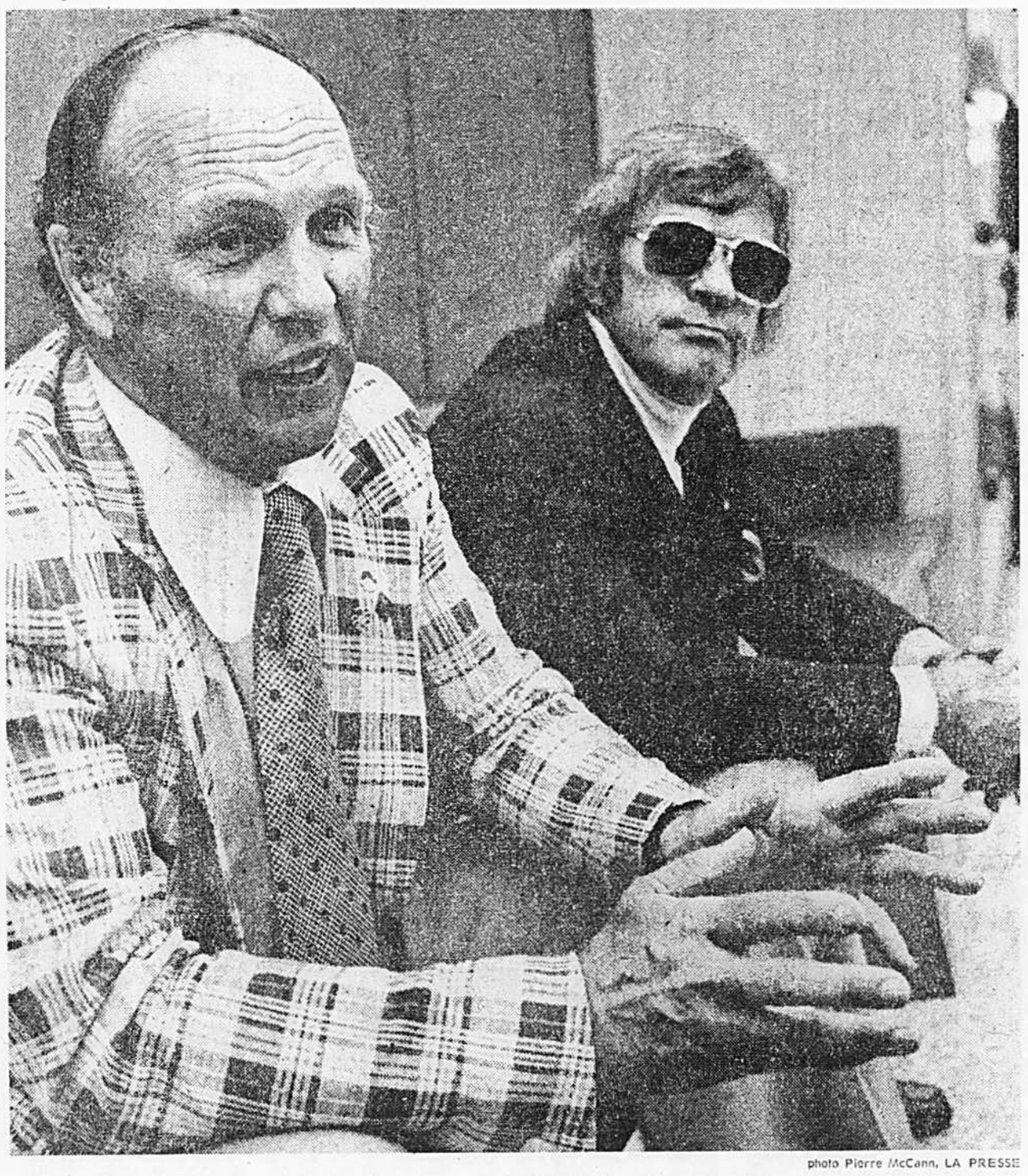


photo Pierre McCann, LA PRESSE

Jacques Amyot deviendra le premier Canadien à traverser la Manche dans le sens Angleterre-France . . . s'il réussit l'aventure le 21 septembre. On le voit ici en compagnie de son entraineur Benoit Drouin.

A 50 ans, Amyot s'attaque à la Manche pour sa propre satisfaction

par Réjean TREMBLAY

En octobre dernier, Jacques Amyot, le premier homme à traverser le lac Saint-Jean, le premier Canadien français à traverser la Manche, était devenu un petit gros de 49 ans, essoufflé, trainant péniblement ses 246 livres.

Dans moins de deux semaines, cet ex-petit gros redevenu un athlète élancé s'attaquera aux eaux froides de la Manche, devenant le premier Canadien à la traverser dans le sens Angleterre-France.

Et cette traversée constitue avant tout pour Jacques Amyot une récompense, une satisfaction devant sa jeunesse retrouvée et non pas un exploit dramatique à réaliser.

Pourtant le défi est de taille puisqu'il devra plonger dans des eaux d'approximativement 54 degrés et affronter des courants contraires qui risquent de le déporter vers le large.

Hier soir, entre deux avions qui vont l'emmener en Europe avec son entraineur Benoit Drouin, Jacques Amyot était confiant de réussir l'aventure tandis que l'homme affichait sa fierté devant le chemin parcouru au cours de la dernière année.

Douze ans sans entraînement

Il y a douze ans, dégoûté de l'entrainement fastidieux qu'il devait s'imposer pour participer aux différents marathons de nage, Jacques Amyot accrochait "définitivement" son maillot. Enfin, se disait-il, la vie tranquille et les petits gueuletons!

Douze ans plus tard, bedonnant, transpirant au moindre effort, Amyot confiait à son ami Benoit Drouin, 59 ans, taillé à la hache, l'air de 45 ans, qu'il n'acceptait plus de se sentir décrépir ainsi.

Après quelques mois de régime et d'entrainement, Amyot se sentait capable d'accepter une offre de l'organisation de la Traversée internationale du Lac-Saint-Jean.

Le 6 août dernier, en treize heures, il rééditait son exploit d'il y a vingt ans et venait à bout du Piékouagami.

A quelques semaines de la cinquantaine, Amyot se sent tellement bien qu'il vise encore plus haut: traverser la Manche de la rive anglaise à la rive française.

Il parle de l'exploit comme s'il était déjà accompli tellement il est certain de ses capacités.

C'est qu'à 50 ans, un homme est encore plus capable d'évaluer correctement son potentiel, soutient-il.

Aussi fort à 50 ans

Il parle de ses 50 ans comme un jeune homme parle de ses 30 ans. Il est content de prouver à tous ceux de son âge qu'avec le conditionnement nécessaire, l'âge n'a pas prise sur la vie d'un homme.

"Je n'ai plus la vitesse de mes 20 ans, mais j'ai autant d'endurance", remarque-t-il.

Et surtout, il est convaincu qu'un homme de 50 ans a plus de résistance mentale qu'un plus jeune. "La fatigue dans la natation longue distance se situe bien plus au niveau mental qu'au niveau physique. Je me sens plus déterminé maintenant qu'il y a 20 ans. Au Lac-Saint-Jean, je serais

Voir AMYOT, page A 6

AUJOURD'HUI

Ciaccia et Springate obtiennent le pardon — page A 2

Charbonneau, un grand prélat à démythifier — page A 5

Percée des métiers d'art du Québec à Paris — page B 1

Deux nouveaux records pour Lou Brock — page D 1

L'AMH joue à la roulette russe — page D 2

Montréal a voté le quart des dépenses prévues pour les Jeux — page D 15

Toronto dévoilera le nombre d'entreprises fuyant le Québec — page E 1

C'est la course aux banques canadiennes — page E 2

Nouvelle accusation de monopole contre IBM — page E 12

Plusieurs écoles de Montréal sont fermées — page E 13

Ford va étudier une à une les requêtes de pardon

Un soldat québécois est tué à Chypre — page G 1

SOMMAIRE

Arts et spectacles : F 7 à F 11
Bandes dessinées : J 2
Cinéma : F 9
Décès, naissances, etc. : E 10, E 11, H 19
Economie : E 1 à E 4, E 12, E 16
Editorial : A 4
Etes-vous observateur ? : J 2
HANK AARON : D 4
Horoscope : B 4
Informations étrangères : G 1
Les maux de notre langue : F 14
Médecine d'aujourd'hui : B 5
Mon Oeil sur Montréal : B 10
Mots croisés : H 18
PAPILLON : H 1
Petites annonces : G 6, G 7, H 1 à H 19
Radio et télévision : E 20
Sports : D 1 à D 10
Tribunaux : F 10
Vivre aujourd'hui : B 1 à B 10

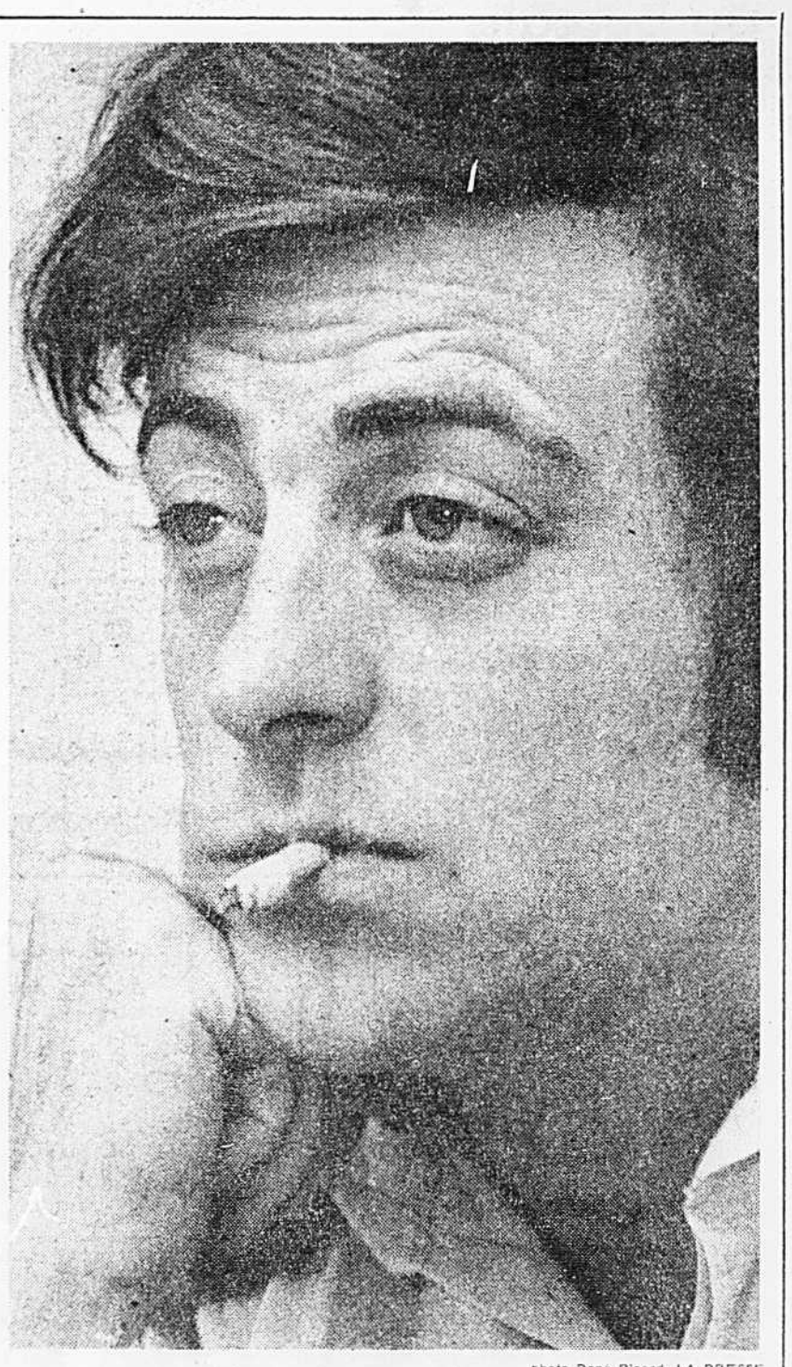


photo René Picard, LA PRESSE

Jacques Desrosiers : "Au début, j'ai trouvé vexant qu'on me demande de jouer un rôle de clown . . ."

"Tout le monde exploite tout le monde"

— 3 —

par Pierre OUIMET

Jacques Desrosiers est assis dans un bureau, boulevard de Maisonneuve. Il porte un habit et montre des photographies de son personnage. Son premier maquillage. Le premier spectacle en public. Ce sont des photographies où on le voit avec des enfants, devant des foules.

Il raconte l'histoire de son personnage, un peu comme si c'était arrivé à un autre.

"Cela s'est produit, un jour, avec une chanson qui s'appelait "Patof Blue". C'était à l'époque où la chanson "Mamie Blue" avait beaucoup de succès. Bon. "Patof Blue", ce n'était pas très original. C'était une erreur. Pourtant, les enfants chantaient ça, partout. Alors, nous nous sommes dits : si les enfants veulent entendre cette chanson, on va leur faire un disque. Cela a été un succès, tout de suite. On s'est dit: on fait ça, après, on fera des trucs originaux".

Au début, j'avais trouvé cela vexant qu'on me demande de jouer un rôle de clown. C'est Gilbert Chénier qui m'a convaincu. Il m'a dit: "Tu n'as jamais touché au domaine enfant"... Mais à ce moment-là, moi, ce qui m'intéressait, c'était de jouer un rôle dramatique. J'aime beaucoup le cinéma."

Il y avait Popof

"Durant un meeting de production, nous avons essayé de voir quel genre de clown je pourrais faire. D'abord, un clown français, on trouvait ça platte à mort. On a aussi pensé à un clown québécois. Finalement, nous nous sommes dit que les Russes sont mystérieux, parce qu'on ne les connait pas, et il y avait Popof..."

Pour Desrosiers, le personnage de Patof n'a d'abord été qu'un rôle comme un autre. "Puis, c'est vraiment devenu plus qu'un rôle. C'est allé au boutte. Je suis devenu tellement conscient de sa force que nous travaillons avec une pédagogue."

"Je me suis rendu compte qu'on ne pouvait pas faire n'importe quoi. Nous nous occupons maintenant de l'instruction, par nos livres notamment, mais pas au point de traumatiser les enfants"...

Après le succès de cette chanson, Desrosiers a reçu une visite.

Les pyjamas

"Après que "Patof Blue" soit devenu de la folie furieuse, il y a un gars qui est venu me voir avec des pyjamas. Le gars m'explique qu'il doit sortir une bavette, des jeans, des barboteuses. J'accepte et effectivement, il met tous ces produits sur le marché. Puis, un autre gars vient me voir et me propose de lancer des souliers Patof. Bref, ils se sont garrochés sur moi comme la misère sur le pauvre monde, et il y a eu toute la série des autres produits..."

Jacques Desrosiers affirme avoir eu assez tôt conscience de son public.

"Mon public, il s'étend des bébés jusqu'à ceux qui fréquentent les cégeps. Les adultes me regardent pour faire plaisir au bébé. Les bébés me vouent un véritable culte. Quant à mon personnage, il parle un français correct, même s'il a un accent russe. J'ai acheté des livres sur la phonétique russe et je fais

Voir EXPLOITE, page A 6

Coût de la vie : 1 p. 100 en août

OTTAWA (PC) — Les aliments et le logement sont les principaux facteurs qui ont fait monter de 1 p. 100 le coût de la vie, au mois d'août, selon Statistique Canada.

Tous les aliments, sauf les légumes frais et la volaille, ont augmenté; leur hausse moyenne est de 1.4 p. 100. Celle-ci n'est cependant que la moitié de l'augmentation moyenne de juillet à août, depuis 1971.

Quant au coût du logement, il a augmenté de 0.9 p. 100.

Dans l'ensemble, l'indice des prix a augmenté de 10.8 p. 100 au cours des 12 derniers mois et s'établit maintenant à 169.6. Ceci signifie qu'il faut maintenant $169.60 pour

Voir LE COUT, page A 6

Allmand dit encore non à Choquette

par Michel AUGER

Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, a essuyé aujourd'hui un nouveau refus de la part du gouvernement fédéral dans sa demande d'une compensation financière pour le maintien d'une force de police provinciale au Québec.

Cette nouvelle réponse négative de la part du Solliciteur général du Canada, M. Warren Allmand, a été rendue publique aujourd'hui, lors d'une conférence de presse à Montréal.

Toutefois, M. Allmand n'a pas complètement fermé la porte à la requête de M. Choquette et a dit souhaiter la mise sur pied d'un groupe d'études formé des représentants des gouvernements fédéral et québécois "afin de jeter plus de lumière sur nos rôles respectifs dans la mise en application des lois pénales au Canada".

Dans une lettre qui a été adressée hier à M. Choquette et qui a été rendue publique ce matin, M. Allmand explique qu'il n'accepte pas les prétentions de M. Choquette et indique aussi que le Québec aurait pu se prévaloir des services de la GRC, qui assure déjà la protection dans huit autres provinces.

M. Choquette avait demandé cette compensation financière de quelque $350 millions il y a deux ans, en vue d'alléger le fardeau fiscal des contribuables québécois devant les coûts toujours croissants de la protection policière au Québec.

"Malgré les points de vue contradictoires, a dit M. Allmand, le Québec n'a ni entrepris de faire appel aux services de la GRC, en vertu des termes de l'accord de 1966, ni prétendu que la contribution provinciale aux coûts des services de police devrait être plus considérable", dans les provinces utilisant les services de la GRC.

"Il faut présumer que le budget, a poursuivi le Solliciteur général, n'a choisi aucune de ces voies, parce que c'était dans son intérêt, tel que perçu par son gouvernement de l'époque. Il nous est difficile de comprendre comment le gouvernement du Québec peut, aujourd'hui, en 1974, réclamer une compensation pour une perte financière dont la province a supposément souffert, parce qu'elle a décidé de ne pas participer à une telle entente.

"Même si votre province et l'Ontario, dit M. Allmand dans sa lettre à M. Choquette, ne se sont pas prévalues

Voir ALLMAND, page A 6

Ciaccia et Springate retournent au bercail

QUEBEC (PC) — Les deux députés libéraux qui ont voté en Chambre contre le bill 22 ne seront pas expulsés du parti, a annoncé hier soir le premier ministre Bourassa.

M. Bourassa a déclaré en effet, à l'issue d'une réunion du conseil supérieur du Parti libéral, que le caucus et le conseil supérieur étaient d'accord pour mettre fin à la suspension des deux députés.

Le conseil supérieur est formé de 100 membres et comprend une dizaine de députés, quelques ministres, des délégués régionaux et des représentants des différentes commissions du parti.

Le premier ministre a expliqué qu'il ne fallait pas considérer cette décision comme un précédent mais plutôt comme un cas particulier étant donné que c'était la première fois depuis la Confédération qu'un gouvernement présentait une loi linguistique aussi importante.

Le conseil supérieur a aussi décidé de prévoir une procédure qui permettrait au caucus, dans des cas semblables, d'examiner les points de vue des députés qui ne sont pas d'accord avec la ligne du parti.

La question de créer des "mini-caucus" n'a pas été soulevée mais le sera lors du prochain caucus, a dit le premier ministre.

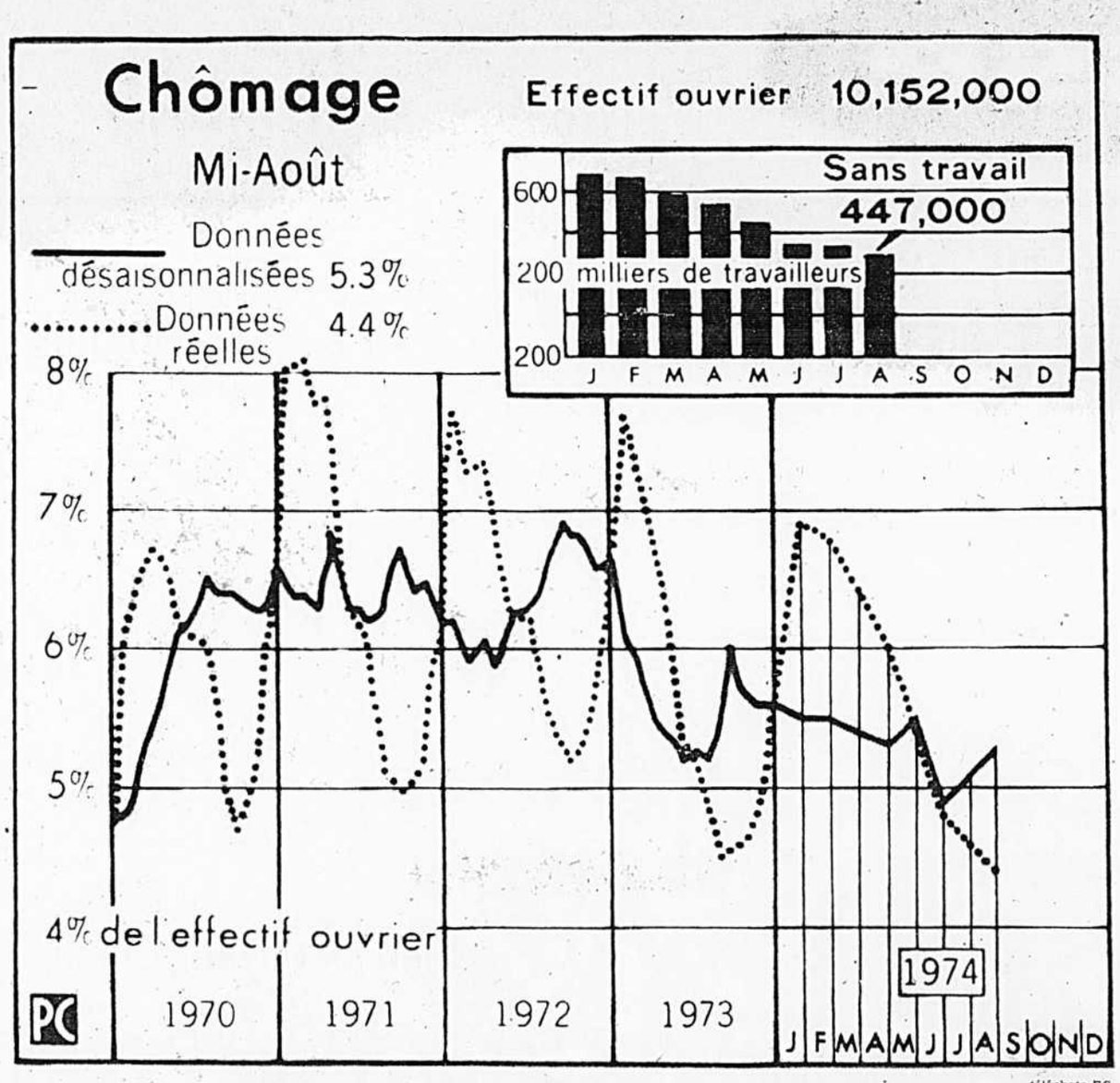
MM. George Springate et John Ciaccia, respectivement députés de Sainte-Anne et de Mont-Royal, avaient été suspendus du caucus en juillet dernier, après qu'ils eurent voté contre l'adoption du bill 22 sur la langue, en deuxième et troisième lectures.

Les sanctions disciplinaires prises contre les deux hommes pour avoir ainsi défié l'autorité du chef du parti pourraient aller jusqu'à l'exclusion définitive du caucus.

En 1969, le premier ministre Jean-Jacques Bertrand avait expulsé de l'Union nationale les députés Jérôme Proulx et Antonio Flamand, qui avaient voté contre le bill 63.

Après sa suspension, M. John Ciaccia avait déclaré aux journalistes qu'il n'était pas question qu'il siège comme député indépendant à l'Assemblée nationale.

M. Springate, de son côté, avait admis qu'il était conscient qu'il risquait l'expulsion du parti, étant donné que M. Bourassa avait donné l'avertissement avant la première lecture qu'il ne s'agissait pas d'un vote libre.



téléphoto PC

Le taux de chômage désaisonnalisé en août dernier a augmenté à 5.3 p. cent, de 5.1 p. cent qu'il était en juillet. Les chiffres absolus donnent un taux de 4.4 p. cent en août, une diminution de deux points, mais les économistes estiment que le taux désaisonnalisé reflète mieux la situation.

Le taux désaisonnalisé du chômage se remet à monter

OTTAWA (PC) — Après une chute marquée à 49 p. cent en juin dernier, le taux désaisonnalisé du chômage reprend une lente ascension à son niveau antérieur, ayant atteint, en août, 5.3 contre 5.4 p. cent le même mois l'an dernier, selon les données publiées hier par Statistique-Canada.

Pendant la même période, la population active, c'est-à-dire celle qui "désire" du travail, a augmenté de 484,000 personnes, dont 470,000 en ont effectivement trouvé.

La création d'emplois suit donc depuis un an à peu près le même rythme que la croissance de la population active.

On note, d'autre part, une plus forte participation des femmes au marché du travail et une baisse de la main-d'oeuvre employée dans le secteur agricole, principalement au Québec.

Comparaisons

Cependant, si, au cours de cette année, la création d'emplois compense à peu près l'augmentation de la population active, on note une amélioration sur une période de trois ans, en ce qui concerne l'emploi d'été du moins, puisque le taux de chômage réel s'inscrivait en août de cette année à 4.4 p. cent, contre 4.5 et 5.3 en août 1973 et 1972 respectivement.

L'examen des statistiques sur une période de trois ans indique aussi une plus grande participation des femmes à la population active et une baisse de l'emploi agricole.

En effet, la proportion des femmes en âge de travailler présentes sur le marché du travail, qui était de 38.1 p. cent en août 1972, passait à 39.5, puis 41.2 p. cent en août 1973 et 1974. Chez les hommes, ce taux de participation a évolué de 80.7 à 81.4 p. cent pendant les trois mêmes années.

Il y avait, en août, 6,693,000 hommes sur le marché du travail, dont 280,000 chômeurs et 3,459,000 femmes, dont 167,000 sans-travail, représentant des taux de chômage respectifs de 4.2

Pour l'ensemble de la population active, de juillet à août, le taux de chômage est passé de 4.6 à 4.4 p. cent, soit de 4.5 à 4.2 p. cent chez les hommes et une augmentation de 4.7 à 4.8 p. cent chez les femmes.

Un deuxième fait saillant réside dans la baisse, en trois saisons, de l'emploi agricole, qui est passé de 570,000 personnes, en août 1972, à 542,900 en août de cette année, soit une perte de 28,000 emplois.

Plus de la moitié de cette perte a eu lieu au Québec avec 15,000 emplois disparus, les Prairies en perdant 8,000, l'Ontario 4,000, la Colombie-britannique 3,000 tandis que les provinces atlantiques en gagnaient 2,000.

La baisse des emplois agricoles au Québec est due principalement à la disparition des fermiers-propriétaires qui sont loin d'être compensée par la création de 3,000 emplois salariés en trois ans.

Le nombre de salariés autres qu'agricoles est, pour sa part, passé de 2,063,000 en août 1972 à 2,320,000 en août de cette année, tandis qu'on comptait 159,000 chômeurs le mois dernier contre 187,000 le même mois, il y a trois ans.

C'est l'Ontario qui a enregistré la plus forte augmentation de chômage, le taux passant de quatre à 4.4 p. cent. Le taux de participation dans cette province a été un facteur important de cette augmentation, grimpant de 1.2 p. cent et passant à 61.7 p. cent

Dans l'Atlantique, le Nouveau-Brunswick a connu une amélioration, étant la seule province canadienne où le chômage a baissé. Le taux régional a diminué, grâce au Nouveau-Brunswick, de 9.6 à 9.5 p. cent. Le taux de participation a augmenté de 51.2 à 51.6 p. cent.

Pour les autres régions, le taux de chômage pour août et juillet ont été: Québec, 6.8 p. cent et 6.7 p. cent; Prairies, 2.6 p. cent et 2.4 p. cent; Colombie britannique, 6.5 p. cent et 6.1 p. cent.

$1,000 pour stationnement illégal

OTTAWA — En vertu d'un nouveau règlement adopté hier par le bureau de contrôle à Ottawa, des amendes allant jusqu'à $1,000 pourront être imposées pour stationnement illégal sur les voies privées de sortie en cas de feu.

Le stationnement illégal sur la propriété privée peut valoir une amende de $5 aux automobilistes, mais en vertu du nouveau règlement, si le véhicule est stationné sur une voie privée de sortie en cas d'incendie, l'amende automatique de $25 sera imposée. Et si l'automobiliste refuse de payer, il est passible d'une amende maximale de $1,000.

en bref

Bell impose l'anglais à Hull

HULL — Vingt jours seulement après la proclamation du français comme la seule langue officielle du Québec, la compagnie Bell Canada annonçait à ses employés de Hull qu'ils allaient désormais travailler en anglais, a révélé hier le journal Le Droit.

Les employés de Bell Canada à Hull ont en effet reçu, il y a quelques jours, une note de service qui, tout en leur annonçant l'intégration du bureau de Hull à la région administrative de Toronto, les enjoignait d'utiliser la langue anglaise dans tous les documents administratifs et les communications de la compagnie.

Le bureau hullois relevait, jusqu'à ce jour, de la région de Montréal, connue dans cette entreprise comme la "région de l'Est", par opposition à Toronto, la "région de l'Ouest".

On précise, dans cette lettre circulaire unilingue anglaise, que les services "de main-d'oeuvre, d'investissement et des coûts" déménageront de Montréal à Toronto le premier octobre prochain.

Smallwood candidat à la "chefferie"

SAINT-JEAN, Terre-Neuve (PC) — M. Joseph Roberts Smallwood, qui a été premier ministre de Terre-Neuve de 1949 à 1972, a annoncé aujourd'hui qu'il a décidé de briguer de nouveau la direction du parti libéral de sa province lors de la convention qui se tiendra les 25 et 26 octobre.

Jusqu'à présent le seul autre candidat déclaré à la direction du parti libéral terreneuvien est M. Ed Roberts, qui a succédé à M. Smallwood à la suite de la défaite des libéraux aux élections de janvier 1972 et à la prise du pouvoir par les conservateurs.

M. Smallwood, qui est âgé de 73 ans, a été l'artisan de l'entrée de Terre-Neuve dans la confédération canadienne en 1949 et dirigea le gouvernement terreneuvien sans interruption de cette date jusqu'en 1972.

Le premier ministre conservateur Frank Moores déclencha de nouvelles élections en mars 1973 et M. Smallwood annonça qu'il ne serait pas candidat. Les conservateurs remportèrent facilement la victoire.

La pinte de lait à $0.50

QUEBEC — Le lait coûtera au bas mot $0.50 la pinte d'ici quelques mois, mais en revanche, le gouvernement provincial pourrait bien instituer un programme de distribution gratuite de lait dans les écoles, selon M. Léonard Roy, vice-président du Conseil de l'industrie laitière et membre du Conseil de l'alimentation du Québec.

Prenant la parole à l'université Laval devant la section de Québec de la Corporation des agronomes de la province, M. Roy a ajouté que ce programme de lait gratuit dans les écoles pourrait être mis sur pied dès l'an prochain.

Selon lui, le gouvernement provincial pourrait rapatrier les $20 millions prévus au budget fédéral pour subventionner les producteurs laitiers, à raison de $0.05 la pinte, puisque cette subvention sera finalement retirée graduellement.

Cette aide avait été accordée en 1973 afin d'alléger le fardeau des consommateurs, mais Ottawa ne la croit plus justifiée étant donné que les pensions et allocations aux vieillards et aux nécessiteux ont été indexées au coût de la vie.

Hausse des pensions

OTTAWA — Le ministre du Bien-être social Marc Lalonde a annoncé hier que la pension de base, pour les personnes âgées, sera portée à $117.02 par mois à partir d'octobre. Il s'agit de la quatrième augmentation de la pension cette année, pour permettre aux retraités de faire face à la hausse du coût de la vie.

En même temps, le maximum du supplément de revenu garanti passera à $79.23. Ajoutée à la pension de base, cette somme donne un total maximum mensuel de $199.10 aux gens admissibles. Dans le cas des couples mariés, la pension et le supplément donneront un maximum combiné de $379.82.

M. Paul Desmarais en visite en Chine

OTTAWA — Un groupe d'éditeurs de journaux, de directeurs de stations de radio-TV et de représentants du gouvernement se rendront en Chine pour une tournée qui durera du 28 septembre au 13 octobre, à titre d'invités du gouvernement de Chine, qui célèbre cet automne ses 25 ans de régime communiste.

Le groupe de 19 délégués sera dirigé par M. Ross Munro, éditeur de l'Edmonton Journal et président de la Presse Canadienne.

Les visiteurs ont été choisis par le ministère des Affaires extérieures du Canada, à la demande de l'ambassade de Chine. Parmi eux, on remarque: M. Paul Desmarais, président de **La Presse** et de Power Corporation; M. Jacques Francoeur, éditeur du Soleil; M. Gabriel Gilbert, ex-président de la Presse Canadienne et ex-éditeur du Soleil; M. Roger Lemelin, éditeur de **La Presse**; M. René Mailhot, président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec; M. Laurent Picard, président de Radio-Canada.

Un "oeuf pourri..."

OTTAWA — L'Organisation nationale anti-pauvreté réclame une nouvelle agence de mise en marché des oeufs.

L'organisation affirme que l'Agence canadienne de commercialisation des oeufs est elle-même "un oeuf pourri pondu au Canada et qui devrait être enterré".

Selon cette organisation, la destruction délibérée de millions d'oeufs a été "un acte complètement irresponsable", à un moment où un tiers de la population du Canada doit se préparer à un "sombre hiver".

Producteurs mécontents

Les producteurs de boeuf et de porc de la région de Québec ont demandé hier au premier ministre Trudeau de destituer Mme Beryl Plumptre, la présidente de la Commission de surveillance des prix des aliments.

De plus, les producteurs se proposent de faire une marche sur le parlement avec leurs animaux, et même de les abattre sur place pour démontrer aux autorités gouvernementales leur mécontentement.

Ce mécontentement vient du fait que les entreprises de transformation n'offrent aux producteurs que la moitié du prix payé l'an dernier, alors que ces mêmes entreprises revendent le produit aux consommateurs deux fois plus cher.

M. Gérard Dubois, le président de la Fédération de l'UPA, section de Québec, a signalé, dans une conférence de presse hier à Québec, que le prix payé aux producteurs de boeuf actuellement se situait à moins de $0.45 la livre, soit environ 50 p. cent de ce qu'on leur payait l'an dernier.

"Les prix au consommateur se sont maintenus, cependant. Alors, qui empoche les gros profits? Qui est le plus pénalisé?", a demandé M. Dubois.

Approvisionnements et prix du gaz naturel

OTTAWA — Le ministre fédéral de l'Energie, M. Donald Macdonald, rencontrera des représentants de la Colombie britannique le 19 septembre pour discuter des approvisionnements et des prix du gaz naturel.

Un porte-parole du ministre a déclaré qu'après ces entretiens, on en saura plus long sur le problème des exportations vers les Etats-Unis.

Deux sénateurs de l'Etat de Washington ont demandé lundi au secrétaire d'Etat Henry Kissinger de tenter de dissuader le Canada de réduire ses approvisionnements en gaz naturel aux Etats du nord-ouest des Etats-Unis.

LA MÉTÉO

Un anticyclone de faible intensité s'est déplacé cette nuit, en direction est, à partir du Lac-Saint-Jean, pour se trouver ce matin sur la région du golfe, puis continuera à se diriger vers l'est pour atteindre le sud de Terre-Neuve, dans la nuit de mercredi à jeudi.

Une surface frontale stationnaire axée, ce matin, d'ouest en est, juste au sud de Montréal, se déplacera demain vers le nord pour atteindre demain soir un axe d'ouest en est, au-dessus de Québec.

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum : 65 — Maximum : 70	Nuageux avec averses
Ciel variable et averses dispersées	

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	55	60	Gén. clair	Averses
Outaouais	65	70	Ciel variable	Nuageux
Laurentides	65	70	Ciel variable	Nuageux
Cantons de l'Est	65	70	Ciel variable	Nuageux
Québec	60	65	Gén. clair	Averses
Rimouski	55	60	Ensoleillé	Nuageux
Lac-Saint-Jean	55	60	Gén. clair	Averses
Baie-Corneau	55	60	Ensoleillé	Nuageux
Sept-Iles	55	60	Ensoleillé	Nuageux
Gaspé	55	60	Ensoleillé	Nuageux

au Canada

	AUJOURD'HUI		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Vancouver	50	70
Alberta	Nuageux	Edmonton	30	45
Saskatchewan	Nuageux	Régina	35	50
Manitoba	Nuageux	Winnipeg	45	55
Ontario	Ensoleillé	Toronto	60	80
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Frédéricton	45	65
Nouvelle-Ecosse	Nuageux	Halifax	60	65
Ile-du-Prince-Edouard	Ensoleillé	Charlottetown	45	60
Terre-Neuve	Ensoleillé	Saint-Jean	40	60

(Ces chiffres indiquent le minimum enregistré hier et le maximum la nuit dernière)

la pollution

Poste	Concentration moyenne	Concentration de pointe
Saint-Jacques	13	23

L'anhydride sulfureux n'est qu'un agent polluant sur plus d'une centaine, mais en général, quand celui-ci est à la hausse, les autres le sont aussi. La CUM vise comme objectif une concentration annuelle moyenne ne passant pas 60 microgrammes par mètre cube.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montreal, H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400". Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

Livraison à domicile: Lundi au samedi $1.15
Lundi au vendredi 1.00
Samedi seulement 0.35

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

Nombre de semaines	13	26	52
par porteur:			
Lundi au samedi	$13.80	$27.60	$55.20
Lundi au vendredi	12.00	24.00	48.00
Samedi seulement*		9.10	18.20
par courrier:			
Lundi au samedi	$26.00	$52.00	$104.00
Lundi au vendredi	19.50	39.00	78.00
Samedi seulement	9.10	18.20	36.40

* Minimum de 26 semaines

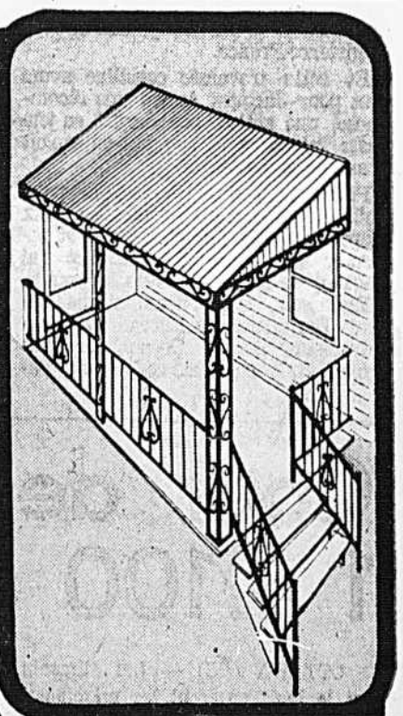
Côte-Nord, par avion, 0.40c

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 8h a 20h (Samedi: 8h à 17h)
874-6911

INFORMATION GÉNÉRALE	874-7272
RÉDACTION	874-7070
ÉDITORIAL	874-7030
PROMOTION	874-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	874-7383
PETITES ANNONCES	
Commandes (du lundi au vendredi: 9h a 17h)	874-7111
Pour changer ou annuler (du lundi au vendredi: 9h a 16:30h)	874-7205
GRANDES ANNONCES	
Detaillants	874-7300
National, Télé-Presse, Vacances, voyages	874-7306
Carrières et professions, nominations	874-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	874-6892
Petites annonces	874-6901

Paul E. TALBOT O.D. OPTOMÉTRISTE
6741, rue SAINT-HUBERT
272-7611 • 7616
HEURES DE BUREAU:
Lundi au jeudi: 9 h à 6 h
Vendredi: 9 h à 9 h
Samedi: FERMÉ

INSCRIPTIONS POUR SEPTEMBRE 1974
ENSEIGNEMENT INDIVIDUALISÉ. GROUPES DE 10 À 15 ÉLÈVES
SECONDAIRE I À V
Informations: 849-2275
ÉCOLE SECONDAIRE DUVAL
(École de Rattrapage Enrg.) Jacques Duval, directeur.
Ecole détenant un permis en vertu de la loi de l'enseignement privé.
Membre de la Fédération des écoles privées de la Province de Québec.
1600, rue BERRI (Palais du Commerce), Suite 213
Accès direct au métro Berri — de Montigny

LES AUVENTS SUPRÊME
EN FIBRE DE VERRE "FILON" SONT EXCELLENTS
Vendus à prix très avantageux par le fabricant lui-même, ils sont livrés rapidement et posés par des ouvriers spécialisés. Grand choix de modèles pour maisons et établissements commerciaux.
Notre entreprise fabrique également:
• BALUSTRADES ET RAMPES EN ALUMINIUM
• CLÔTURES POUR ENTOURAGE DE PISCINES
• GRILLAGES ET ORNEMENTS POUR PORTES EN ALUMINIUM
ESTIMATION GRATUITE

SPÉCIAL D'AUTOMNE
Suprême Fiberglass
AUVENTS • CLOTURE • ABRIS POUR VOITURES • VÉRANDAS
8632, rue Lafrenaie, Saint-Leonard
Tel.: 321-9128 — Tel.: 321-3840

la presse

MONTREAL, MERCREDI
11 SEPTEMBRE 1974
90e ANNEE — No 217

Sept autobus de la CTCUM sont attaqués

par Réjean TREMBLAY

Sept autobus ont été endommagés hier soir à Longueuil et à Montréal par des billes lancées au moyen de frondes.

Deux individus d'un certain âge ont été arrêtés par la Sûreté municipale de Longueuil.

Il s'agirait de deux employés de soutien de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

Les sept attentats ont été effectués en moins d'une heure hier en début de soirée.

Cette flambée de violence survient juste comme les négociations débutaient enfin entre la CTCUM et ses 1,600 employés de soutien en grève depuis maintenant plus d'un mois.

A Longueuil

Les premières attaques ont eu lieu à Longueuil vers 8h 30 alors qu'au moins quatre individus ont attaqué autant d'autobus de la CTCUM en lançant des billes.

Les autobus atteints circulaient dans le secteur des rues Saint-Charles, Joliette et Desaulniers.

Des vitres ont été fracassées mais à part la surprise, aucun conducteur et aucun passager n'ont subi de blessures.

Les deux individus arrêtés l'ont été à l'intersection des rues Chambly et Saint-Charles, à Longueuil.

Selon les informations obtenues, ils comparaîtraient aujourd'hui sous des accusations de méfait.

A Montréal

Quelques minutes plus tard, dans ce qui semble un plan concerté, trois autres autobus ont aussi subi des attaques.

Encore là, les projectiles utilisés sont des billes projetées à l'aide de frondes.

Les incidents sont survenus aux intersections des rues Emile-Journault et Saint-Hubert, Jean-Talon et Chateaubriand, et des rues Drolet et Mont-Royal.

Selon les rapports de la police, personne n'a été blessé et aucun suspect n'avait été arrêté tôt cette nuit, en rapport avec ces derniers incidents.

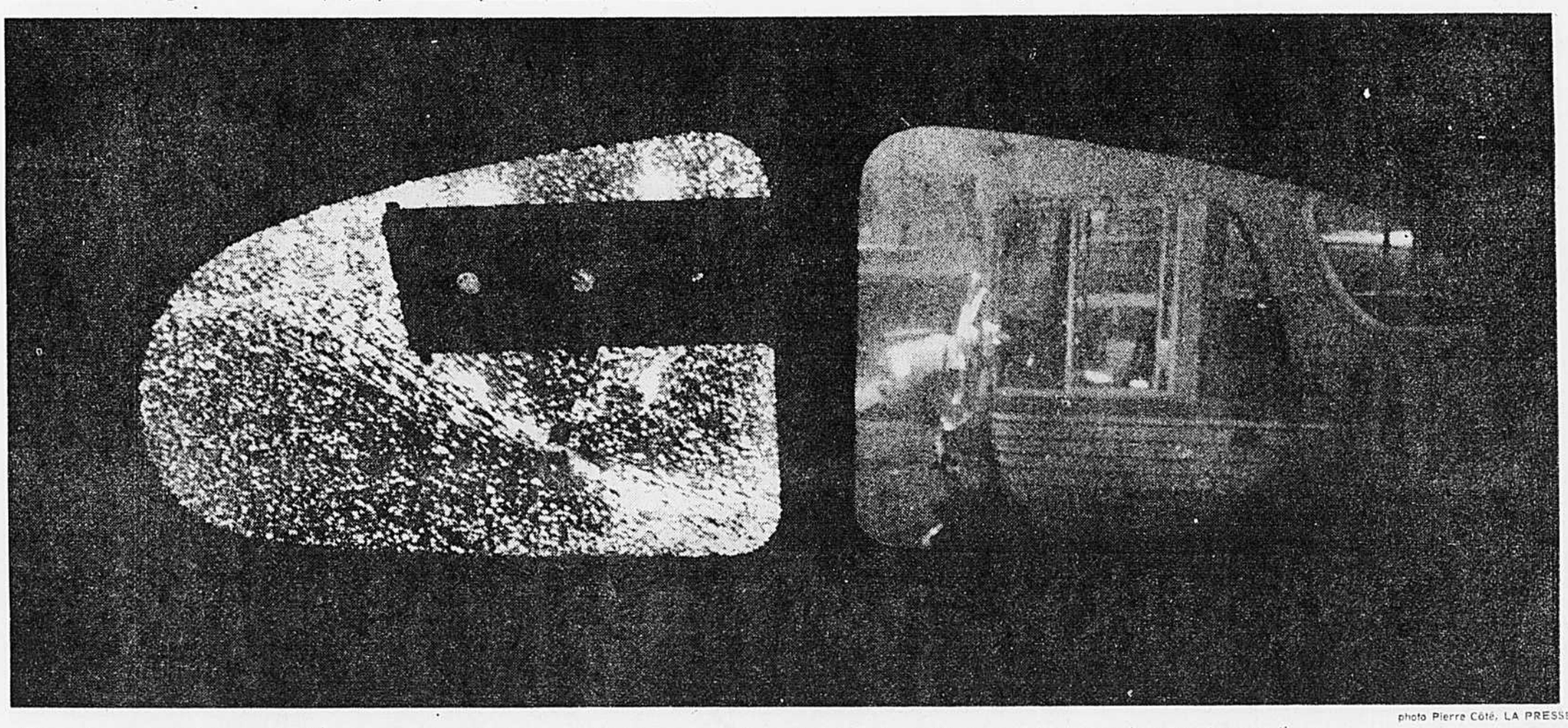


photo Pierre Côté, LA PRESSE

On peut apercevoir à travers la vitre non endommagée du pare-brise les autres autobus attaqués qui ont été réunis à la station de métro Longueuil.

Québec n'intervient pas pour le moment

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre Robert Bourassa a affirmé, mardi soir, que la situation dans le transport en commun, à Montréal, n'est pas encore détériorée au point qu'elle nécessite l'intervention de l'Assemblée nationale.

Tout en se montrant prudent et en n'écartant nullement un éventuel recours à une loi d'urgence pour mettre fin au conflit, M. Bourassa a laissé entendre que les négociations d'hier laissaient peut-être présager "un certain rapprochement" entre les deux parties.

Le conseil des ministres s'est réuni ce matin et a fait le point sur le conflit. On devait y évoquer, pour la forme, les aspects complexes d'une loi qui exigerait le retour au travail de syndiqués en grève illégalement et légalement.

M. Bourassa a de nouveau soutenu que les syndiqués n'avaient absolument rien à gagner en poursuivant une grève illégale.

Le premier ministre espère que les événements d'hier seront de nature à éviter une convocation spéciale de l'Assemblée nationale.

La situation se détend à Laval alors que les parties se rencontrent

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Il y a eu un certain déblocage, hier soir, dans le conflit opposant la Ville de Laval et les quelque 270 policiers de cette municipalité.

En soirée hier, le président de la Fraternité des policiers, M. André Nadon, et son exécutif syndical étaient convoqués à une importante rencontre avec les autorités de cette ville, dont le maire Lucien Paiement, le gérant municipal, M. Marc Perron, et le directeur de la police, M. Léo Lequin.

A l'issue de la rencontre, le président de la Fraternité des policiers a fait savoir que les autorités municipales n'avaient pas formulé de nouvelles offres. Il a cependant ajouté qu'une autre réunion devait avoir lieu avant le début des séances de conciliation, prévues pour lundi prochain.

Par ailleurs, les autos-patrouille de la Sûreté du Québec qui avaient été dépêchées à Laval, lundi soir, après que le maire eut informé le sous-ministre de la Justice que l'état d'urgence avait été décrété dans cette ville, se sont retirées hier soir.

Le directeur Lequin a déclaré à LA PRESSE qu'il n'avait pas demandé l'assistance de la SQ, hier soir, parce que les policiers municipaux devant être normalement en fonction étaient effectivement au rendez-vous.

Malgré le conflit, M. Lequin se dit satisfait de ses policiers en général: "Lorsqu'il y a urgence, ils sont sur place quelques instants plus tard", d'ajouter le directeur.

Relativement aux coups de feu qui auraient été tirés dans la direction de sa demeure, lundi soir, M. Lequin est d'avis que ce n'est pas l'oeuvre de policiers de Laval.

Le président de la Fraternité a pour sa part déclaré qu'il était entré en communication avec le sous-ministre Normand, à la Justice, et avec le président de l'Association des policiers provinciaux, M. Guy Magnan.

M. Nadon a mentionné qu'il avait dit à M. Normand qu'il avait l'impression que les agents de la SQ, dépêchés à Laval, jouaient le rôle de "scabs".

D'après M. Nadon, certaines informations auraient été mal transmises aux agents provinciaux, car ceux-ci avaient l'impression qu'ils avaient été dépêchés à Laval parce que les policiers de cette ville avaient débrayé.

Le sous-ministre Normand aurait déclaré au président de la Fraternité que la Sûreté du Québec n'avait pas l'intention de jouer le rôle de "scab".

Pour sa part, le président de l'APM aurait mentionné à M. Nadon qu'il était très surpris d'apprendre l'intervention de la Sûreté du Québec dans Laval et qu'il était pour s'informer du rôle que les policiers provinciaux avaient à jouer dans ce conflit.

Au cours d'une assemblée d'information, tenue hier soir, le président de la Fraternité a incité les policiers à demeurer dans la légalité.

Puis à l'endroit des journalistes, il a lancé que depuis la fusion des municipalités de l'Ile Jésus, il y avait beaucoup moins d'auto-patrouille dans les rues de Laval.

Le policier lavallois reçoit présentement un salaire annuel de $11,005. Le syndicat demande la parité de salaire avec les policiers de la CUM, dont le nouveau contrat de travail leur donne $14,150 par année.

Laval obtient une injonction

par Léopold LIZOTTE

Après avoir refusé, hier après-midi, une injonction réclamée par la Fraternité des policiers de Laval, le juge John A. Nolan en a accordé une aux autorités de cette ville, ce matin, pour mettre un terme à la grève du zèle entreprise par ses agents, pour obtenir la signature d'une nouvelle convention collective.

Dans le premier cas, les policiers demandaient que soit respectée par la ville une clause spécifique de leur contrat, obligeant les autorités à placer deux policiers au lieu d'un sur les voitures de patrouille, entre 4 h. p.m. et 8 h. a.m., chaque jour, et à ne pas user de représailles contre les policiers qui refuseraient de patrouiller seul.

Dans le cas de la ville, son procureur, Me Jean Allaire, ayant exposé les divers incidents survenus dans cette localité, ces derniers jours, a déclaré qu'il y avait état d'urgence, et qu'il fallait un ordre de retour au travail normal immédiatement.

C'est l'ordre qu'a donné le juge Nolan, ce matin, en soulignant que les gestes posés par certains policiers de Laval entraient dans la définition même de la grève, alors que celle-ci est absolument interdite aux policiers et pompiers.

Tous les membres de la force constabulaire sont donc astreints à accomplir leur travail "selon leur serment d'office . . . et selon leur contrat de travail échu". Et ce jusqu'à vendredi, 5 h.

Dès la matinée de ce jour-là, toutefois, les deux parties reviendront devant le tribunal, la Fraternité pour réclamer l'émission d'une injonction interlocutoire sur les mêmes points soulevés hier, la ville pour obtenir que l'ordre donné ce matin soit prolongé, jusqu'à ce que le débat soit vidé au fond.

GRANDE VENTE!
LIQUIDATION
À NOS ENTREPÔTS
—UNE OFFRE SANS PRÉCÉDENT—
350 PEINTURES À L'HUILE ORIGINALES DOIVENT ÊTRE LIQUIDÉES EN 3 JOURS:
DEMAIN 9 a.m. — 9 p.m.
VENDREDI 9 a.m. — 9 p.m.
SAMEDI 9 a.m. — 5 p.m.
Paysages canadiens et européens, marines, scènes de Montréal, natures mortes, scènes d'automne et d'hiver dans les Laurentides et des Cantons de l'Est, nus, abstraits, portraits, etc., etc.
$35. (Ord.: $90) $60. (Ord.: $150) $85. (Ord.: $250) $100. (Ord.: $300) $125. (Ord.: $375) $150. (Ord.: $475)
CHÈQUES PERSONNELS ACCEPTÉS
Grandeurs de 8" x 10" à 24" x 48", élégamment encadrées.
NE MANQUEZ PAS CETTE OCCASION UNIQUE
RENDEZ-VOUS AUX ENTREPOTS DE LA GALERIE ROYALE
SUITE 503 au 5e ÉTAGE
1420 ouest, rue Sherbrooke (coin Bishop) Tel.: 845-4677

SANDWICHES ASSORTIS
48 SANDWICHES COCKTAIL $4.25 la bte
FRAIS DU JOUR
POUR VOS RÉCEPTIONS DE BUREAU OU À LA MAISON
Nous vous fournirons de délicieux hors-d'oeuvres chauds et froids, canapés, bouchées, plateaux de céleri et olives, plateaux de fromages, plateaux de viandes. À prix raisonnables
PEGROID'S
4075, SAINT-DENIS
NOUS LIVRONS PARTOUT A MONTREAL
844-3901

GRAND SPECIAL
COMMANDEZ MAINTENANT POUR L'AUTOMNE
D'AVANT-SAISON
Économisez le chauffage
Éliminez la peinture
VENTE DE 3 JOURS
Épargnez jusqu'à 20%
PORTES de 2"
FENÊTRES intérieures ou extérieures à 3 rainures
FENÊTRES coulissantes commerciales
• Choix de couleurs
• Isolation parfaite
• Qualité supérieure
• Installation par experts
• Garantie totale
• Boite en métal
Appelez IMMÉDIATEMENT
CANADA ALUMINIUM
3641 est, rue Fleury Montréal
321-8828 323-5319
MENTIONNEZ CETTE ANNONCE POUR VOTRE ESCOMPTE

Pour rehausser votre élégance cet automne...
Création Célèbre
Chaussure à lanière bouchée en cuir verni noir. Coloris bleu ou havane. Pointures 5 à 10½. Largeurs 2A et B.
$26.95
Création d'Amico
Très confortable chaussure en chevreau. Coloris havane ou sable. pointures 5 à 10½, largeurs 3A, 2A, B et C.
$29.95
Choix de ravissants sacs à main assortis
Louis Des Lauriers LIMITÉE
H. Giroux & Fils INC
6914, rue St-Hubert, 273-2813 • 1500 e., Mont-Royal, 521-3164
4029, rue Ontario, 521-9414

Le ministre Toupin n'aurait peut-être pas dû inaugurer l'usine de la famille Saputo

— Bourassa

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre Robert Bourassa a avoué, mardi soir, que son ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin, n'aurait peut-être pas dû participer à l'inauguration de l'usine de la famille Saputo, dimanche, à Maskinongé.

Le conseil des ministres a tenu sa réunion hebdomadaire, ce matin, avant le départ de M. Bourassa pour la conférence annuelle des premiers ministres à Toronto, et M. Toupin devait en profiter pour "s'expliquer."

Dans un article publié, mardi, LA PRESSE a fait état de la participation de M. Toupin et de deux autres députés libéraux, MM. Yvon Picotte (Maskinongé) et Michel Denis (Berthier) à l'inauguration de la nouvelle usine de la société "Les produits Caillette inc", propriété de la famille Saputo dont les liens avec certains personnages de la Cosa Nostra ont déjà été exposés publiquement.

Interrogé à ce sujet, à sa sortie d'une réunion du conseil supérieur du Parti libéral du Québec, M. Bourassa a commencé par crâner en demandant aux journalistes "Qui ça Saputo?", Qui ça Joe Bonanno?"

De l'aveu même de M. Giuseppe Saputo, qui était dimanche sur l'estrade d'honneur au coté du ministre Toupin, Joe Bonanno, un ancien chef de la Cosa Nostra de New York, fut durant plusieurs années "un conseiller très utile".

Puis devant l'insistance des journalistes, il leur a demandé de se montrer prudents et de ne pas associer sans preuve des gens au monde interlope.

Il a rappelé comment depuis une vingtaine d'années le milieu du crime organisé avait inflitré le monde des affaires et que par conséquent il n'était pas toujours facile d'identifier les gens qui ont des actions dans des compagnies afin de savoir s'ils font partie ou non de la pègre.

"Il faut redoubler de prudence. M. Toupin va m'en parler demain. Il a essayé de communiquer avec moi aujourd'hui.(...) Ce qu'il faut quand même retenir, c'est, a dit M. Bourassa, que le gouvernement a établi l'enquête sur le crime organisé.(...)

"M. Cotroni a aussi dit à l'enquête sur le crime organisé que le gouvernement à abattre c'était celui de Bourassa et ne touchez pas à mes amis de l'UN".

"Toupin, je vous le rappelle, n'est pas allé inaugurer un bookie avec la famille Saputo, c'est une entreprise. Il ne faudrait pas faire une tempête dans un verre d'eau. Je vais m'informer sur ce qui a pu justifier sa présence."

"Peut-être qu'il n'aurait pas du y aller. On va voir pourquoi."

Puis M. Bourassa a rappelé que personne n'avait réussi à démontrer que son gouvernement avait posé un seul geste pour favoriser le monde interlope et que personne n'avait prouvé non plus, dans le cadre de "l'affaire Laporte" que M. Pierre Laporte avait effectué un seul appel téléphonique en faveur de la pègre.

Il faut quand même rester lucide, a poursuivi le premier ministre, et évaluer le gouvernement à partir des gestes."

Et là-dessus, M. Bourassa en a conclu que si M. Toupin avait été informé de la question, il n'aurait certes pas assité à cette cérémonie qui s'est déroulée sous la surveillance discrète d'une équipe de spécialistes du crime organisé de la Sûreté du Québec.

Toutefois, M. Toupin n'était pas sans connaitre la famille Saputo puisqu'il avait accordé une subvention de $60,000 à la société E. Saputo, en 1972, une entreprise dirigée par Lino Saputo. L'entreprise subventionnée s'était alors portée acquéreur d'une crémerie appartenant à Giuseppe Saputo et Figli.

D'ailleurs, en réponse à un journaliste de LA PRESSE, M. Toupin, plus tôt cette semaine, a souligné qu'il n'aurait pas accepté une invitation semblable pour l'usine Saputo de Montréal "à cause des problèmes avec la police et les services de santé de Montréal".

De cette subvention, M. Bourassa, a dit hier soir, qu'il reste convaincu qu'elle a été accordée de bonne foi.

Quand un journaliste de langue anglaise a demandé à M. Bourassa comment il se faisait que M. Toupin avait vanté la famille Saputo pour la façon dont elle a su s'intégrer au milieu québécois, le premier ministre au répondu que "les hommes politiques en avalaient assez sans se faire lier, en plus, à ce genre de personnes".

"S'il est vrai que le ministre leur (la famille Saputo) a rendu hommage, a continué M. Bourassa, je suis sûr qu'il l'a fait non pas parce qu'elle est reliée au crime organisée mais parce que leur entreprise est bien organisée."

CTCUM: les négociations continuent lentement

par Mario FONTAINE

Les pourparlers entrepris hier entre la CTCUM et ses 1,600 employés d'entretien et de garages ont connu un temps d'arrêt aujourd'hui, alors que ces derniers ne se sont pas présentés à la table de négociation.

Les grévistes devaient en effet soumettre un texte à la commission en début de la matinée, texte qui prévoit certains mécanismes visant à assurer le transport en commun les jours de fête.

Cette question est primordiale, puisque c'est par suite de la levée de 73 suspensions contre des salariés qui avaient refusé de travailler les 24 juin et 1er juillet derniers que les travailleurs ont massivement quitté leurs postes, il y a maintenant plus de cinq semaines.

"Nous regrettons l'absence des grévistes, mais nous sommes toujours prêts à les recevoir d'ici la fin de la journée", déclarait ce matin le directeur du service des relations industrielles de la CTCUM, M. Jacques Guilbault.

Hier, les deux parties avaient discuté de la question du travail les jours fériés pendant près de deux heures, après quoi le syndicat annonçait q'il soumettrait des propositions écrites à la commission aujourd'hui.

Il nous a été impossible de connaître la raison de l'absence des syndiqués, mais celle-ci devait être de courte durée, puisque les discussions ont repris à 13h30 cet aprèsmidi.

Une autre rencontre réunira bientôt les représentants des 300 employés de bureau, des 100 caissiers et ceux de la Commission de transport de Montréal. Aucune date n'a encore été fixée, car la commission déclare manquer de négociateurs disponibles.

On s'attend à ce que ces pourparlers portent sur l'indexation du salaire de ces travailleurs au coût de la vie, comme c'est le cas pour les chauffeurs d'autobus et les opérateurs du métro.

Les porte-parole de ces derniers entreprenaient hier des "discussions sérieuses" avec la CTCUM, discussions qui se poursuivront vendredi matin.

Ces rencontres avec les différents groupes d'employés de la CTCUM font suite à de fortes pressions exercées par le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, sur la Commission de Transport. Celle-ci avait toujours refusé le principe de la discussion jusqu'à hier, alléguant qu'elle refusait de rouvrir un contrat encore valide jusqu'en juillet 1975.

EXPLOITE

SUITE DE LA PAGE A 1

partie d'un groupe d'amitié Québec-URSS."

"Un jour, raconte-t-il, il y avait 15,000 enfants, environ, dans un aréna. C'était après un spectacle. On passait dans un corridor et une femme qui se trouvait à dix pieds de moi, m'a lancé son bébé, littéralement. J'ai crié des noms à la femme!"

"Tout le monde exploite tout le monde"

Jacques Desrosiers affirme être conscient des critiques que son personnage suscite, des critiques qu'il a soulevées. "Il y en a qui trouvaient que j'exploitais trop mon personnage. Mais tout le monde exploite tout le monde! Le talent est monnayé c'est simple comme cela, et les autres, qu'ils viennent de n'importe où, font la même chose que moi".

"Le côté commercial ne me gêne pas du tout. Les critiques ne viennent pas du grand public. Les gens qui critiquent Patof, ce sont des gens qui n'ont jamais soulevé un pouce de sensibilité chez les enfants: c'est normal qu'eux trouvent que Patof est kétaine!"

"Mais Patof est un beau personnage, je l'aime. Je m'amuse vraiment à faire ce personnage-là. Et ce que j'ai fait, je l'ai gagné proprement, je ne l'ai pas volé!"

"Moi, je fais travailler du monde et je fais un métier que j'aime. S'ils ne m'aiment pas, ils n'ont qu'à ne pas me regarder à la télévision! Nous battons toutes les cotes d'écoute !"

"Dans la vie, c'est comme en politique: plus tu montes, plus on te descend", dit-il.

En retraçant l'histoire du personnage de Patof, Desrosiers fait allusion aux "divergences de vues" qui ont existé entre le canal 10 et lui. "Ces divergences portaient sur les droits dérivés du personnage", explique-t-il. Selon Robert L'Herbier, vice-président à la programmation de Télé-Métropole, "Ces divergences se sont produites au moment où l'émission "Le Capitaine Bonhomme", à laquelle participait Jacques Desrosiers, était encore en ondes. Les divergences n'avaient pas trait à Patof en particulier. Peut-être était-ce que l'émission ne répondait plus aux standards que nous nous étions fixés. Je veux bien amuser les enfants, mais en même temps, les instruire, et les développer. La totalité de l'émission ne répondait pas à ce que je voulais. C'est à ce moment-là que nous avons pris la décision de mettre un terme à la série et d'en faire une autre, une nouvelle, avec Patof..."

"Aujourd'hui, tout cela est aplani, explique Jacques Desrosiers. Je travaille en collaboration avec le canal 10, et il y a 70 pour cent d'éducation dans notre émission".

"Comment j'explique mon succès? Je pense que la scène est un miroir, que les gens se reconnaissent. Car Patof ressemble beaucoup aux enfants, ils s'identifient à lui..."

ALLMAND

SUITE DE LA PAGE A 1

des ententes de 1966, la GRC apporte une contribution importante à la mise en application des lois pénales dans ces deux provinces. Plus particulièrement au Québec, la division "C" de la GRC, dont les quartiers généraux se trouvent à Montréal, compte deux sous-divisions avec des effectifs totalisant plus de 1,200 personnes.

"Non seulement la GRC, écrit encore M. Allmand, est-elle responsable au Québec de la mise en application des lois fédérales, telles la loi sur les narcotiques, les douanes et l'accise, l'impôt sur le revenu, l'aéronautique et la sécurité, mais la GRC collabore en plus de façon très étroite avec la Sûreté du Québec et les divers corps policiers municipaux dont, évidemment, celui de la Communauté urbaine de Montréal, spécialement dans le domaine des fraudes commerciales et du crime organisé, deux tâches pour lesquelles la GRC a mis sur pied des équipes spécialisées. Il va sans dire que le coût de ces services est assumé entièrement, sans aucune contribution provinciale, par le gouvernement du Canada", conclut M. Allmand.

LE COUT

SUITE DE LA PAGE A 1

acheter ce que l'on pouvait acheter pour $100 en 1961. En d'autres mots, le dollar actuel ne vaut plus que 59 cents comparativement au dollar de 1961.

Le mois dernier, le sucre a augmenté de 12.6 p. 100; le porc, de 8.8 p. 100; le boeuf, de 4.2 p. 100; les fruits frais, de 3.5 p. 100; les céréales et les pâtes alimentaires, de 1.5 p. 100; les produits laitiers, de 0.6 p. 100 et l'huile, de 0.1 p. 100.

Comparativement à l'an dernier, à la même période, le coût des aliments en conserve a augmenté de 20 p. 100; ceux des fruits frais, de 13 p. 100, du boeuf, de 7.7 p. 100; de la volaille, de 3.8 p. 100; des oeufs, de 1.1 p. 100; du sucre, de 160 p. 100.

Dans l'ensemble, les Canadiens dépensaient 14.3 p. 100 de plus qu'au mois d'août 1973 pour se nourrir.

Par ailleurs, le prix du vêtement a augmenté de 0.5 p. 100 le mois dernier; ceux des transports, de 0.6 p. 100; des soins personnels et de l'hygiène, de 1.5 p. 100; des loisirs, de 1 p. 100; des tabacs et alcools, de 0.8 p. 100.

AMYOT

SUITE DE LA PAGE A 1

calé dans le lac plutôt que de décrocher."

Il précise d'ailleurs ses intentions pour la Manche: "Je ne vais pas là pour battre un record, je vais là pour traverser."

Après sa première traversée de la Manche en juillet 1956, les gens de Québec avaient organisé une belle fête pour Jacques Amyot. On lui avait remis une bourse de $20,000. Il ne s'attend à rien cette fois, accomplissant l'exploit pour sa satisfaction personnelle . . . et pour les quelques articles de journaux qui seront consacrés à l'exploit.

Mais la natation aura quand même permis à Jacques Amyot, l'ancien dessinateur enfermé dans son bureau, de devenir Jacques Amyot, directeur des relations publiques d'une importante distillerie québécoise. Elle lui aura surtout permis de sortir de lui-même et de contenter ce goût du contact humain qu'il ne pouvait satisfaire dans son ancienne profession.

Le Sénat veut modifier en profondeur le système de libération conditionnelle

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Dans un rapport rendu public ce matin, le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles formule 78 recommandations dont plusieurs portent sur des modifications radicales à la fois du système correctionnel et du processus de décision en la matière.

L'une de ces recommandations stipule que la période minimum de détention obligatoire avant l'admissibilité à la libération conditionnelle facultative devrait être égale au tiers de la peine d'emprisonnement, ou sept ans, en prenant la plus courte des deux périodes, et à dix ans pour les détenus condamnés à l'emprisonnement à perpétuité à titre de peine minimum.

Présidé par le sénateur Carl Goldenberg, le comité — dont les travaux ont duré trois ans — estime que la libération conditionnelle doit être une mesure légale, adoptée dans l'intérêt de la société et du délinquant et permettant l'élargissement systématique des détenus selon une procédure clairement établie.

Voici un résumé de quelques-unes des recommandations qu'il formule :

- La Commission nationale des libératitons conditionnelles devrait être déchargée de toute responsabilité en matière de clémence.
- La responsabilité de la sentence devrait continuer à incomber aux tribunaux comme le stipule le Code criminel.
- Les sentences d'emprisonnement pour une période déterminée et une période indéterminée prévues dans la Loi sur les prisons et les maisons de correction devraient être abolies.
- Le pouvoir d'accorder la libération conditionnelle aux détenus emprisonnés dans des établissements provinciaux devrait être remis aux gouvernements provinciaux.
- Il faudrait confier à des responsables régionaux le pouvoir de décider en matière de libération conditionnelle.
- Tout délinquant condamné à l'emprisonnement dans un établissement provincial devrait avoir le droit de demander la libération conditionnelle et ce droit devrait être inscrit dans les lois pertinentes.
- L'administration d'un établissement pénal devrait être tenue de faire parvenir une demande de libératiton conditionnelle à l'organisme responsable dans les sept jours qui suivent la réception de la demande.

FTQ-CONSTRUCTION

SUITE DE LA PAGE A 1

que de s'étendre au reste de la province..."

Hier matin, M. Jean Lebon, directeur général de l'ASECQ confirmait ce bulletin. En ajoutant que les "pressions" s'exercent maintenant sur les entrepreneurs de la Vieille capitale.

En un mot, a-t-il dit, la lutte, à Montréal, est terminée et les entrepreneurs l'ont perdue, ayant dû céder devant le chantage. Ce qui transforme en baroud d'honneur la lutte entreprise par l'Association de la construction de Montréal devant les tribunaux afin de faire annuler ces mini-ententes, puisque la majorité de ses membres s'y sont conformées.

A la FTQ-construction, on hésitait à employer le mot "victoire".

Parce que, nous a expliqué le responsable de l'information à la FTQ-construction, M. Claude Brun, ces ententes sont presque toutes "verbales".

En un mot, il est vrai que la majorité des entrepreneurs ont consenti à verser immédiatement les 50 cents exigés mais comme il n'existe aucun texte, il se pourrait qu'ils cessent de le faire, si jamais la FTQ relâchait sa vigilance.

En attendant, la lutte est terminée sur les gros chantiers, du moins dans la région métropolitaine: les ralentissements ont cessé et les ouvriers touchent, pour la plupart, 50 cents l'heure de plus que ne le prévoit la loi.

Grande Vente de Blanc...

de joli blanc

*Disponible au prix régulier dans la vaste gamme de couleurs pastel : "AVANT-GARDE".



PRIX SPÉCIAL $7.99 le gallon

PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ: $11.80

UN RABAIS DE $3.81

CROWN CRAFT, latex acrylique d'intérieur. Inodore. Masque très bien, donc idéal pour les plafonds, le salon et les chambres. S'applique facilement au pinceau ou au rouleau sur presque toutes les surfaces et sèche rapidement. Excellente résistance au jaunissement. Pinceaux ou rouleaux se nettoient facilement avec de l'eau. Ce blanc, joliment blanc, peut être obtenu, au prix régulier dans la vaste gamme de couleurs pastel "AVANT-GARDE".



PRIX SPÉCIAL $8.99 le gallon

PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ: $12.30

UN RABAIS DE $3.31

CROWN CRAFT, semi-lustre à l'alkyde pour intérieur. Lavable et résistant au jaunissement, il est idéal pour la cuisine, la salle de bain et les boiseries. S'applique facilement, au rouleau ou au pinceau, sur presque toutes les surfaces. Ce joli blanc peut egalement être obtenu, au prix regulier, dans la vaste gamme de couleurs pastel "AVANT-GARDE".

CROWN DIAMOND
pour longtemps.

SERVICES ORTHOPÉDIQUES

Bains de siège — Bandes herniaires — Bas élastiques — Béquilles — Cannes — Chaises roulantes (vente et location) — Commodes — Marchettes — Collet cervical — Traction cervicale — Support abdominal — Colostomie — Iléostomie — Mastectomie — Urinal portatif.

CORSETS:
Dorso-lombaire, lombo-sacré, sacro-iliaque, hyper-extension.

Du lundi au vendredi: de 9h à 9h30 p.m.
le samedi: de 9h à 5h p.m.

STATIONNEMENT GRATUIT

CENTRE ORTHOPÉDIQUE DE MONTRÉAL
Pharmacies Escomptes Jean Coutu,
Jean-P. Duquet, L. Ph., prop.
916-922 est, rue Sainte-Catherine — 845-9248

CRD CENTRE DE RENOVATION DOMICILIAIRE INC.
LAVAL — 5, montée Masson, 661-7721
REPENTIGNY — 295, Notre-Dame, 581-0450
ST-EUSTACHE — 465, boul. Sauvé, 473-4653

CYR & NEPVEU INC.
323, Montée Gagnon
Ste-Anne-des-Plaines
435-0907
54, rue Principale
St-André-d'Argenteuil
537-3737
215, Brébeuf
Beloeil
467-3351

J. P. BERTHELET
2199, Marie-Anne
Montréal
525-4933

BISSON & MAILHOT
1047 est, Fleury
387-6156

CENTRE DE CONSTRUCTION D.M. ENRG.
3639, chemin Oka
St-Joseph-du-Lac
473-9533

GOINEAU & BOUSQUET
Ltée
164, des Laurentides
Laval — 667-9770

PEINTURE HÉBERT PAINT
Wallpaper - Tapisserie
683 ouest, Jean-Talon
Montréal — 272-0590

FERRONNERIE LANGLOIS
14,095, Dorchester
Pointe-aux-Trembles
642-3249

FERRONNERIE MONTRÉAL-NORD
4837 est, boul. Gouin
Montréal-Nord
322-2420

OGILVY'S
842-7711 Poste 238
Commandes postales non acceptees
Département de peinture au sous-sol

QUINCAILLERIE R. OUELLETTE
422 est, Jarry
Montréal
384-0380

QUINCAILLERIE R. ROBERT
143, de la Concorde
Laval — 667-6054

SYLVIA DECOR ENRG.
7438-A, St-Hubert
Montréal
271-6660



téléphoto PA

Survivants d'un accident d'avion

Un DC-9 de la compagnie Eastern s'est écrasé à l'atterrissage dans le brouillard ce matin à l'aéroport Douglas de Charlotte, en Caroline du Nord. 69 des 82 occupants ont trouvé la mort dans l'accident.

Inflation: Stanfield réclame la reprise des travaux parlementaires

OTTAWA (PC) — Le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, a accusé hier le gouvernement de ne rien faire qui vaille contre l'inflation qui assaille l'économie.

Il a fait cette déclaration à l'issue d'une réunion à huis clos qu'avaient tenue pendant toute la journée les députés conservateurs au Parlement.

M. Stanfield, qui s'adressait à des reporters, a dit qu'il ne comprenait pas pourquoi "le gouvernement est inactif", pourquoi le gouvernement n'avait pas encore présenté un programme au Parlement.

"Le gouvernement est en vacances depuis les élections", a-t-il soutenu, ajoutant que les problèmes sont énormes et que l'attitude du gouvernement est vraiement renversante.

Les problèmes de l'inflation et du chômage sont inexcusables et l'inaction du premier ministre Trudeau et de tout le gouvernement libéral est incompréhensible, a dit encore le leader conservateur.

"Avant la défaite du gouvernement aux Communes, a-t-il poursuivi, le premier ministre disait que le Parlement avait beaucoup de choses à faire. J'aurais pensé qu'après les élections, il aurait été impatient de convoquer le Parlement."

La régie des prix et des revenus dont les Conservateurs ont réclamé la création durant la dernière campagne électorale, ils ne la réclameront pas de nouveau au cours de la prochaine session, qui doit débuter le 30 septembre, a-t-il dit.

"La grande question, a-t-il dit, ce sera de savoir ce que le gouvernement fera au sujet de l'inflation.

"Notre travail, c'est de chercher à connaître la politique du gouvernement. Mais j'ai bien l'impression que le gouvernement n'a pas de politique. Nous devrons alors exercer des pressions sur lui pour qu'il en ait une, pour qu'il fasse quelque chose devant les difficultés inflationnistes avec lesquelles les Canadiens sont aux prises."

Que le gouvernement gouverne

M. Stanfield a tenu à préciser que son parti ne rejette pas la politique de contrôles que celui-ci a exposée durant la campagne électorale. "Seulement, dit-il, le peuple s'est prononcé. Il a demandé au gouvernement Trudeau de gouverner. Eh bien, qu'il gouverne."

M. Stanfield a dit enfin qu'il ne croit pas qu'il soit nécessaire de convoquer une conférence nationale dont l'objet serait d'étudier le problème de l'inflation.

Que le gouvernement gouverne, a-t-il conclu.

Les conservateurs, en plus d'avoir discuté de l'économie, ont procédé à un remaniement des représentants du parti en Chambre et des attributions au sein du caucus.

M. Don Mazankowski, qui demeure président du caucus, a expliqué que ces changements avaient été rendus nécessaires par suite de la défaite de certains députés lors de la dernière élection. D'autres changements seront apportés pendant la prochaine session.

M. Gerald Baldwin a été confirmé dans ses fonctions de leader du parti en Chambre, et M. Robert McKinley a été nommé comme whip du parti, MM. Walter Baker et Angus MacLean leaders adjoints du parti en Chambre, M. Steve Paproski whip adjoint, M. Bill Clarke secrétaire du caucus et Robert Coates responsable des questions écrites.

M. Baldwin remplace M. Tomm Bell, défait le 8 juillet dernier. M. Clarke succède à M. Stan Schumacher, qui a été réélu, mais qui a décidé de céder sa place comme secrétaire du caucus.



Ces fauteuils faits pour durer expriment la chaleur de votre intérieur

La réputation des meubles Kroehler n'est plus à faire, car ils l'ont méritée avec l'usage et le temps. De fait, si les gens en parlent en bien, c'est probablement parce qu'ils les apprécient. A l'aide de quelques exemples, vous comprendrez pourquoi l'on dit que leur confort autant que leur apparence expriment la chaleur d'une soirée passée avec de bons amis.

Venez les voir chez Eaton, Centre-ville (septième étage), Anjou, Pointe-Claire, Mail Cavendish et Carrefour Laval. Egalement à ou par Sherbrooke, Carrefour de l'Estrie et à ou par Ottawa, Centre commercial Bayshore, rayon 470.

Achats en personne seulement.

1. Fauteuil berçant

Prix Eaton
199.99 ch

Ce fauteuil avec son armature en bois franc et ses joints collés et renforcés vous assure de la robustesse. Le siège avec ses ressorts anti-affaissement et le coussinement de 4" "Restonair" ne peut qu'être confortable. Le dossier rembourré de mousse et de feutre, avec des ressorts anti-affaissement est aussi confortable que le siège. De plus, le fauteuil pivote en plus de bercer. Quant au recouvrement en velours de viscose et coton, il est offert dans de chaudes teintes de vert, ton or ou bleu. C'est dire combien il réchauffe la pièce où il figure.

2. Berçant et pivotant

Prix Eaton
199.99 ch

Fauteuil d'apparence somptueuse. Son confort est assuré par le siège avec des coussins rembourrés de 5" de polymousse et des ressorts anti-affaissement. Le dossier est rembourré de mousse et de feutre, a les mêmes ressorts et un appui-tête réglable de 4" de polymousse. La robuste armature est en bois franc avec joints encollés. Le recouvrement en vinyle d'aspect cuir de couleur acajou achève l'apparence et le somptueux confort qu'offre ce fauteuil.

3. Fauteuil «Monsieur» pivotant et berçant

Prix Eaton
149.99 ch

Il est muni d'un moelleux dossier capitonné "Sleepy Hollow". Le siège a des coussins rembourrés de «Lux-i-Foam» ou de «C-Lux» si désiré. Ces coussins sont réversibles, donc, gardent leur aspect neuf plus longtemps et ils ferment à glissière. Le recouvrement de rayonne et nylon à motifs floraux imprimés sur champ vert, bleu ou ton or ajoute au confort qu'il offre un aspect chaleureux tout aussi confortable.

4. Fauteuil «Madame» pivotant et berçant

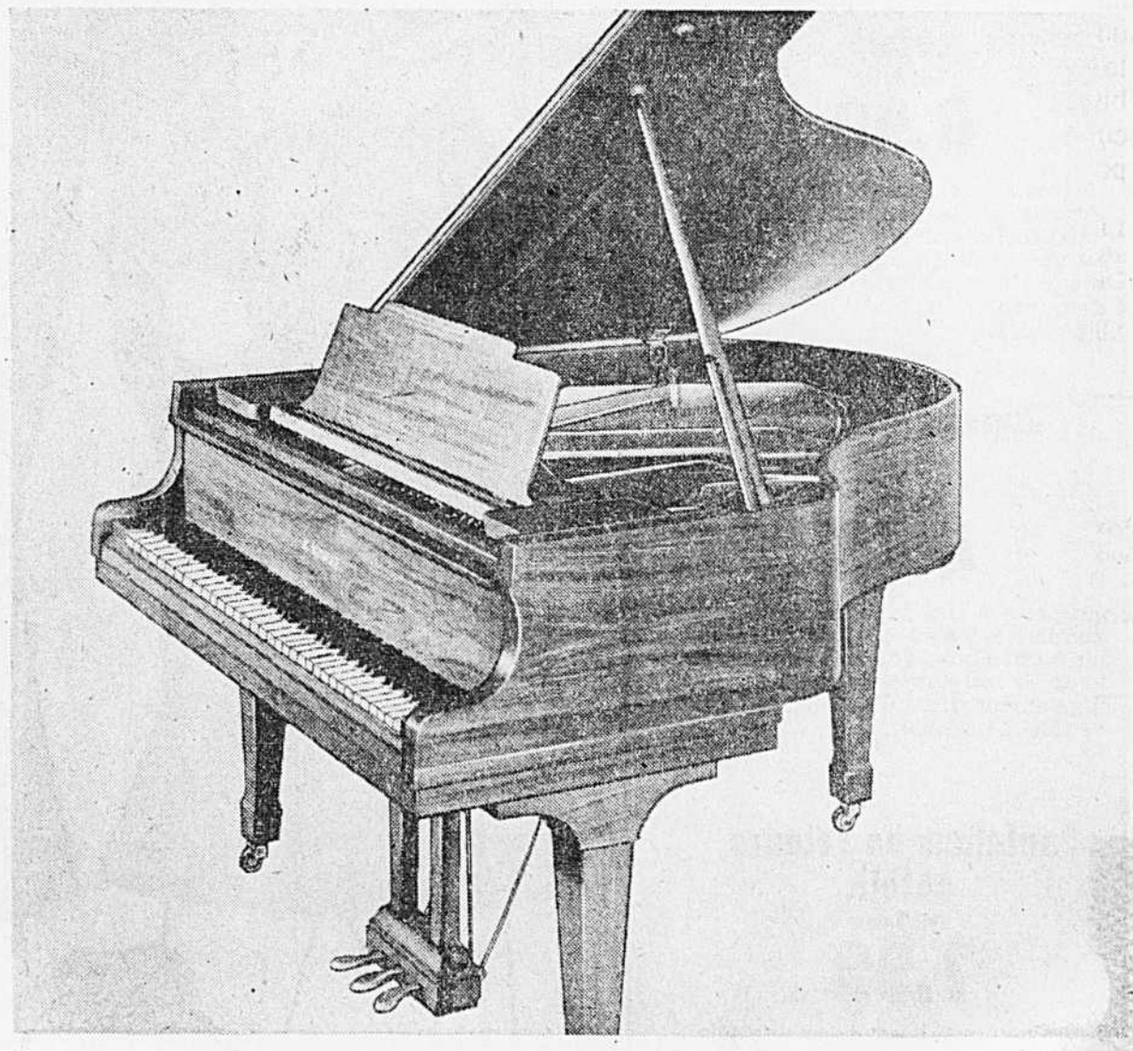
Prix Eaton
179.99 ch

Les coussins rembourrés de C-Lux et fermant à glissière promettent d'être confortables. Les bras sont rembourrés de mousse pour être plus confortables. Pivote 360° grâce à un roulement à billes. Le recouvrement de velours de rayonne dans des teintes de vert mousse, ton or ou brun complète l'aspect de confort et l'ajoute au confort véritable que ce fauteuil offre.

Achats en personne seulement

Piano Kawai «Classic Grand»: de quoi satisfaire le musicien le plus exigeant

4900.00 banc inclus



Chaque piano Kawai est le résultat d'un demi-siècle d'évolution associé à une main-d'oeuvre parmi les plus expertes au monde. Ces instruments sont construits dans une manufacture des plus modernes et la qualité de chacun est dûment contrôlée à chaque étape de la production. Ce merveilleux instrument en particulier a été minutieusement conçu pour vous offrir la meilleure tonalité qui soit. Il a un aspect sophistiqué qui convient à tout lieu et reflète votre respect pour les oeuvres classiques et le travail méticuleux. Le clavier de 88 touches couvrant 7¼ octaves en fait un excellent choix pour les écoles de musique, les salles de concert, les studios ou tout endroit où l'on apprécie la virtuosité. La table d'harmonie en épinette et le sommier contreplaqué d'érable dur assurent la richesse du son. Un lutrin coulissant associé au riche fini noyer satiné sont élégants dans le décor le plus chic. De plus, la réputation de qualité Eaton vous assure d'une juste valeur d'échange pour votre piano ou orgue usagé. Venez donc voir le modèle KG2 chez Eaton, Centre-ville (cinquième étage) seulement.
Aussi modèle fini ébène 4500.00

Achats en personne seulement. Rayon 360

Si vous éprouvez ces jours-ci de la difficulté à vous rendre jusqu'à nous, rappelez-vous qu'Eaton est juste au bout du fil. Le standard est ouvert dès 8h30 - 842-9211.
Livraison sans frais des commandes de 3.00 et plus.
Vous pourrez vous procurer une marchandise de qualité à prix juste selon la tradition Eaton.
Si vous habitez à proximité d'un des magasins de banlieue - Anjou, Pointe-Claire, Mail Cavendish ou Carrefour Laval - n'hésitez pas à prendre votre voiture, toutes les facilités de stationnement sont prévues à cet effet. Les Centres Langelier et LaSalle sont également prêts à vous servir.
Eaton n'est jamais bien loin!

EATON

Résultats sportifs

courses

INSCRITS

PREMIERE COURSE
Trot — Pour 5 ans et moins
Conditions
BOURSE $2,000

2 Scapa Flow	Y. Gamache	5-2
6 Ivy Major	J. G. Brosseau	3-1
7 Granby Abe	M. Giguère	4-1
1 Arthur Guy	J. Cameron	9-2
3 V. K. Hanover	A. Hanna	5-1
4 Scarlet Ohanlon	A. Boucher	6-1
5 Worthy Ball	Pas nommé	8-1
8 Little Song	R. Grandmaison	10-1

DEUXIEME COURSE
Amble pour 5 ans et moins.
Novices
BOURSE $1,600

2 Deputy Hill	R. Bruyère	5-2
6 Shrimp O. Mouette	J.P. Gauthier	3-1
4 Mannart Byrd	Pas nommé	4-1
3 Quilla Messenger	J. Hébert	9-2
7 Dancing Bruin	R. Gendron	5-1
8 Bonny R.	D. MacTavish	6-1
5 Second Tier	Pas nommé	8-1
1 Espadin	R. Seaman	8-1

TROISIEME COURSE
Amble — Conditions
BOURSE $2,500

7 Buena Mit	G. Gendron	5-2
2 Mario G. L.	G. Lachance	3-1
1 Cyclone Queen	B. Côté	4-1
3 Rebel Rolly	J. Hébert	9-2
4 Pine Globe	Pas nommé	5-1
6 Orsini Lobell	A. Hanna	6-1
5 Battle Dress	J. L. Vilandre	8-1
8 Desiradios	R. Bouthillier	8-1

QUATREIME COURSE
Amble — Alloction
pour âge et sexe
A réclamer
BOURSE $1,600

5 Johnny Drummond	Y. Poirier	5-2
3 Uncle Bens Billy	M. Picard	3-1
8 I Wonder	A. Lavallée	4-1
2 Beta Ray	J. Hébert	9-2
7 Two Mountains Silk	G. Bélanger	5-1
6 Peace Mir	G. Lachance	6-1
4 Tomic	M. Giguère	8-1
1 Vanway Annie	G. Gendron	8-1

CINQUIEME COURSE
Amble pour 5 ans et moins
Conditions
BOURSE $1,600

1 Directus Irish	L. Turcotte	5-2
4 Drummond Day	G. Jutras	3-1
8 Fashion Row	A. Bédard	4-1
7 Capital Gain	D. Seaman	9-2
6 Cyrus Caretaker	A. Deguise	5-1
5 Austin	M. Picard	6-1
3 Some Diplomat	A. Chartier	8-1
2 Miss Dorothy Key	Pas nommé	8-1

SIXIEME COURSE
Trot — Conditions
BOURSE $1,800

3 Hail	V. Bourgon	5-2
6 Dean Bayel	N. Jones	3-1
8 Hempt Tona	M. Picard	4-1
1 La Poune Bern	E. Bernard	9-2
2 Name Dropper	D. MacTavish Sr.	5-1
4 Fair Catch	S. Grisé	6-1
5 Mr. Parish	S. Brisson	8-1
7 Wish	K. Fiaro	8-1

SEPTIEME COURSE
Amble — Allocations
pour âge et sexe
A réclamer
BOURSE $2,300

5 Goldena Ble	J. P. Gauthier	5-2
4 B. Brock Mike	Pas nommé	3-1
3 Philbrick Grattan		4-1
7 Cleos Kid	N. Dessureault	9-2
8 Carousel Scotty	B. Côté	5-1
6 Vapo Pick	A. Hanna	6-1
2 Byrd Flicka	J. P. Gagnon	8-1
1 Nardins Pre Empt	M. Giguère	8-1

HUITIEME COURSE
Amble — Conditions
BOURSE $3,000

2 Gentle Charlie	Pas nommé	5-2
7 Count Three	Y. Catellier	3-1
5 Easy Forward	S. Grisé	4-1
8 Vine Time	D. MacTavish Jr.	9-2
6 Beau Regard	Pas nommé	5-1
4 Fred A.	A. Hanna	6-1
3 Lincolns Valor	G. Gendron	8-1
1 Larnie Hanover	Pas nommé	8-1

NEUVIEME COURSE
Amble — Conditions
BOURSE $4,200

2 Diamonds Bet	F. Leblanc	5-2
1 Plutus	Y. Catellier	3-1
5 Canevin	J. Hébert	4-1
6 Jay Quick	M. Picard	9-2
3 Peppy Time Yates	A. Deguise	5-1
4 Startron	G. Beaulieu	6-1

DIXIEME COURSE
Amble — Conditions
BOURSE $1,700

8 Squealing Byrd	A. Boucher	5-2
7 Virtuoso	Y. Plouffe	3-1
4 Derek	R. Normandin	4-1
2 Lord Gene	N. Dessureault	9-2
1 Bengali Blue	A. Lalonde	5-1
3 Cherry Frosting	M. Picard	6-1
5 Revenue Chief	R. Gingras	8-1
6 Dart Donut	R. Ponton	8-1

LES CHOIX DE GILLES POULIN

LE MEILLEUR	SON RIVAL
PREMIERE COURSE	
(2) Scapa Flow	(6) Ivy Major
DEUXIEME COURSE	
(2) Deputy Hill	(3) Quilla Messenger
TROISIEME COURSE	
(2) Mario G.L.	(1) Cyclone Queen
QUATRIEME COURSE	
(7) Two Mountains Silk	(2) Beta Ray
CINQUIEME COURSE	
(1) Directus Irish	(5) Austin
SIXIEME COURSE	
(4) Fair Catch	(3) Hail
SEPTIEME COURSE	
(5) Golden Able	(4) Bonny Brook Mike
HUITIEME COURSE	
(2) Gentle Charlie	(5) Easy Forward
NEUVIEME COURSE	
(6) Jay Quick	(2) Diamonds Bet
DIXIEME COURSE	
(7) Virtuoso	(8) Squealing Byrd

Pour le pauvre, le vol n'est ni un délit, ni un crime, mais une vengeance. (Balzac).

crosse

(1er match)
Québécois 11, Rochester 14
(2e match)
Québécois 12, Rochester 13
(3e match)
Rochester 11, Québécois 20
HIER
Rochester 18, Québécois 12
JEUDI
Québécois à Rochester
(Rochester mène 3 à 1, demi-finale "B" 4 de 7)
(demi-finale "A")
LUNDI
Philadelphie 12, Maryland 15
(Philadelphie mène 2 à 1) série 4 de 7)

football

SAMEDI
Hamilton 16, Ottawa 10
Regina 38, Vancouver 16
DIMANCHE
Toronto 6, Alouettes 38
Edmonton 24, Winnipeg 2
AUJOURD'HUI
Calgary à Hamilton
DEMAIN
Vancouver à Toronto
VENDREDI
Edmonton à Regina
SAMEDI
Calgary à Ottawa
DIMANCHE
Vancouver vs Alouettes

CLASSEMENT

Conférence de l'Est

	G	P	N	PP	PC	Pts
Alouettes	**6**	**2**	**0**	**181**	**119**	**12**
Hamilton	4	4	0	120	145	3
Toronto	3	5	0	130	161	6
Ottawa	3	5	0	112	132	6

Conférence de l'Ouest

Edmonton	5	2	0	156	82	10
Regina	5	3	0	158	146	10
Vancouver	4	3	0	137	130	8
Winnipeg	3	4	0	112	164	6
Calgary	1	6	0	118	146	2

golf

Boursiers de la PGA

1	J. Miller	$256,383
2	J. Nicklaus	208,307
3	H. Green	183,575
4	Lee Trevino	180,203
5	Dave Stockton	152,341
6	Hale Irwin	147,879
7	J.C. Snead	139,793
8	J. Heard	135,563
9	Tom Watson	130,801
10	B. Crampton	127,837
11	Tom Weiskopf	125,114
12	B. Allin	124,434
13	B. Nichols	120,754
14	Rod Curl	120,154
15	Dave Hill	119,044
16	Ray Floyd	118,014
17	J. Mahaffey	110,560
18	G. Player	108,372
19	L. Thompson	105,919
20	Jim Colbert	94,908
21	Gene Littler	88,459
22	F. Fezler	86,153
23	L. Ziegler	73,296
24	Tom Kite	71,846
25	Lee Elder	69,255
26	Don Bies	68,698
27	Ben Crenshaw	67,083
28	Lou Graham	66,867
29	Bob Charles	65,226
30	G. Gilbert	64,823
31	Bert Yancey	64,694
32	H. Blancas	61,995
33	M. Barber	60,746
34	Bob Menne	60,612
35	John Schlee	57,617
36	Chi-c. Rodriguez	54,053
37	Eddie Pearce	53,059
38	Al Geiberger	52,651

hockey

HIER
Match hors-concours
Equipe Canada 6, Etoiles juniors 1

PREMIERE PERIODE
1 E. Canada, Walton (Smith et MacGregor) 9:53
Punitions: Henderson, 2:54, Hamilton 3:52.

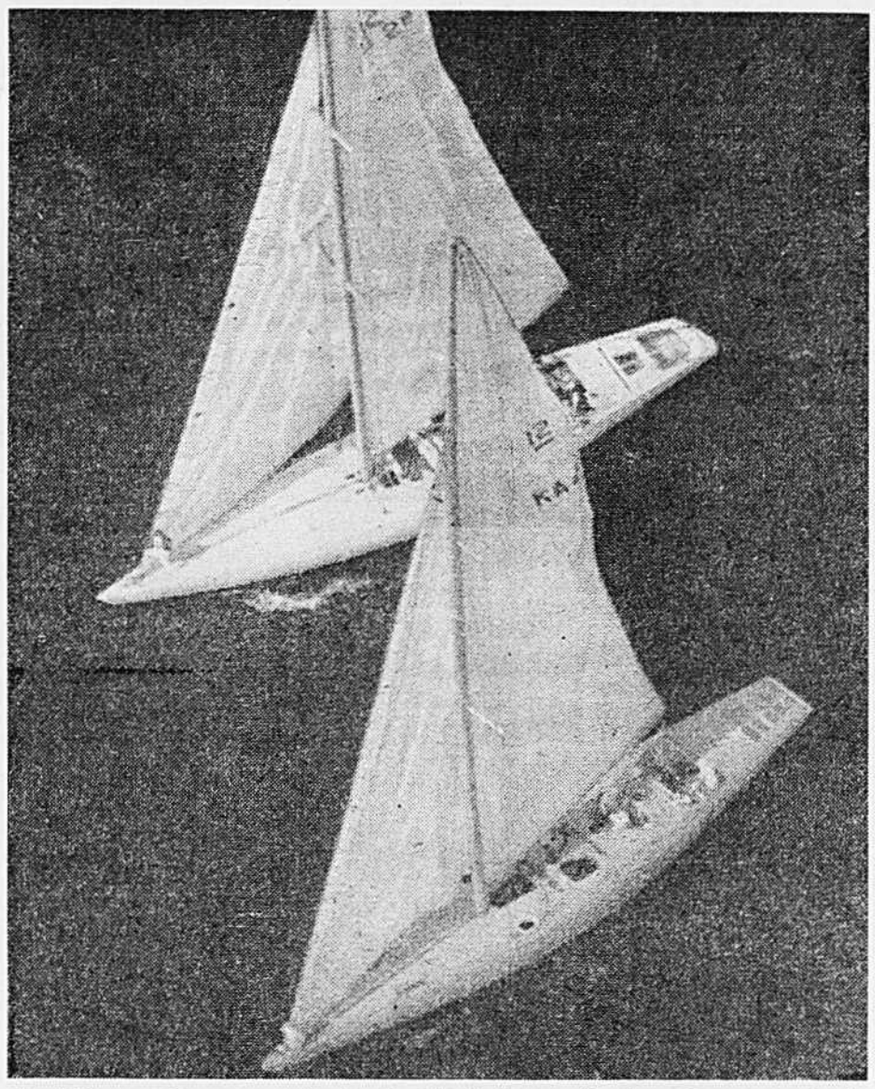
DEUXIEME PERIODE
2 E. Canada, G. Howe (Henderson) 1:59
3 E. Canada, Tardif (Bernier) 8:08
4 E. Juniors, McMullin (Chipperfield) 15:41
5 E. Canada, G. Howe (Backstrom) 16:11
Punitions: McCarthy 1:44, Houle 8:03, Sobchuk 13:09, Bernier 17:12.

TROISIEME PERIODE
6 E. Canada, G. Howe (Backstrom) 1:15
7 E. Canada, Walton (MacGregor) 8:42
Punitions: Tardif 2:54, G. Howe 6:03, 14:18, Price 7:08, Clackson, Bernier 19:45.

Lancers par:

E. Canada	11	15	15	—41
E. Juniors	5	6	6	—17

Gardiens: Cheever, E. Canada; Staniowski, E. Juniors.
Assistance: 4,742



Le défenseur Courageous (en haut) et le challenger Southern Cross se sont suivis de près lors de cette première étape de la coupe America. Mais, le défenseur a tout de même remporté l'étape, la première d'une série 4 de 7, hier au large de Newport.

Courageous remporte la première étape

NEWPORT (AFP) — Après la première régate de la série finale du 22ème défi pour la coupe America, magistralement gagnée par le défenseur américain "Courageous" avec 4:54 d'avance sur l'aspirant australien "Southern Cross", il paraît quasiment certain que la "Auld Mug", remportée en 1851 par le bateau américain "America" autour de l'île de Wight en Angleterre et amenée aux Etats-Unis, y restera encore.

Jamais depuis cette glorieuse victoire américaine obtenue sur quatorze yachts britanniques, aucun des aspirants étrangers n'a pu battre les défenseurs américains en 21 occasions. Le 22ème défi connaîtra probablement le même sort. La démonstration vient d'en être faite.

Des dépenses de 9 millions

Pourtant jamais, sauf peut-être au temps de Sir Thomas Lipton et de ses "Shamrocks", une somme aussi fantastique n'avait été consacrée à préparer un défi. La construction de "Southern Cross", représentant le "Royal Perth Yacht Club" d'Australie occidentale", et les autres dépenses imposées par l'entreprise et financées par un "Syndicat" présidé par Alan Bond, un jeune promoteur-multimillionnaire, se sont élevés à 9 millions. Il est vrai que l'ensemble du projet comprend aussi un vaste programme immobilier et publicitaire. La construction de "Courageous" et les autres frais de la défense de la coupe se sont élevés à un peu plus de $1 million fournis par 110 membres du "New York Yacht Club", le club organisateur. Ces chiffres semblent irréels en fonction de l'importance relative d'une telle compétition sportive. Pourtant ils sont exacts.

Ainsi donc les faiblesses accusées par l'aspirant australien contre "France" qu'il avait pourtant battu par 4 victoires à 0, ont été confirmées et soulignées contre "Courageous". Ces faiblesses avaient été particulièrement évidentes par vent léger.

Il convient de dire que le vent a été précisément assez léger, variant de 8 à 10 noeuds et tombant parfois. Dans ces conditions la première course a prouvé que l'aspirant n'avait aucune chance contre son adversaire.

Il faut donc espérer pour "Southern Cross", et aussi pour l'intérêt de la compétition qui sera gagnée par le premier bateau ayant obtenu quatre victoires sur un total maximum de sept courses, que les vents deviennent plus forts.

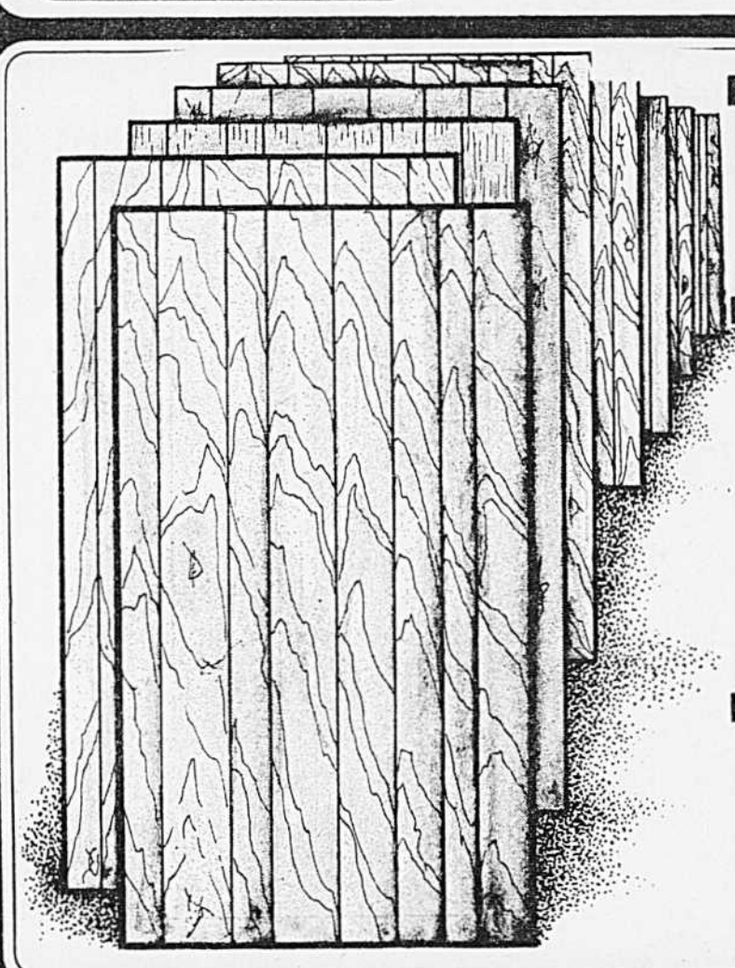
Le comité de course a officiellement confirmé que la seconde régate du 22ème défi de la coupe America sera courue aujourd'hui.

Selon certains bruits, les Australiens avaient demandé un jour de repos après leur sévère défaite enregistrée dans la première course.

Le communiqué officiel du comité des courses dément donc formellement ces bruits.

CBS

BRICOLEUR



PREFINIS

SCULPTONE 008
Prix régulier
$6.95
SPÉCIAL CBS
$4.59

VIRGINIA PECAN
KNOTTY CYPRUSS
GOLDEN OAK
Prix régulier
$7.95
SPÉCIAL CBS
$5.29

PORTES D'INTÉRIEUR
EN ACAJOU
24" x 80"
Prix Rég. $11.16
SPÉCIAL CBS $8.97

26" x 80" *Prix Reg. $11.75* Spécial CBS	$9.49	32" x 80" *Prix Reg. $13.34* Spécial CBS	$10.75
28" x 80" *Prix Reg. $12.25* Spécial CBS	$9.85	34" x 80" *Prix Reg. $13.75* Spécial CBS	$11.10
30" x 80" *Prix Reg. $12.84* Spécial CBS	$10.35	36" x 80" *Prix Rég. $14.30* Spécial CBS	$11.50

PORTES D'ALUMINIUM
32" x 80" 34" x 80"
32" x 82" 34" x 82"
Complète avec quincaillerie et cylindre hydraulique.
Grille en surplus.
Prix Rég. $43.95
SPÉCIAL CBS
$36.99

CARREAUX À PLAFOND
4' x 4'
"LEATHERWOOD PATTERN"
Prix Rég. $4.65
SPÉCIAL CBS $3.89

TUILES DE VINYLE
FLINTKOTE 12" x 12"
autoadhésives. Choix de 20 motifs.
Prix Rég. 31¢
SPÉCIAL CBS 25¢

TAPIS D'INTÉRIEUR
DOS DE CAOUTCHOUC
CHOIX DE COULEURS
"SPLUSH" *Prix Rég. $7.45* Spécial CBS $5.29 V.C.
"FANTASTIC" *Prix Rég. $6.40* Spécial CBS $4.49 V.C.
MAGIC MOODS *Prix Rég. $8.65* Spécial CBS $5.99 V.C.
"HABITANT" *Prix Rég. $7.55* Spécial CBS $4.79 V.C.

CARREAUX DE PEUPLIER
IDÉAL POUR SOUS-PLANCHER
4 x 4 x 1/2 *Prix Rég. $4.99* Spécial CBS $3.99
4 x 4 x 5/8 *Prix Rég. $5.95* Spécial CBS $4.69



Prix Rég. $9.99 Spécial CBS

STUCCO DÉCORATIF MIXKOTE
Sac de 50 lb
$7.99

CHARGEX

CETTE VENTE SE TERMINE LE 14 SEPTEMBRE 1974

NORD-LAVAL
coin boul. des Laurentides et boul. St-Martin
667-2320

SUD-GREENFIELD PARK
879, boulevard Taschereau
671-5537

OUEST-DORVAL
2235, boulevard Hymus
Route Transcanadienne
sortie 36 sud
331-9424

OUEST-ST-LAURENT
1130 boul. Laurentien
(Coin Côte Vertu)
332-9942

Le métro de Londres est difficile à évacuer

par Georges LAMON

L'évacuation des 1,500 passagers d'une rame de métro à Londres, entre deux stations, se fait en l'espace d'une heure et demie (à Montréal il ne faut que 15 minutes).

C'est du moins ce qu'a affirmé hier M. J. Graeme Bruce, ingénieur en chef de l'exploitation du métro de Londres, témoin-expert de la Commission d'enquête sur l'incendie dans le métro de Montréal.

M. Bruce a toutefois signalé à la Commission que cette évacuation était moins rapide à cause justement de cette différence qui existait entre le métro de Londres et celui de Montréal.

Ainsi il est impossible à Londres où le métro circule dans des "tubes" qui ne permettent que le passage du train, d'évacuer les passagers dans le tunnel même.

Il est donc nécessaire, en cas d'évacuation d'amener un autre train, à l'arrière où les passagers viennent s'engouffrer en traversant le train qui doit être évacué.

A Montréal cette difficulté n'existe pas puisque les tunnels permettent aux passagers de sortir par les portes latérales à l'intérieur même du tunnel.

M. Bruce, a par ailleurs admiré la propreté du métro de Montréal et de ses tunnels, qu'il a rapidement visités, lundi soir. (Il faut dire que le métro est arrêté depuis le 7 août).

A la première journée du témoignage de l'expert londonien, Me Philippe Casgrain, a remis en question le bienfondé de la preuve par ouidire.

En effet, le procureur de la CTCUM s'était opposé à la production par Me Jacques Marchessault, procureur de la Commission, d'un rapport d'une Commission royale d'enquête publié en 1971, sur une incendie survenu à Londres en 1960.

"Nous avons suffisamment d'ennuis comme cela, avait précisé Me Casgrain, à terminer notre propre enquête, que nous n'avons pas besoin de savoir ce qui se passe ailleurs avec d'autres enquêtes publiques."

Le procureur de la CTCUM, en mettant en doute la pertinence de ce document, relativement à l'enquête sur l'incendie dans le métro de Montréal, a d'ailleurs exprimé l'avis que la Commission ne pouvait se servir d'une preuve qui n'avait pas été entendue par elle.

Me Marchessault, de son côté, a argumenté en rappelant au commissaire ad hoc, le juge Roger Lagarde, qu'il s'agissait surtout de faire ressortir les analogies avec les autres métros étrangers, et apporter ainsi les résultats de leurs expériences.

"Nous faisons l'étude des circonstances qui furent à l'origine de l'incendie du 23 janvier 74, a insisté Me Casgrain, et non l'étude des commissions d'enquête sur des incidents survenus ailleurs."

Finalement, le juge refusa à Me Marchessault le droit de produire le rapport de la Commission royale d'enquête britannique comme pièce à conviction mais en garda néanmoins un exemplaire comme documentation.

D'ailleurs, Me Casgrain a mis en doute la juridiction de la Commission d'enquête sur l'incendie dans le métro de Montréal laquelle commission, à son avis, depuis l'audition des témoins étrangers, ne se serait pas toujours conformée à la loi de la preuve du Canada, en vertu de son mandat.

A son avis, il y a lieu de faire une nette distinction entre la loi et les faits lorsqu'il s'agit de documents à produire.

Le rapport de la Commission royale d'enquête britannique tirait des conclusions relativement à l'incendie provoqué par un court-circuit, et survenu le 11 août 1960, sur la ligne centrale entre les stations Redbridge et Gants Hill, à Londres.

Les 50 passagers qui se trouvaient à bord du métro, à ce moment-là durent être hospitaliseées ayant été incommodées par la fumée.

A la lumière de cet incendie, une série de recommandations et de modifications furent apportées entre autres: une meilleure protection des circuits électriques contre le feu, des spécifications plus sévères dans la fabrication des câbles électriques.

Le rapport préparé par M. G.E. Lamoureux, ingénieur de l'Hydro-Québec, qui est allé sur place à Londres, pour le compte de la Commission d'enquête de Montréal, fait état du reste, des deux incendies d'importance qui se sont produits dans le métro de Londres.

Le premier, qui remonte à 1958, s'était produit entre es stations Shepperds Bush et Holland Park sur la ligne centrale et l'autre entre les stations Redbridge et Gants Hills, toujours sur la ligne centrale.

Le second de ces deux incendies imputables à un court circuit dans le câblage électrique avait d'ailleurs entraîné la mort d'un passager.

M. Bruce a précisé que les incendies dans le métro de Londres n'avaient jamais impliqué l'incendie d'une rame complète.

Les journées de jeudi et vendredi seront consacrées au témoignage de deux experts du métro de Toronto.



Venez rencontrer Rudolph Stanish

LE ROI DE L'OMELETTE

chez Simpsons, au cinquième, en ville seulement.

Jeudi et vendredi, les 12 et 13 septembre de 11h30 à 1 h de l'après-midi, de 3h à 4h30 de l'après-midi. Samedi 14 septembre de 11h30 à 1h de l'après-midi.

Simpsons vous invite à venir rencontrer M. Rudy Stanish, "Le Roi de l'Omelette" qui préparera ses fameuses omelettes à l'aide des ustensiles de cuisine "Club" de "Holiday".

Ustensiles "Club" en aluminium moulé de "Holiday"

C'est un plaisir de cuisiner avec les ustensiles de cuisine en moulé aluminium "Club" de "Holiday". Leur fabrication assure des cuissons rapides sans eau (les aliments cuisent dans leur propre jus) leurs couvercles hermétiques emprisonnent saveur et valeur nutritive de chaque aliment, leurs poignées et boutons résistent à la chaleur et au lave-vaisselle. De plus ils ont un fini intérieur poli aluminium "Sunray" et extérieur porcelaine ton avocat, or ou coquelicot.

AA Poêle à omelettes en aluminium moulé de "Rudy Stanish"
Dimension 8½" avec côtés inclinés. *Prix Rég. Simpsons 14.95* **12.88** *ch.*



Ens. 8 pces "Holiday" avec couvercles "Dôme"

Ces ustensiles de cuisine se caractérisent par leurs couvercles genre "Dôme" au cachet fort décoratif. Manches rebelles à la chaleur et poignée pour suspendre. L'ensemble comprend: casseroles couvertes 1½ et 2 pintes, poêles ouvertes 6½" et 10", cocotte couverte 4½ pintes avec couvercle adaptable à poêle 10". Le couvercle de la casserole 1½ pin. s'adapte à la poêle 6¾.

Facilités de paiement

Prix Simpsons **69.95**

Aussi disponible non représenté ens. 10 pces. Spécial "Rudy"

Cet ensemble comprend la fameuse poêle à omelettes 8½"... la préférée de Rudolph Stanish "le Roi de l'Omelette" • Casseroles couvertes 1½, 2 et 3 pintes, poêles ouvertes et 10", cocotte couverte 3 pintes (couvercle adaptable à poêle 10"). Le couvercle de la casserole 3 pin., convient à la poêle de 8½".

Prix Simpsons **89.95**

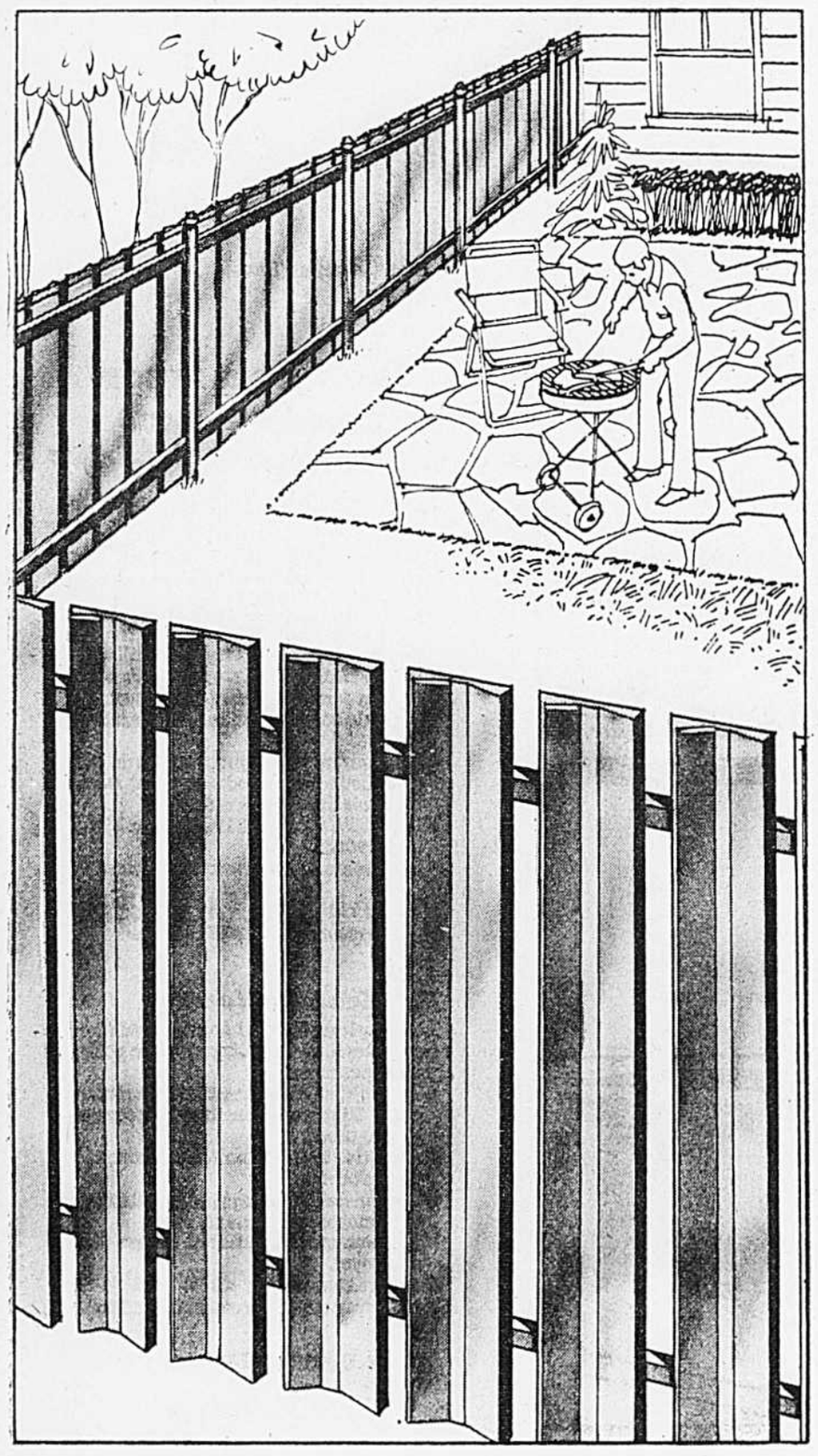


Éléments libres Club en aluminium moulé de "Holiday"

A. Casserole couverte 1 pinte	15.95	E. Rôtissoire couverte 12"	24.95
B. Casserole couverte 1½ pinte	16.95	F. Cocotte couverte 4½ pintes	24.95
C. Casserole couverte 2 pintes	17.95	F1. Cocotte couverte (non représenté) 8 pintes	29.95
D. Poêle à frire ouverte 10"	14.95	G. Rôtissoire ovale couverte 18"	49.95

Rayon 755 au cinquième. Aussi à Fairview, Anjou et au Carrefour Laval.

Venez en personne, écrivez ou composez **842-7221** ***Service téléphonique ouvert dès 8h30***



Clôture en métal résistant "Spacemaker Good-Neighbour"

Installez une clôture "Spacemaker Good-Neighbour" autour de votre parterre, patio ou piscine. Tout en étant des plus décoratives, elle préservera votre intimité, vous protégera du vent et assurera la sécurité de vos enfants.
L'avantage de choisir une clôture "Spacemaker Good-Neighbour" est que vous en réalisez vous-même le modèle. Vous pouvez acheter des ensembles complets de panneaux, de poteaux, de traverses et de barrières qui vous permettent un assemblage et une installation faciles. Choix de fini bois rouge ou blanc.
Si vous l'installez autour de votre piscine, assurez-vous de connaître les réglementations locales concernant le clôturage des piscines.

Ens. panneaux comprend: 10 panneaux (6" large chacun) embouts de panneau et ferrures, vis et pinces.

Hauteur 48" (moins 3" pour espace gazon) ..... **18.98** *ens.*

Hauteur 60" (Moins 3" pour espace gazon) ..... **21.98** *ens.*

Hauteur 72" (Moins 3" pour espace gazon) ..... **25.98** *ens.*

Ens. 2 traverses 91" avec 4 colliers, 4 boulons et écrous, 4 entre traverses. **12.98**

Poteaux avec embouts

Hauteur 6'6" app. (pour panneau 48") **7.98**

Hauteur 7'6" app. (pour panneau 60") **8.98**

Hauteur 8'6" app. (pour panneau 72") **9.98**

Ens. barrière comprend cadre et ferrures. Panneaux non-inclus.

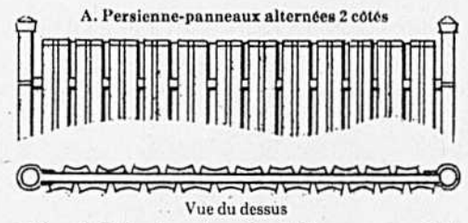
Hauteur 48"	*Hauteur 60"*	*Hauteur 72"*
23.98	**26.98**	**28.98**

Déterminez le modèle de clôture désiré

Notez: La clôture vient en 4 parties, panneaux, poteaux, traverses et barrière. Pour chque section de 8', vous avez besoin du nombre de panneaux spécifiés pour le modèle choisi. (Les panneaux se vendent en ens. de 10 seulement, les traverses en paquet de 2 et les poteaux individuellement, ferrures incluses.

A. Persienne-panneaux alternées 2 côtés

Vue latérale

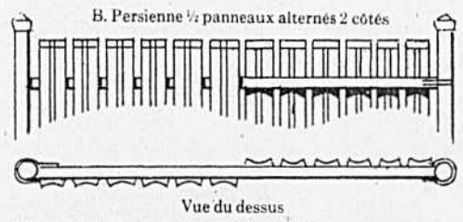


Vue du dessus

Nécessite 23 panneaux par section de 8' avec espacement de 2" entre chaque panneau (tel représenté) ou 21 panneaux pour section de 8' avec espacement de 2¼" entre chaque panneau.

B. Persienne ½ panneaux alternés 2 côtés

Vue latérale

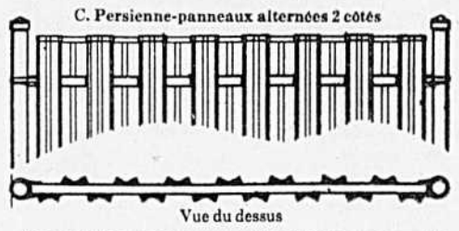


Vue du dessus

Nécessite 12 panneaux pour section de 8' avec espacement de 2" entre chaque panneau (tel représenté) ou 10 panneaux pour section de 8' avec espacement de 3¾" entre chaque panneau.

C. Persienne-panneaux alternées 2 côtés

Vue latérale



Vue du dessus

Nécessite 15 panneaux pour section 8' avec espacement de 6½" entre chaque panneau (tel représenté)

D. Persienne-panneaux sur un seul côté

Vue latérale



Vue du dessus

Nécessite 12 panneaux pour section de 8' avec espacement de 2" entre chaque panneau (tel représenté) ou 11 panneaux pour section de 8' avec espacement de 2¾" entre chaque panneau.

Rayon 774 au sous-sol. Aussi à Fairview, Anjou et au Carrefour Laval

Venez en personne, écrivez ou composez **842-7221** ***Service téléphonique ouvert dès 8h30***



VENEZ ACHETER CHEZ SIMPSONS AU CARREFOUR LAVAL

POUR Y ALLER C'EST FACILE! IL SUFFIT DE PRENDRE LA SORTIE 7 SUR L'AUTOROUTE DES LAURENTIDES!

Le couple Petrovic en appelle à Trudeau

TORONTO (PC) — Un couple d'origine tchèque se propose de faire appel au premier ministre Trudeau pour qu'il l'aide à rapatrier sa fillette de cinq ans demeurée en Tchécoslovaquie.

Ivan et Katarina Petrovic ont été séparés de leur enfant Stella, alors âgée de quelques mois, peu après l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes soviétiques, en 1968. Ils avaient confié l'enfant à ses grands-parents pour fuir leur pays et se réfugier au Canada, utilisant pour ce faire un visa tchèque de vacances.

Le couple a dit avoir obtenu l'assurance des autorités de l'émigration, avant de quitter leur patrie, que leur fille serait autorisée à les rejoindre au Canada dans un avenir rapproché.

Un porte-parole du ministère des Affaires extérieures a expliqué que les Petrovic, qui sont maintenant naturalisés citoyens canadiens, étaient considérés par Prague comme des émigrants illégaux, ayant abusé de leur visa de vacances pour ne pas rentrer dans leur pays.

MONTRÉAL

PAR LA PRESSE CANADIENNE

(Les cours ci-dessous sont donnés en dollars et les fractions en huitièmes)

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	ch. net
Abitibi	100	587/8	87/8	87/8	+ 1/8
Alta Gas T	800	$10	10	10	
Alcan	1000	$27 1/4	27 1/4	27 1/4	— 1/8
Aquitaine	4550	$17 3/8	16 1/2	17 3/8	+ 7/8
Bank Mtl	25250	$11 7/8	11 3/8	11 1/2	— 3/8
Bank NS	2500	$32	31 7/8	32	
Banq CN	100	$14	14	14	— 1/4
Bell Canad	1407	$42 1/8	42 1/8	42 1/8	— 3/8
Brcan a	100	$11 5/8	11 5/8	11 5/8	— 1/8
BC Forest	200	$9	9	9	— 1/2
Brinco	1100	$6 3/4	6 3/4	6 3/4	
Camp a	350	$5	5	5	+ 1/8
C Cel	2110	315	305	315	—20
C Hydro	100	405	405	405	+5
C Imp Bank	100	$20 1/4	20 1/4	20 1/4	— 1/4
C Int Pw	700	$10	9 7/8	9 7/8	
C Javln	300	$7 3/8	7 3/8	7 3/8	— 1/8
C Marconi	4200	280	280	280	—10
CP Inve w	500	22	22	22	—3
CPLtd	4450	$11 3/4	11 3/8	11 3/4	— 1/8
Carl Ok	2000	300	295	300	+10
Charter Ind	800	100	100	100	
Con Bazh	300	$24 1/2	24 1/2	24 1/2	— 1/8
Denison	100	$38 3/4	38 3/4	38 3/4	—2 3/4
Distl Seag	1025	$26	25 7/8	26	+ 1/4
Dofasco	200	$24 1/2	24 1/2	24 1/2	— 1/4
Domtar	140	$19 3/8	19 3/8	19 3/8	+ 1/8
Fin Coll	220	135	135	135	+2
Gaz Metr	200	$5 3/8	5 3/8	5 3/8	— 1/8
Gulf Can	930	$24 3/8	24 3/8	24 3/8	+ 1/2
H Bay Co	1100	$11 1/4	11 1/4	11 1/4	
Huds Bay a	285	$14 1/2	14 3/8	14 1/2	
Husky Oil	6300	$15 1/8	14 1/2	15	+ 3/8
IAC	3700	$14 3/8	14 1/2	14 3/8	+ 1/8
Imp O a	1365	$26 1/4	26 1/8	26 1/4	
Imasco A	650	$19 3/8	19 3/8	19 3/8	+ 1/2
Int Nick a	200	$25	25	25	— 1/8
IU Int	300	$10 1/4	10 1/4	10 1/4	— 1/8
Intpr Pipe	700	$11 1/2	11 1/2	11 1/2	— 3/4
MB Ltd	300	$23	23	23	
Mass Fer	705	$12 3/4	12 3/4	12 3/4	— 3/8
Mercantl	350	$11 7/8	11 3/8	11 7/8	— 1/8
Moore	1000	$42	41 7/8	42	
Multi Ac	200	295	290	290	—10
Nfld LP	600	$10	10	10	— 1/4
N Elec	100	$20	20	20	+ 1/8
Nowsco	1000	450	450	450	—700
Pancan	200	$7 1/2	7 1/2	7 1/2	
Pan Ocean	1200	$7	7	7	— 1/8
Pow Corp	500	$8 1/2	8 1/2	8 1/2	
Price Com	100	$11	11	11	
Rolland	500	$7 1/2	7 1/2	7 1/2	+ 1/8
Royal Bank	2600	$25 1/2	25 3/8	25 1/2	— 3/8
Shell Can	500	$11 1/2	11 1/2	11 1/2	+ 1/4
Simpsons	1800	$63 1/8	63 1/8	63 1/8	— 1/8
Simpsons S	290	$8 3/8	8 3/8	8 3/8	— 1/8
Stham a	600	$20 3/8	20 3/8	20 3/8	—1 3/8
Tor Dm Bk	1800	$30 1/2	30 1/2	30 1/2	— 3/8
Tot Pet A	3050	$6 3/4	6 1/8	6 3/4	+ 3/4
Tr Can PL	175	59	9	9	— 1/8
Tr C C pr	100	$31	31	31	+ 3/8
Treco	1000	340	340	340	+5
Trizec Crp	100	$17 1/4	17 1/4	17 1/4	
Unigesco b	1200	100	100	100	
Unt Bank	200	330	330	330	+5
Velcro	830	56	6	6	
Wargton	100	310	310	310	+5
Wbur A pr	1000	$25	25	25	— 1/2

INDICES À LA BOURSE DE MONTRÉAL

	Ind.	S. pub.	Banques	Comp.	Pap.
Var. 10 sept.	—1.36	—0.15	—1.94	—1.17	—1.17
Clôt. 10 sept.	170.29	117.85	201.75	163.45	97.97
Haut 74	255.23	151.81	293.88	238.67	144.80
Bas 74	170.29	116.33	198.93	163.40	99.14
Haut 73	273.42	163,27	293.39	250.67	159.46
Bas 73	215.44	132.17	243.06	206.22	95.74

JUNIOR INDUSTRIELLES

Amb Db	1400	105	105	105	—10

MINES ET PETROLES

Abitib Asb	840	169	168	168	—1
Bison Pet	425	370	360	360	—15
Capri	1000	11	11	11	
C Louana	2000	53	53	53	—2
C Sum	2500	16	16	16	—2
Dome Pete	900	$44	42 3/4	42 3/4	+ 1/4
Falinger	500	15	15	15	—5
Gaspe Q	6500	112	108	108	—7
Goldex	1000	300	300	300	+5
Gold Hk	2000	30 1/2	30 1/2	30 1/2	
Kiena	1600	275	265	265	+5
Lk Shore	500	300	300	300	+10
Ligneris	1000	54	54	54	—3
Mcdn m	1500	73	73	73	—3
Mal Hygd	320	430	430	430	+10
Massval	3000	28	26	26	—1
N Insco	3000	55	55	55	
Nocana	1000	28	28	28	—7
NA Asb	2000	26 1/2	26	26	+3
Probe Mn	3000	46	46	46	
Que Expl	1000	69	69	69	
Roy Agas	833	85	85	85	+3
Sil Stack	6000	64	63	64	+5
Somed	6000	165	156	156	—18
Twent C	500	160	155	160	+5
Viking Res	400	235	234	235	+10
Wh Star	2000	20	20	20	

TORONTO

PAR LA PRESSE CANADIENNE

(Les cours ci-dessous sont donnés en dollars et les fractions en huitièmes)

A-B

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	ch. net
Abitibi	3125	$9 1/4	8 3/8	9 1/4	+ 3/8
Abitbi 7 1/2p	25	537	37	37	
Agnico E	4950	$5 3/4	5 1/2	5 1/2	— 1/8
Agra Ind	400	480	480	480	+ 5
Akaitcho	800	130	130	130	+ 2
Albany	3000	21	21	21	+ 1
Alt East G	700	415	410	415	— 5
Alta Gas A	600	$10 1/8	1 0	10	— 1/8
Alta Nat	100	$17 1/4	17 1/4	17 1/4	
Alcan	704	$27 1/4	27 1/4	27 1/4	— 1/8
Alcan pr	107	$23	23	23	
Algo Cent	25	0$ 9 3/8	9 1/2	9 3/8	+ 1/8
Algoma St	1169	$24	24	24	
All-Can B	100	220	220	220	
Allarco Dv	100	$8	8	8	— 1/8
Alliance B	200	470	455	470	— 5
Alpa Ind	100	$9 3/8	9 3/8	9 3/8	— 1/8
Alum 4 pr	205	$16	16	16	
Alum 4 1/2 p	228	$32 1/4	32 1/4	32 1/4	
Am Eagle	1000	55	55	55	
Am Leduc	1000	4 1/2	4 1/2	4 1/2	+ 1/2
Andres W	100	$7	7	7	
Anglo-ccn	2300	$18 1/4	18 1/4	18 1/4	+ 1/4
Aquitaine	6515	$17 1/2	16 3/8	17 3/8	+1 1/4
Args 250 p	250	$25 1/2	25 1/2	25 1/2	
Argus B pr	100	$27 1/2	27 1/2	27 1/2	— 1/2
Asamera	1200	$6 3/8	6 1/2	6 1/2	
Ashland C	200	$6 1/2	6 1/2	6 1/2	— 1/4
Atl C Cop	500	38	38	38	— 4
Ato Hard A	90	$9 1/4	9	9	—0 3/4
Bad Boy	600	325	315	315	—10
Banister C	300	455	455	455	—20
Bankeno	500	175	170	175	+ 5
Bk Mtl	15385	$11 7/8	11 1/2	11 5/8	— 3/8
Bank N S	3361	$32	31 7/8	32	
Baton B	1300	400	400	400	
Beavr Eng	100	35	35	3 0005	
Bell Canad	2147	$42 1/4	42	42	— 3/8
Bell A pr	25	$41 3/4	41 3/4	41 3/4	
Bell B pr	100	$42 3/8	42 3/8	42 3/8	
Beth Cop A	z12	$10 3/8	10 3/8	10 3/8	
Block Bros	450	280	275	280	+ 5
Bovis Cor	200	105	105	105	
Bow Valy	300	$11 7/8	11 3/8	11 7/8	+ 3/8
Bralor Res	z58	102	102	102	
Bramalea	500	290	285	285	
Brameda	1000	28	28	28	— 1
Brascan A	1466	$11 3/4	11 3/8	11 3/8	
Brenda M	200	435	430	435	+ 5
Brinc o	5200	$6 3/4	6 3/4	6 3/4	
BC Forest	30	0 $9	9	9	— 1/2
BC Frest p	z40	$31 3/8	31 3/8	31 3/8	
BCPh 1956	z50	$46 3/4	46 3/4	46 3/4	
BCPh 4.84	100	$12 1/8	12 1/8	12 1/8	+ 1/8
BCPh 5 3/4 p	z15	$5 3/4	5 3/4	5 3/4	
BCPh 6 pr	z50	$60	60	6	
Burns Fds	500	$8 3/4	8 5/8	8 3/4	— 3/8

C

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	ch. net
Cad Frvw	100	$10	10	10	+ 3/8
Cad Frv A	335	$19	19	19	+ 1/2
Calvrt Dle	3400	130	115	115	— 15
Calvert	2000	15	15	15	
Camflo	2112	$12	11 3/8	11 3/8	— 3/4
Cam Chib	700	395	385	385	—10
Camp RL	1920	$27 1/2	26 3/8	26 3/8	— 1/2
Campau 7p	200	57	7	7	— 1/4
Can Cem L	300	$9 3/4	95	95 3/8	— 1/8
C Cem L p	z100	$13 1/2	13 1/2	13 1/2	
C Geother	500	47	47	47	— 3
C Nor West	900	220	220	220	
Can Perm	330	$12 3/8	12 3/8	12 3/8	— 1/8
CS Pete	3500	190	185	185	
CSL pr	280	445	445	445	
Cdn Cel	2000	335	305	315	—20
C Ex Gas	800	192	191	191	— 4
C Homestd	2500	276	276	276	
C Hydr	1950	400	395	395	— 5
C Imp Bank	1906	$20 1/4	20 1/8	20 1/4	— 1/8
C Ind Gas	622	460	460	460	—15
CIL	z165	$20 1/2	20 1/4	20 1/4	
C Manoir	500	300	300	300	—10
C Marconi	200	285	285	285	— 5
C Ocdental	z10	$7 7/8	7 7/8	7 7/8	
CP Inve	5390	$11 7/8	11 3/4	11 3/4	— 1/8
CP Inve pr	116	$23 1/4	23 1/4	23 1/4	
CPIn w	21475	25	24	25	
CP Ltd	4207	$11 3/4	11 3/4	11 3/4	
CPL A p	610	$8 1/2	8 1/4	8 3/8	+ 1/8
C Reserve	900	215	215	215	
Cdn Sup O	2100	$27 3/4	27 5/8	27 3/4	
Cdn Tire A	z55	$30 1/8	30 1/8	30 1/8	
C Util $1.25	1500	$14 1/2	14 1/2	14 1/2	— 1/2
Canron	z25	$15 7/8	15 7/8	15 7/8	
Carl OK	7710	305	295	300	+ 8
Celanese	170	475	475	475	— 5
CFCN	10	0$53 1/8	5 1/8	5 3/8	— 1/8
Chieftan D	175	410	4 45	0—00	5
Chieftan D	1750	410	400	405	— 5
Chimo	7100	106	105	105	— 5
Chrysler	650	$12 1/2	12 3/8	12 3/8	
Coch Will	2500	112	111	112	+ 7
Coldstm	300	180	175	175	— 5
Cominco	110	$25 1/2	25 1/2	25 1/2	— 1/2
C Holiday I	300	425	425	425	
Comtech	6000	300	300	300	—15
Con Bath	1300	$24 1/2	24 1/2	24 1/2	
C Bath 68 w	100	$8	8	8	— 1/8
Con Bldg	100	200	200	200	— 1
Con Fardy	4500	70	70	70	— 3
C Morisn	900	114	114	114	
Cons Prof	1000	53	53	53	— 2
C Rambler	500	235	235	235	— 5
Con Textle	700	200	200	200	— 2
Cons Gas	z58	$13 3/8	13 3/4	13 3/4	
Cornat Ind	350	395	395	395	+15
Corp Food	400	400	400	400	—25
Coseka R	600	130	130	130	— 5
Craigmt	450	415	410	415	— 5
Crestbrk	200	285	285	285	

D-G

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	ch. net
D Ara	19000	21	16	20	+ 5
D Eldona	100	28	28	28	— 1
Denison	4501	$38 1/2	37 1/2	37 1/2	—1 1/2
Dicknsn	2620	57	6 7/8	6 7/8	— 1/8
Distl Seag	2075	$26	25 3/4	25 3/4	— 1/8
Dome	2155	$44 1/4	42 1/4	42 1/2	— 1/2
Dome Pete	600	$21 1/2	21 1/4	21 1/2	+ 1/4
D Bridge	1100	$35	35	35	— 1/2
D Explor	3000	24	24	24	
Dofasco	500	$24 3/8	24 1/2	24 5/8	+ 1/8
Dm Store	350	$13 3/4	13 5/8	13 3/8	— 1/8
D Textle	z45	$8 3/8	8	8	
Domtar	325	$19 3/4	19 5/8	19 5/8	+ 1/8
DRG Ltd A	100	$5 1/2	5 1/2	5 1/2	— 1/8
Dylex Ltd	z50	415	415	415	
Dylex L A	500	420	410	420	+10
Estn Prov	300	275	275	275	—10
East Mal	1400	400	390	390	—20
East Sull	100	205	205	205	— 1
Ec Inv	10550	$9	9	9	— 1/2
E-L Fin w	500	72	72	72	
Electro A	100	455	455	455	—25
Falcon C	1000	$8 1/2	8 1/4	8 1/4	
Falcon	690	$31	30 1/2	30 3/4	— 1/4
Fed Ind Ltd	450	475	475	475	
Fields S	100	$10 3/4	10 3/4	10 3/4	— 1/4
Finning T	00	$7 3/4	7 1/2	7 3/4	— 1/8
F Mar	500	36	36	36	
F Orenada	1000	10	10	10	— 3
Foodex S	300	205	205	205	
Fraser A	200	$21	21	21	+ 1/2
Gaz 5 1/2 p	z20	$54	54	54	
Gen Distrb	z50	$6 3/8	6 3/8	6 3/8	
GMC	300	$37 1/4	37 1/8	37 1/4	+ 1/4
Genstar L	300	$13 3/4	13 3/8	13 3/8	— 1/8
Gnstar L w	100	325	325	325	
Gnt Masct	1200	75	75	75	— 4
Giant Yk	200	58	8	8	+ 1/4
Gibraltar	100	$6 1/2	6 1/2	6 1/2	
Glendale	500	24	240	240	+10
Goldund M	1000	45	45	45	
Granduc	200	155	1556	155	— 3
Gt Oil Sds	100	$6	6	6	
Greyhnd	400	$15	15	15	— 3/8
Guar Trst	343	$5 1/2	5 1/2	5 1/2	— 1/8
Gulf Can	420	$24 1/2	24 3/8	24 1/2	+ 1/4

H-L

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	ch. net
Hambro C	7443	220	220	220	
Hardee	650	86	86	86	+ 1
Hard Crp C	300	425	420	420	—20
Harris J S	100	380	380	380	
Hawker S	700	455	450	455	
Hayes D A	280	55	495	495	— 5
Highmont	z50	105	105	105	
Holinger A	1025	$24	24	24	
Homco A	200	275	275	275	
Home A	275	$20	20	20	— 1
Houston O	3700	104	101	104	— 1
Hud Bay A	550	$14 1/2	14 3/8	14 1/2	+ 1/8
H Bay Co	3080	$11 1/4	11 1/4	11 1/4	— 1/8
HB Oil Gas	322	$20	20	20	— 1
Huron Eri	z5	$18	18	18	
Husky Oil	4301	$15 1/8	14 3/8	15	+ 1/2
Husky E w	1100	485	485	485	—15
Hydra Ex	1200	40	40	40	— 5
IAC	550	$14 3/8	14 1/2	14 3/8	+ 1/8
Imasco A	100	$19 3/8	19 3/8	19 3/8	+ 3/8
Imp Oil A	1779	$26 1/4	26	26 1/8	— 1/8
Indal Can	150	$8 3/4	8 3/4	8 3/4	— 1/8
Ind Adhes	100	$13	13	13	
Inter-City	200	410	410	410	+20
Intrmetco	100	345	345	345	
IBM	45	$167	167	167	—3 1/8
Int Mogul	115	380	380	380	— 5
I Mogul A	500	$9	9	9	
Inco A	4468	$25 1/4	25	25	— 1/4
Intpr Pipe	3266	$11 3/4	11 3/8	11 3/8	— 1/4
Int Pipe w	900	160	160	160	+10
Inv Grp A	200	$5 1/4	5 1/4	5 1/4	— 1/8
Iso	500	93	93	93	— 2
ITL Ind	100	115	115	115	
IU Intl	400	$10 1/4	10 1/4	10 1/4	
Ivaco Ind	200	$11 3/8	11 3/8	11 3/8	— 1/8
IWC Com	1000	111	111	11	
Jannock	400	475	465	465	—5
Jannock A	100	$10 1/2	10 1/2	10 1/2	— 1/4
Jorex Ltd	2500	23	23	23	+ 1/2
Kaiser Re	900	345	335	335	—20
Kaiser w	300	132	132	132	
Kaps Tran	2600	205	201	201	+ 1
Keeprite B	275	5 5	5	5	
Kerr Add	3611	$9 3/4	9 1/2	9 1/2	— 3/8
Koffler	100	425	425	425	— 5
Labat A	1025	$15 3/8	15	15	— 1
Labatt A p	200	$15 1/2	15 1/2	15 1/2	— 3/4
Lab Min	200	$28 1/2	28 1/4	28 1/4	
Lakehead	1500	8	8	8	— 4
LOnt Cem	100	241	241	241	— 7
L Shore	1600	310	290	305	+15
Laurasia	1000	48	48	48	— 1
Levy A pr	100	$5 1/4	5 1/4	5 1/4	
Lincoln Tr	100	$8 3/4	8 3/4	8 3/4	— 1/2
LL Lac	6100	185	175	175	— 5
Living w	999	360	360	360	—15
Lob Co A	700	$6 1/4	6 1/4	6 1/4	
Lob Co pr	100	$22	22	22	— 1/8
Lochisl	300	100	100	100	
Lytton M	100	116	116	116	— 2

M-O

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	ch. net
MB Ltd	317	$23	22 3/4	22 3/4	— 1/2
Madeline	1614	400	370	390	— 5
Madsen	z150	82	82	82	
Magna Int	200	58	8	8	
Majst Wil	400	265	260	260	+10
Malartlc	2500	110	100	100	—12
Maritime	200	$16	16	16	
Mar T 860	300	$9 1/4	9 1/4	9 1/4	
Martin	5000	26	26	26	
Mass Fer	625	$12 3/4	12 3/4	12 3/4	+ 1/8
Mc Adam	1500	33	33	33	— 2
Mc Intyre	425	$21 1/2	21	211	
Melchers	100	325	325	325	
Melton R E	100	210	210	210	+10
Mentor	8500	115	115	115	+9
MEPC	100	$6 1/4	6 1/4	6 1/4	+ 1/4
Mercantil	z4	$11 3/8	11 3/8	11 3/8	
Merland E	1100	100	100	100	
Met Stores	z3	$9 1/4	9 1/4	9 1/4	
Microsyst	643	315	315	315	— 5
Micrsys w	200	125	125	125	+20
Mindamr	200p	40 1/2	40 1/2	40 1/2	— 1
Molson A	1150	$16	16	16	— 1/8
Molson B	z50	$14 3/8	14 3/8	14 3/8	
Moore	970	$42	41 3/4	41 3/4	— 1/2
MTS Inter	1000	29	29	29	
Multi-Mi	1000	41	41	41	— 2
Multi Acc	100	290	290	290	—10
NaChrs I	200	465	465	465	+10
Nat Pete	z100	19	19	19	
N B Cook	100	175	175	175	
NBU M	11300	370	345	350	+40
Neonex	400	135	125	135	+10
New Cal	500	18 1/2	18 1/2	18 1/2	— 1/2
N Gvue	10500	5	4 1/2	5	— 4
N Kelore	2000	24	23	23	— 1
Newnor	2000	8	8	8	
N Provid D	z100	15	15	15	
Noranda A	1525	$31	30 3/4	30 7/8	— 1/8
Norlex	2000	22	22	22	+ 1
Nor Cil G	600	59 1/8	9 1/8	9 1/8	+ 1/8
Nor Cil B p	z50	$17	17	17	
Nor Cil w	200	140	140	140	—10
Nor Elect	100	$20	20	20	+ 1/8
Nor-thgat	200	410	400	400	—10
Nowsco W	4000	475	425	475	+50
Nudlama	2000	78	77	77	+ 2
Numac	1500	58	7 3/8	8	+
Nu-Wst A	600	55	5	5	
Oakwood P	5400	65	65	65	
Obrien	1000	37	37	37	+ 2
Ocelot Ind	200	380	370	380	
Orchan	700	360	360	360	
OSF Ind	z20	450	450	450	
Oshawa A	2700	$5	5	5	

P-S

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	ch. net
Pac Pete	1350	$15 7/8	15 3/4	15 3/4	— 1/8
Page Pet	300	100	100	100	
Pamour	4830	$11	10 3/8	10	— 3/8
Pancana I	500	86	86	86	
Pan Centr	z33	100	100	100	
Pan Ocean	4343	$7 1/8	7	7 3/8	— 1/8
Patino N V	786	$20 3/4	20	20 3/4	+ 3/8
Peerless	100	385	385	385	+ 5
Petrofina	z35	$16 1/8	16 1/8	16 1/8	
Peyto Oils	250	235	235	235	— 5
Pitt Eng B	z30	$7 3/8	7 3/8	7 3/8	
Pitt Eng C	100	8	8	8	
Price Co	1200	$11	11	11	
Pure Silv	200	135	135	135	+ 3
Pursides	500	125	125	125	
QCI Ind A	1300	50	50	50	
QCI Ind A	1300	50	50	50	
Q Mattgmi	9000	40	38 1/2	38 1/2	—1 1/2
Que Sturg	100	$5 3/4	5 3/4	5 3/4	
Ranger	900	$13 1/2	13 1/4	13 1/2	
Rayrock	500	82	82	82	— 3
Readers D	100	8	8	8	— 1/4
Realty Ah	100	270	270	270	
Realty w	z300	85	85	85	
Reed Oslr A	200	$6 1/8	6 1/8	6 1/8	— 1/4
Reid Litho	350	$41	41	41	
Revnu Prp	z999	87	83	87	
Rio Algom	132	$26 1/8	26 1/8	26 1/8	
Ripley Int	100	300	300	300	6
Roman	2900	$8 1/8	8	8	— 1/8
Ronyx Cor	2000	90	90	90	—10
Rothmn w	730	125	125	125	— 4
Royal Bnk	2413	$25 1/2	25 1/4	25 1/2	— 3/8
Royal Tr A	z112	$17 1/2	17	17	
Russel A	500	$14 1/2	14 1/4	14 1/4	— 1/4
Ryanor	4500	6	6	6	
Schneid b p	z25	$7	7	7	
Scintrex	1000	100	100	100	— 5
Scot York	600	172	172	172	— 3
Scot Lasal	500	105	105	105	
Scotts	300	490	475	475	—15
Scurry Rn	200	$19 3/4	19 3/4	19 3/4	+ 1/2
Shell Can	974	$11 3/8	11 1/4	11 1/4	— 1/8
Sherritt	1490	$7 3/8	7 1/4	7 1/8	— 3/8
Sigma	500	$31	31	31	
Simpsons	1300	$63 1/8	63 1/8	63 1/8	— 1/8
Simpson S	100	$8 3/8	8 3/8	8 3/8	
Skye Res	5500	310	310	310	+22
Skyline H	2100	232	230	230	
Slater Stl	200	$9 1/4	9	9 1/4	+ 1/8
Slat W Can	100	405	405	405	+ 5
Sogepet	300	130	130	130	+ 5
Spooner	5200	22	20 1/2	21	— 1
Stafford	500	310	310	310	— 5
Stelco A	1004	$26 3/4	26 1/4	26 1/4	— 5/8
Sleep R	1900	127	120	127	+11
Steintron	2000	$5	5	5	+40
Ster Trust	z45	$6 1/4	6 1/4	6 1/4	
Sunbrst E	1000	8	8	8	— 2
Sundale O	1500	400	400	400	
Superior A	500	225	225	225	

T-Z

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	ch. net
Tamblyn	100	$10 1/2	10 1/2	10 4	81 1/2
Teck Cor A	100	300	300	300	
Teck Cor B	1200	295	295	295	+ 5
Teledyne	600	380	380	380	
Un Trust	100	445	445	445	—30
Un Tire	300	255	255	255	
U Siscoe	1150	290	280	280	— 5
Texaco	600	$31 1/2	31	31 1/2	
Texaco pr	z25	$45	45	45	
Texasglf	2710	$22 1/4	21 7/8	22 1/4	+ 1/4
Texore	1000	14	14	14	
Tombill	500	65	65	65	— 5
Tormex M	200	105	105	105	
Tor Dm Bk	971	$30 1/2	30 1/2	30 1/2	— 1/4
Tor Star B	150	$10	10	10	
Total P	21700	$6 3/4	6

Cols blancs: vote secret le 18 septembre

C'est finalement le mercredi 18 septembre, par vote secret, que les 5,000 fonctionnaires municipaux de Montréal seront appelés à accepter ou à rejeter les dernières offres de l'administration leur accordant des augmentations salariales de 17 à 22 p. cent en deux ans.

Le vote se tiendra à l'Alliance française, rue Viger, entre 8 heures du matin et 6 heures de l'après-midi.

La journée sera précédée d'une assemblée générale d'information, le lundi 16 septembre au Centre Paul-Sauvé, au cours de laquelle les dirigeants syndicaux entendent expliquer à leurs membres le contenu des récentes offres de Montréal. Il n'y aura pas de vote.

Hier, aujourd'hui et demain, le président du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (CSN), M. Jean Des Trois Maisons, entend rencontrer au moins 500 de ses membres afin de leur brosser un tableau très net de la situation.

M. Des Trois Maisons a d'ailleurs obtenu lundi soir dernier un vote de confiance des 72 membres du Conseil du Syndicat des fonctionnaires pour la façon avec laquelle il a dirigé les négociations avec l'administration.

Durant une assemblée générale des syndiqués, il y a deux semaines, le leadership de M. Des Trois Maisons avait été contesté par un bon groupe de membres qui refusaient les récentes offres de l'administration. L'assemblée avait rapidement tourné au désordre et aucun vote n'avait été pris.

Le Syndicat négocie depuis plusieurs mois de nouveaux salaires pour 1974 avec la Ville. Les discussions avaient abouti à une impasse après que les cols blancs eurent rejeté des hausses de 7.5 p. cent, puis de 9 p. cent.

Finalement, Montréal a offert d'augmenter de 17 p. cent le salaires des fonctionnaires les mieux payés et de 22 p. cent celui des fonctionnaires les moins bien payés. Les augmentations vaudraient pour 1974 et 1975.

Les fonctionnaires municipaux avaient entrepris l'hiver dernier diverses mesures de harcèlement auprès des conseillers municipaux afin qu'à leur tour, ils fassent pression sur le comité exécutif pour hâter un règlement des négociations.

Les cols blancs de Montréal refusent de plus de faire des heures supplémentaires depuis plusieurs mois, ce qui a retardé considérablement l'expédition des comptes de taxes. Les comptes de taxe d'eau, en particulier, ne parviendront aux Montréalais que vers la fin du mois ou au début d'octobre. Ordinairement, les propriétaires et les locataires les reçoivent en août.

21 écoles secondaires et 9 écoles élémentaires fermées

par Marianne FAVREAU
et Madeleine BERTHAUT

Environ 21 écoles secondaires et neuf écoles élémentaires de la CECM ont fermé leurs portes ce matin et renvoyé les élèves chez eux : dans certains cas, les professeurs sont arrivés tôt et ont empêché les élèves de rentrer, dans d'autres cas, c'est la direction de l'école qui a pris la décision faute d'avoir un nombre suffisant de professeurs.

En fin de matinée, quelque 1,500 professeurs étaient rassemblés au Centre Paul-Sauvé et il semblait que le mouvement de débrayage aille en s'amplifiant. A l'Alliance, on déclarait qu'il est probable que l'assistance à la journée d'étude soit plus forte cet après-midi.

De plus, on considère que cette journée d'étude est un succès, pour le moment, au point de vue participation. "C'est un bon début pour une action si spontanée", souligne-t-on, à l'Alliance.

Ce matin, les professeurs ont étudié les questions perçues par eux comme étant des obstacles à un enseignement de qualité et ils se préparent également à jeter les bases d'une opération "organisation syndicale et dialogue avec les parents". L'enthousiasme règne au Centre Paul-Sauvé et le président de l'Alliance, M. Robert Chagnon, a été chaudement ovationné lors de son entrée au début de l'assemblée.

D'ailleurs, les parents tiendront une place importante au cours de cette journée d'étude car les professeurs doivent planifier des rencontres avec les comités d'écoles pour la semaine prochaine. Pour l'Alliance, ces réunions revêtent un caractère important puisque ce sera l'occasion de donner aux parents des explications sur la qualité de l'enseignement qui est donné à leurs enfants.

Il faut que les parents sachent que les classes sont surchargées, tant à l'élémentaire qu'au secondaire, que les étudiants du secondaires "s'écoeurent et qu'ils vont vers un cul-de-sac en sortant du secondaire". Il faut aussi que les parents sachent que l'Alliance des professeurs de Montréal a l'intention de continuer à faire des pressions sur la CECM pour que la situation s'améliore.

D'après l'Alliance, on peut prévoir que dès jeudi matin les pressions vont commencer. Mais la nature de ces pressions est indéterminée pour le moment.

Aujourd'hui, les professeurs réunis au Centre Paul Sauvé depuis 9h ce matin, doivent étudier deux dossiers: l'ensemble des problèmes reliés à la qualité de l'enseignement d'une part et les perspectives d'action d'autre part.

Selon le président de l'Alliance, le poids de la réforme scolaire "repose seulement sur les enseignants et les élèves; il faut que l'aristocratie administrative le sache et il faut que les citoyens le disent".

Pourquoi qu'un enseignement soit de bonne qualité, on doit poser certaines exigences. L'Alliance demande donc une plus grande stabilité pour le personnel enseignant; une politique cohérente d'utilisation de la main-d'oeuvre dans l'enseignement; la création de services supplémentaires en particulier à l'enfance inadaptée et en milieu défavorisé; une diminution du nombre d'élèves par groupe; une diminution de la tâche des enseignants; une diversification des modes d'organisation des écoles et aussi la liberté pour les enseignants de choisir leurs moyens pour atteindre des objectifs pédagogiques spécifiques.

Ailleurs au Québec

Montréal n'est pas le seul centre de contestation dans le domaine de l'éducation.

En effet, les 143 professeurs de l'école polyvalente de la Baie (Saguenay) ont décidé de tenir des journées d'étude depuis hier, eux aussi pour protester contre les tâches et les horaires surchargés imposés par la direction. Des classes de 50 élèves, le manque de matériel didactique, la planification irrationnelle des locaux, sont autant de sujets à l'étude.

Dans le comté de Bonaventure, à la polyvalente de Pasbébiac, les professeurs étudient le "livre de la collectivité", un rapport de 900 pages rédigé par une commission multidisciplinaire et dont la principale recommandation est de fermer les écoles polyvalentes tant et aussi longtemps que "la collectivité n'aura pas précisé les nouvelles orientations qu'elle voudrait leur voir attribuer".

Selon le plan prévu, les enseignants doivent d'abord se prononcer sur le document, et par la suite ce sera au tour des parents. Ce n'est qu'après cela que les élèves seront admis à l'école.

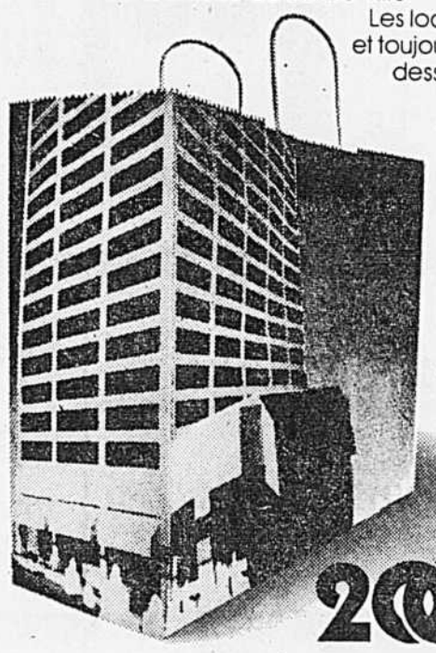
Par ailleurs, à Mont-Joli, les enseignants ont rejeté l'horaire proposé par la direction de l'école polyvalente. Quelque 2,300 élèves ont donc été en congé forcé. Une entente est intervenue ces jours derniers et les cours devaient reprendre aujourd'hui.

Louez de l'espace de vente au détail au plus grand centre d'achats d'Amérique du Nord.

En plein coeur de Montréal.

Les locataires pour la vente au détail au 2001 Université ont en mains un marché tout trouvé. Au 2001, quatre étages attrayants de magasins, boutiques et restaurants communiqueront directement, par passages souterrains, avec une multitude d'édifices à bureaux du voisinage, de même qu'avec Eaton et La Baie.

Le public aura accès à ces quatre étages depuis la station de métro McGill, certes la plus achalandée du centre-ville.



Les locataires du 2001 auront donc une clientèle déjà faite, et toujours croissante, dans un vaste secteur commercial desservi par les moyens de transport les plus efficaces.

Tout ce secteur, reconnu comme le plus grand centre d'achats d'Amérique du Nord, s'expansionne rapidement au fur et à mesure que de nouveaux édifices commerciaux et à bureaux viennent s'incorporer à la "cité souterraine".

N'oublions pas que les usagers du métro sont appelés à se multiplier au rythme de la construction de nouvelles stations.

Pour vous, des millions de clients en perspective; chaque année! Ce qu'il y en aura des clients, dans cette ambiance agréable et raffinée du 2001.

Locaux à votre disposition début 1975.

Appelez Devencore Realties, à 866-3501.

2001 Université

L'endroit idéal pour le commerce.

Une initiative conjointe de Abbey Glen Corporation et First Quebec Corporation.

Woodhouse VALEURS EXCEPTIONNELLES

POUR UNE PROMESSE DE CONFORT...

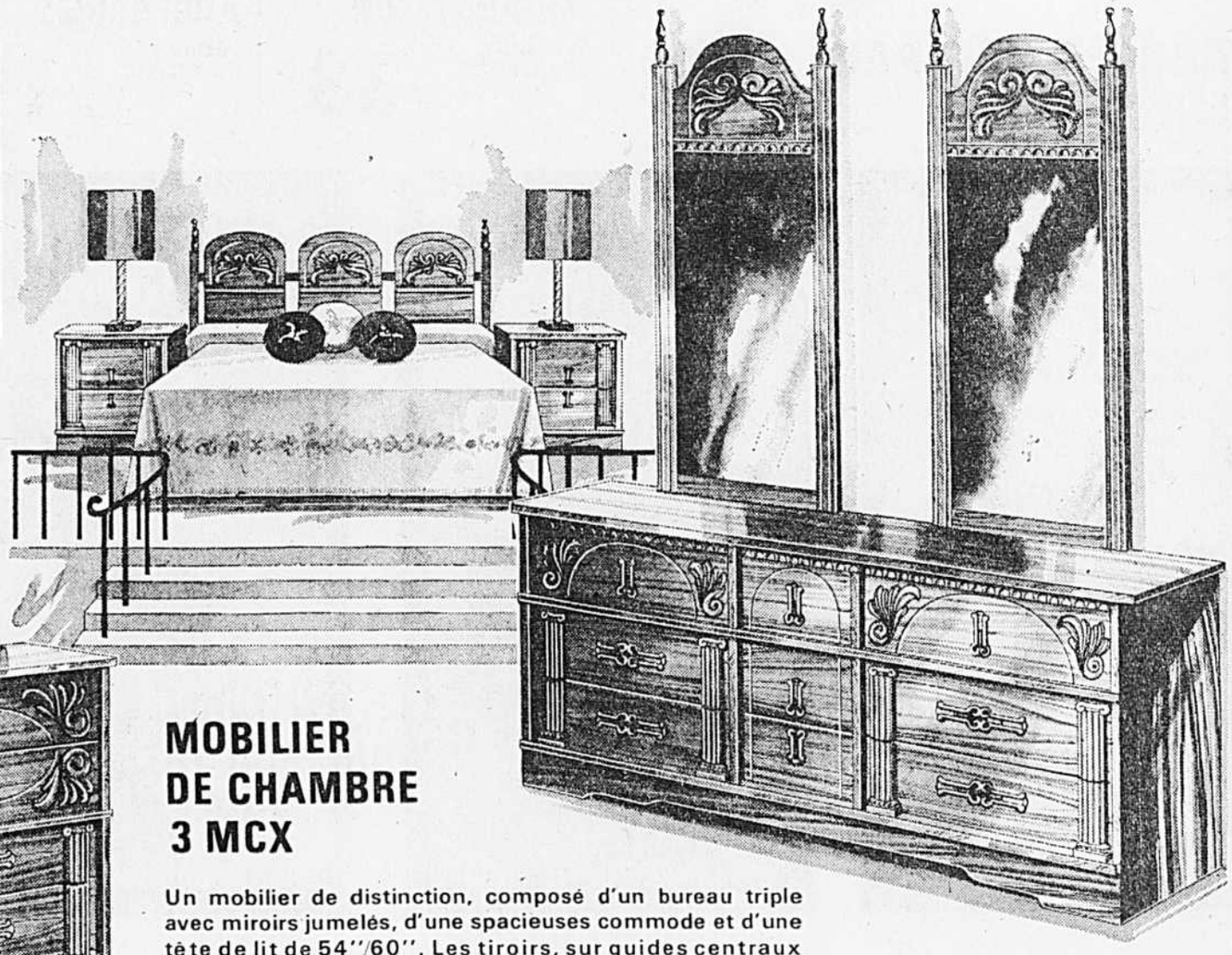
ENSEMBLE CONTINENTAL "PRINCE" 39"

Pratique et confortable, cet ensemble comprend un matelas à ressorts spiraux, rembourré de plusieurs couches de feutre blanc, et recouvert d'un sommier-boite appareillé, une tête de lit recouverte de vinyle et 6 pattes de bois franc.

SPÉCIAL **99.95**



SIMMONS



Woodhouse COMPTE
AVEC UN COMPTE WOODHOUSE C'EST PLUS FACILE DE MAGASINER — NOUS FINANÇONS NOTRE CRÉDIT



Serta

MOBILIER DE CHAMBRE 3 MCX

Un mobilier de distinction, composé d'un bureau triple avec miroirs jumelés, d'une spacieuses commode et d'une tête de lit de 54"/60". Les tiroirs, sur guides centraux métalliques, sont enjolivés de poignées de cuivre antique. L'ébénisterie est d'un fini chêne.

SPÉCIAL **449.95**

TABLES DE CHEVET ÉGALEMENT DISPONIBLES à **59.95** ch.

MATELAS ou SOMMIER-BOÎTE "FAMOUS-ORTHOPEDIC"

Un matelas de qualité à prix budgétaire. Il est à ressorts spiraux et recouvert d'une résistant coutil voluté. Le rembourrage de feutre blanc, vous assure un confort sans égal. Le sommier-boite appareillé, conçu pour un meilleur support, est également disponible au même bas prix. Disponible dans les grandeurs suivantes 39", 48" et 54".

SPÉCIAL **89.95** ch.

Woodhouse

MONTRÉAL-NORD
10672 Boul. Pie-IX
Tél.: 324-1610

6065 est, Henri-Bourassa
Tél.: 325-6611

GREENFIELD PARK
204 boul. Taschereau
Tél.: 671-5933

6 ÉTAGES AVEC UN VASTE CHOIX EN AMEUBLEMENT POUR TOUS LES GOÛTS

915 Ste-Catherine est. Tél.: 845-9261

AUBAINES SIMILAIRES AUX AUTRES MAGASINS SUIVANTS

VERDUN
3913 Wellington
Tél.: 766-2343

CHOMEDEY
1180 boul. Labelle
Tél.: 688-9750-1

MONTRÉAL
3956 est, Ontario
Tél.: 527-9251

CHÂTEAUGUAY-CENTRE
298 boul. d'Anjou
Tél.: 691-6812-3

LASALLE
8360 boul. Newman
Tél.: 363-4955-6

Les chiens ont-ils le droit d'aboyer à Outremont?

par Léopold LIZOTTE

Si les chiens d'Outremont sont bien nourris et bien logés, (c'est à tout le moins ce que l'on peut attendre de leurs maitres cossus), ils sont privés d'un privilège qui semble vouloir revenir naturellement à tous les chiens du monde: celui ... d'aboyer.

C'est ce qu'il faut croire si l'on s'en tient à l'accusation portée le 13 août dernier contre un étudiant du chemin de la Côte Sainte-Catherine, M. Alain Noël.

Ce dernier a en effet reçu une sommation de comparaitre devant le juge municipal Jean Longtin, pour répondre à l'accusation suivante:

"Etant le propriétaire ou le gardien d'un chien, vous avez illégalement permis audit chien d'aboyer, de manière à troubler la paix, et d'être une nuisance publique pour les résidants d'Outremont".

La plainte étant portée en vertu de l'article 9 du règlement no 1047, de la ville voisine, M. Noël a comparu par avocat, et il a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité en réservant son droit de contester la juridiction du tribunal.

C'est ce qu'il a d'ailleurs fait hier, en Cour supérieure, en réclamant du juge John A. Nolan, un bref d'évocation pour déclarer ce règlement "anti-chien" ultra vires des pouvoirs du conseil municipal d'Outremont, notamment parce qu'il serait ambigu et incertain, et qu'il serait entièrement prohibitif, déraisonnable, arbitraire et fantaisiste, et constituerait également un abus de pouvoir et un excès de juridiction.

Le tribunal a pris le tout en délibéré.

Injonction pour éviter un désastre possible à la CIL

Le juge Albert Leblanc, de la Cour supérieure, a émis hier après-midi une injonction provisoire pour permettre libre entrée et sortie de l'usine de la CIL, à McMasterville, où une grève de quelques centaines d'employés a débuté en fin de semaine.

Présentement, une cinquantaine d'employés sont dans l'immeuble, où l'on trouve également de fortes quantités d'explosifs et de produits chimiques de toutes sortes.

Y sont principalement entreposés, 1,600,000 livres de dynamite, 150,000 livres de poudre noire, 6 millions de livres de nitrate anhydrique, 110 tonnes d'acide sulfurique et 250 tonnes d'ammoniaque.

Il est essentiel, selon les avocats de la compagnie, qu'un personnel compétent soit constamment sur les lieux pour éviter que ne se produisent des explosions, des incendies, et même des empoisonnements.

Les piqueteurs, jusqu'à maintenant, n'auraient laissé passer, à l'entrée de l'usine, que ceux qui détenaient une autorisation du Syndicat.

La cour ordonne donc que soit abolie cette exigence, que l'on cesse de bloquer l'entrée, et qu'il n'y ait aucun piquetage en masse des abords de l'immeuble.

Décision en marge de la grève du transport '67

Les employés de la CTCUM, en grève depuis quelques semaines, ont vu une nouvelle pierre s'abattre dans leur jardin, hier, alors que la Cour d'appel du Québec a rendu une décision adverse, suite à un appel logé en 1971, sur des condamnations pour outrages au tribunal commis... en octobre 1967.

Les condamnations avaient été prononcées à la suite d'une injonction (comme aujourd'hui) émise pour mettre fin à la grève qui paralysait alors le transport en commun.

La partie appelante, le Syndicat des employés de transport de Montréal (CSN), avait reconnu avoir violé cette injonction, mais, comme seul argument au soutien de leur appel, ils prétendaient que la violation d'une telle injonction ne constituait pas un outrage au tribunal, mais donnait lieu seulement à l'imposition de pénabilités prévues au Code du travail.

La Cour d'appel rappelle qu'elle a rejeté cet argument à l'unanimité d'un banc de cinq juges, dans le cas des chefs syndicaux condamnés à un an de prison lors de la grève du Front commun, et qu'elle n'a pas l'intention de revenir sur le sujet.

Un chien policier peut facilement désigner un suspect

MOUNT FOREST, Ont. (PC) — Le caporal Ab Boley, de la Sûreté provinciale de l'Ontario, pense que les chiens policiers pourraient éventuellement être utilisés comme détecteurs de mensonges dans la lutte contre des criminels.

"Si vous laissez un chien policier dans une chambre avec quatre ou cinq personnes, l'une d'entre elles étant un tueur, l'animal pourra probablement identifier le coupable en se fiant uniquement à son sens de l'odorat", déclare le caporal Boley, qui commande l'équipe de 14 chiens faisant partie des escouades de sauvetage et de recherches de la SO.

Le caporal Boley a collaboré à des études menées par des chercheurs de l'Université de Toronto, en compagnie de son chien Kanaka II, l'un des plus fins limiers de la province.

Kanaka II a pu en effet détecter la présence d'une cinq-millième de partie d'adrénaline placée sur une patère parmi 13 installées en cercle.

L'adrénaline, une hormone libérée sous la tensiion par le corps humain, avait été mélangée à une solution salaine avant d'être appliquée sur la patère. Les 12 autres patères avaient reçu seulement une couche de la solution, sans adrénaline.

Un chien qui sent la peur chez une personne peut facilement diriger l'attention des policiers vers le suspc propoliciers vers le suspect probable, dit le caporal Boley.

Neuf des chiens policiers, tous des Bergers allemands sélectionnés et entrainés par le caporal Boley, peuvent également découvrir des caches de drogues aussi variées que la marijuana et l'héroïne, grâce à leur sens de l'odorat.

Le caporal Boley prend grand soin dans la sélection de ses hommes également, car policier et chiens sont soumis à un entrainement intensif de 14 semaines au centre de Mount Forest, avant que chaque policier puisse emmener chez lui le chien qui lui est confié.

Jusqu'ici, 24 chiens ont été ainsi à l'école et ont pris leur retraite après cinq à sept années de service.

Yoco, la vedette de l'escouade canine, est maintenant le membre le plus choyé de la famille de l'agent John Foley, du détachement de Burlington, de la SO.

vendre n'est pas un problème... si vous annoncez dans les PETITES ANNONCES

MARCHÉ UNION

ÉPARGNEZ PLUS DE 23%

SUR LES SPÉCIAUX SUIVANTS

Livraison à domicile disponible dans la plupart des magasins, charge minime !

ET PROFITEZ DES PRIX DE RABAIS UNION TOUS LES JOURS PAR TOUT LE MAGASIN



LONGES DE PORC
FRAÎCHES — MAIGRES
BOUT DES CÔTES PESANTEUR MOYENNE 3½ LB 89¢ lb
BOUT DU FILET PES. MOY. 3½ LB 99¢ lb
CÔTELETTES DE PORC COUPE DU CENTRE 1.49 lb



CUISSES DE DINDES
CHARNUES
49¢ lb



FARINE
TOUT USAGE UNION
Sac 7 lb
79¢



SOUPE TOMATES OU LÉGUMES
UNION
8/1.00
Bte 10 oz



DINER
MACARONI & FROMAGE
KRAFT
Bte 7 oz
19¢



DÉTERGENT LIQUIDE
MIR
2/24 oz
69¢



FROMAGE CANADIEN
60 TRANCHES
BLACK DIAMOND
Pqt 2 lb
1.79

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'À SAMEDI LE 14 SEPT. 1974 — NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

TOURTIÈRES UNION	16 oz 99¢	CÔTELETTES EPAULE AGNEAU D'AUSTRALIE	99¢ lb	SIROP DE MAÏS CROWN	Bout. 32 oz 57¢	COUCHES JETABLES BABY SCOTT	Nouveau-né 30's 1.59 Régulières 30's 1.99 Extra ab. 24's 1.99	BETTERAVES MARINÉES UNION	Bocal 48 oz 79¢
CUISSES DE POULET FRAÎCHES	79¢ lb	FILETS D'AIGLEFIN BLUE WATER	Pqt 16 oz 1.35	MARGARINE EN PORTION MONARCH	Pqt 16 oz 62¢	SERVIETTES FÉMININES CONFIDETS	48's 2.09	MOUTARDE ÉLÉGANT	Bocal 24 oz 29¢
POITRINES DE POULET FRAÎCHES	89¢ lb	POIS NO. 4 IDÉAL CHOIX	3 btes 19 oz 1.00	MARGARINE MOLLE MONARCH	Cont. 16 oz 69¢	SHAMPOOING ASSORTIS LADY PATRICIA	12 oz 69¢	MAQUEREAU HIGHLINER	Bte 14 oz 29¢
SALADE DE CHOUX HYGRADE	Pot 24 oz 79¢	FÈVES JAUNES COUPÉES IDÉAL CHOIX	3 btes 19 oz 89¢	THON CHAIR PALE BYE THE SEA	Bte 7 oz 75¢	DÉODORISANT LYSOL ET DÉSINFECTANT	Aérosol 14 oz 1.49	SAUCE À SPARE RIBS V-H ASSORTI	Bout. 12 oz 79¢
EGG ROLLS WONG WING	Pqt de 6 73¢	MAÏS EN CRÈME OPAL CHOIX	3 btes 19 oz 79¢	THON À CHAIR SALÉ BYE THE SEA MORCEAU	Bte 6½ oz 69¢	POLI À PLANCHERS MOP & GLO	16 oz 91¢	DATTES JAFFA	Bte 16 oz 59¢
SMOKED MEAT BIEN BON	4 env. 2 oz 99¢	CONFITURE DE FRAISES CARMÉLITE	Bocal 24 oz 79¢	KIK COLA PLUS DÉPÔT	Bout. 30 oz 5/1.00	MAÏS À GRAINS ENTIERS CLARK'S CHOIX	Bte 12 oz 4/1.00	GELÉE DE POMMES OKA	Bocal 9 oz 43¢
TÊTE FROMAGÉE LA BELLE FERMIÈRE	10 oz 65¢	BEURRE D'ARACHIDE SCHWARTZ	Bocal 16 oz 79¢	BISCUITS DE SON WESTON	Pqt 16 oz 87¢	CORNICHONS SUCRÉS MÉLANGÉS UNION	Bocal 24 oz 69¢	SIROP DE TABLE HABITANT	Bout. 32 oz 82¢
BACON DE FLANC TRANCHE DEVON	Pqt 8 oz 75¢	BREUVAGES DE FRUITS ALLEN'S ASSORTIS	Bte 48 oz 39¢	NOURRITURE POUR CHIENS TOP CHOICE BOEUF OU FROMAGE	Bte 72 oz 2.31	CORNICHONS AU FENOUIL ÉLÉGANT	Bocal 32 oz 59¢	COTON TIGES Q-TIPS	270's 1.29
POULETS À ROTIR C.O.V. CATÉGORIE "A" 4 À 5 LB	69¢ lb	HUILE DE MAÏS PUR MAZOLA	Bout. 32 oz 1.59	PAPIER DE TOILETTE LADY SCOTT 2 PLIS — ASSORTI	2 roul. 49¢	GHERKINS SUCRÉS UNION	Bocal 16 oz 59¢	SAUCE À SPAGHETTI BRAVO NATURE	14 oz 39¢

LES MAUX DE NOTRE LANGUE



PAR PIERRE BEAUDRY
(collaboration spéciale)

Pour peu qu'on réfléchisse

Chez nous, il y a de ces fautes qui disparaissent un moment, puis font leur réapparition quand on s'y attend le moins. Et comme elles bénéficient alors de leur ancienne faveur, elles sont dix fois plus difficiles à combattre. Un peu comme ces moustiques qui, ayant survécu au D.D.T., ne s'en montrent que plus vigoureux.

Aujourd'hui, si peu intéressant que cela me paraisse, je dois parler de la tournure **aussi peu que,** qui semble connaître un inquiétant regain de vie, du moins dans certaines publicités.

Evidemment, on n'a pas loin à chercher pour savoir d'où elle vient : en anglais on dit "as little as". Voilà donc encore un exemple de ce qui arrive à l'esprit quand il est tiraillé entre deux langues.

Le mot "aussi" est adverbe et a donc pour objet de modifier un verbe, un adjectif ou même un autre adverbe. Mais pour qu'il modifie un mot, il faut au moins que ce mot soit modifiable. Or l'adverbe "peu" marque un ordre de grandeur déterminé comme, par exemple "pas beaucoup", dont la portée ne peut être variée. On ne dirait jamais: **plus peu que deux dollars, moins peu que deux dollars,** et encore moins **aussi pas beaucoup que deux dollars.**

Voilà qui montre bien qu'une tournure comme **aussi peu que deux dollars** n'a rien de compréhensible en français.

Le service a repris entre Québec et Lévis

QUEBEC (PC) — Le service de traversiers entre Québec et Lévis a repris hier matin, après une interruption d'un mois et demi.

Les quelques 13 mécaniciens qui avaient débrayé le 26 juillet dernier, ont ratifié, dimanche, un accord de principe intervenu entre les parties lors de négociations qui se sont déroulées de façon presque ininterrompue pendant quelque 30 heures, durant la fin de semaine.

Dans une déclaration commune, le président de la Société des traversiers Québec-Lévis, M. Denis Vandry, et le président du syndicat, M. Gilbert Gauthier, ont exprimé leur satisfaction à la suite du règlement du conflit.

Les deux parties ont toutefois refusé de divulguer la teneur de l'entente.

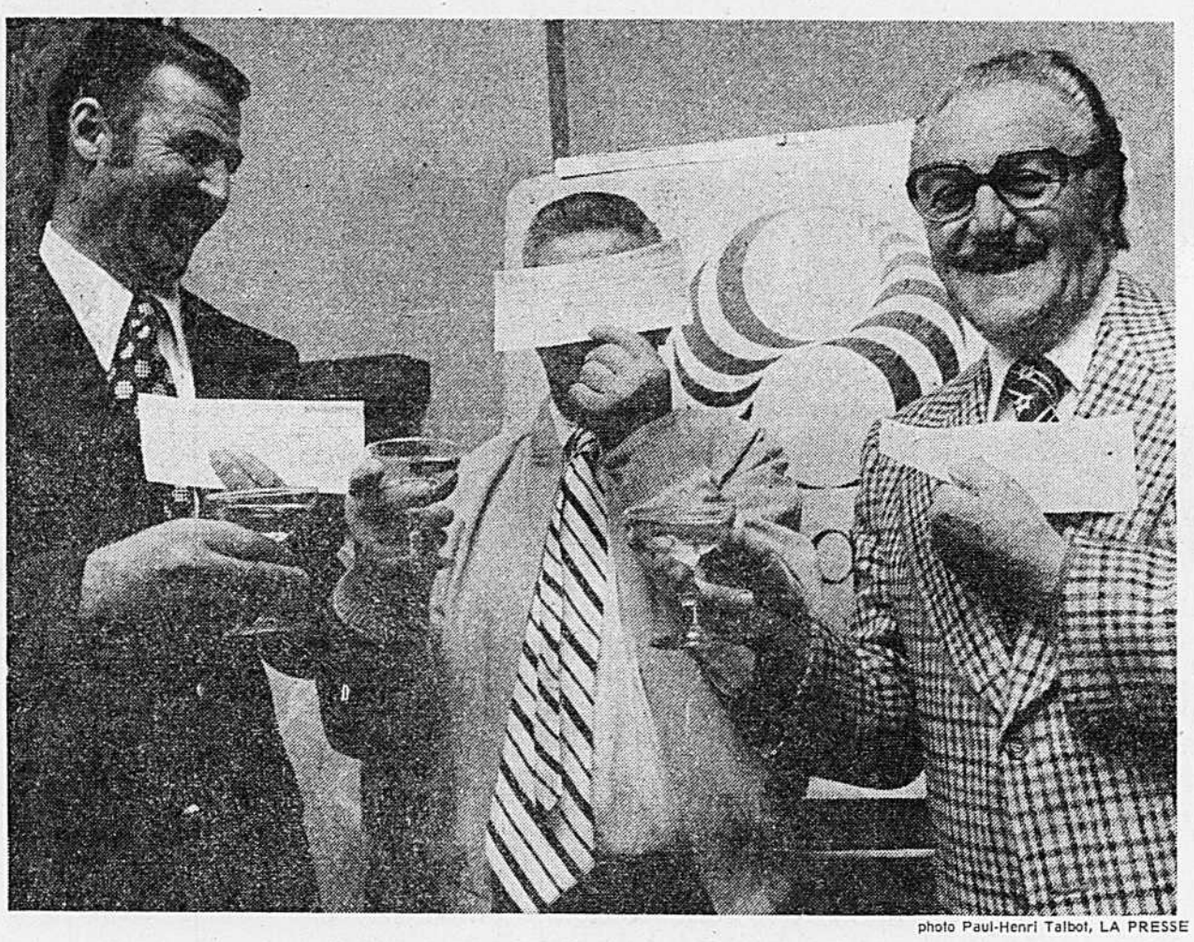


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

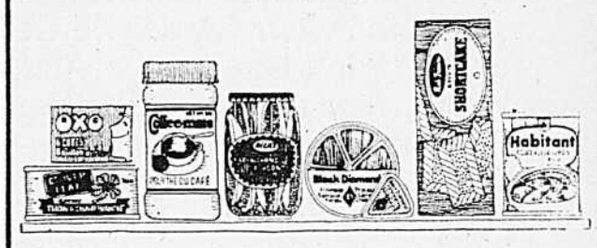
Un Scandinave gagne les $125,000

C'est M. Larsen, 65 ans, originaire de la Scandinavie, qui a gagné le premier prix de $125,000 de l'Inter-Loto du 6 septembre dernier. M. Larsen, retraité et ancien ouvrier de la construction rêve d'un voyage outre-mer pour visiter des parents. Visiblement ravi d'empocher d'un seul coup une somme aussi importante, M. Larsen l'était beaucoup moins d'affronter les photographes. Où se trouve M. Larsen sur cette photo ? A gauche, le gagnant du 2e prix : Philippe Lanthier, de Saint-Eustache, père de sept enfants, et mécanicien d'entretien à l'usine General Motors de Sainte-Thérèse. Enfin, à droite, le peintre Francesco Iacurto, qui habite Sainte-Foy, en banlieue de Québec, et qui gagne $25,000.

GRATIS



FUTURES MARIÉES
LA PRESSE VOUS OFFRE SES HOMMAGES ET LE CADEAU "VIVE LA MARIÉE"
(D'une valeur de plus de $25)

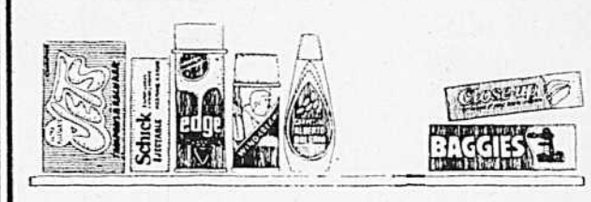












— au-delà de 40 produits, format nature
— des bons-rabais valant plus de $8
— plus de 20 livrets de recettes et de conseils
— La Presse gratuitement pendant une semaine.

Si vous vous mariez dans les prochains mois, il suffit de remplir le coupon ci-dessus et de le faire parvenir à l'adresse indiquée. Cela ne vous engage absolument à rien. Si vous connaissez des futurs mariés, vous pouvez remplir le coupon et nous le faire parvenir à leur intention.
Nous verrons à tout. Tous les coupons doivent parvenir à l'adresse indiquée AVANT la date du mariage. L'offre n'est valable que pour les futures mariées qui éliront résidence, après leur mariage, au Québec dans un rayon de 40 milles de Montréal, dans une localité où La Presse est livrée à domicile.

"VIVE LA MARIÉE", case postale 960, Montréal (101), Québec
S.V.P. répondre aux questions (en lettres moulées)
Veuillez faire parvenir le cadeau de La Presse "VIVE LA MARIÉE" à
Nom de la future mariée .....
Adresse actuelle de la future mariée .....
..... Tél. .....
Nom du futur marié .....
Date du mariage .....
Nom du célébrant (religieux ou civil) .....
Lieu du mariage .....
Je suis la future mariée ☐ sa mère ☐ un parent ☐ un(e) ami(e) ☐
NOM .....
ADRESSE .....
..... TÉL. .....
la presse

12 centres de rénovation VAL ROYAL LA SALLE

C'EST PAS CHER... TOUT LE MONDE EN PARLE!

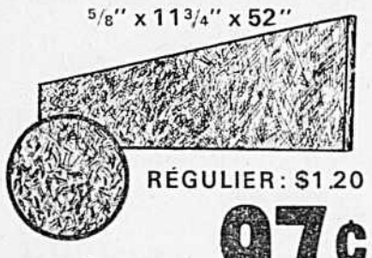


PSST! VISITEZ LE NOUVEAU CENTRE DE DOLLARD!

Votre centre de rénovation VAL ROYAL LA SALLE a tout ce qu'il faut pour la construction, la rénovation ou la décoration de votre foyer!

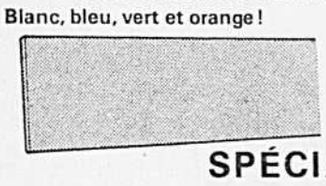
VAL ROYAL LA SALLE

TABLETTES DÉCORATIVES
BOIS PRESSÉ AGGLOMÉRÉ
5/8" x 11 3/4" x 52"



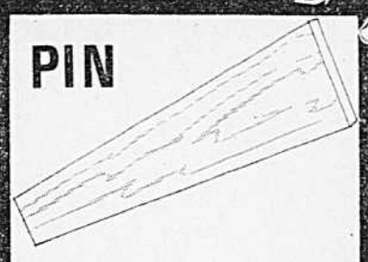
RÉGULIER: $1.20
SPÉCIAL: 97¢ ch.

BOIS DE COULEUR POUR MONTANTS ROLL-IT
Blanc, bleu, vert et orange!



SPÉCIAL
8" x 24": $1.22 ch.
8" x 36": $1.88 ch.
8" x 48": $2.44 ch.
12" x 24": $1.88 ch.
12" x 36": $2.77 ch.
12" x 48": $3.66 ch.
10" x 24": $1.55 ch.
10" x 36": $2.33 ch.
10" x 48": $2.99 ch.

PIN



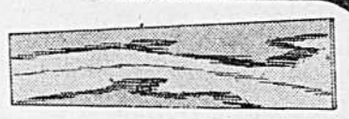
Panneaux intérieurs 11/16" x 4' x 8' parfaits pour portes d'armoires et meubles (Bon un côté, dos solide)
Régulier: $19.50
SPÉCIAL: $18.22 chacun



B&D PERCE BIEN!
PERCEUSE 3/8" Black & Decker
Une perceuse bien équilibrée de qualité, avec engrenages à double demultication, d'une capacité de 3/8" dans l'acier et 3/4" dans le bois dur. 1000 trs/min., 21 amp. Modèle 5726:
Prix suggéré: $16.95
SPÉCIAL: $12.44

ENSEMBLE PERCEUSE 3/8"
Un cadeau merveilleux qui comprend la perceuse 5731 3/8" à deux vitesses, 3 forêts, 5 disques sableurs, etc. 16 pièces en tout ! No 5755
Prix suggéré: $29.95
B&D
SPÉCIAL: $23.44

LAUAN NON FINI
...prêtes pour le vernis ou la peinture!



SPÉCIAL
8" x 24": 88¢ ch.
8" x 36": $1.33 ch.
8" x 48": $1.77 ch.
8" x 60": $2.11 ch.
8" x 72": $2.55 ch.
8" x 84": $3.11 ch.
8" x 96": $3.44 ch.
12" x 24": $1.33 ch.
12" x 36": $1.99 ch.
12" x 48": $2.55 ch.
12" x 60": $3.22 ch.

SPÉCIAL
12" x 72": $3.88 ch.
12" x 84": $4.55 ch.
12" x 96": $5.22 ch.
10" x 24": $1.11 ch.
10" x 36": $1.66 ch.
10" x 48": $2.11 ch.
10" x 60": $2.77 ch.
10" x 72": $3.22 ch.
10" x 84": $3.88 ch.
10" x 96": $4.33 ch.

SCIE À CHAINE HOMELITE
...un nouveau départ dans le monde des scies à chaine! Avec sa lame 16" à bout durci, elle vous offre le système d'embrayage Simplex à deux doigts ainsi qu'une chaine de haute qualité! Modèle XL-1-D:



HOMELITE
SPÉCIAL: $149.95
SERVICE DE LIVRAISON DISPONIBLE AVEC LÉGER SUPPLÉMENT

CARTE DE CRÉDIT/CREDIT CARD Val Royal La Salle 9463 496 3
CHARGEX
master charge

12 CENTRES POUR MIEUX VOUS SERVIR:
BOUCHERVILLE: 100, rue Demuy
BROSSARD: 6200, boul. Taschereau
CARTIERVILLE: 12200, boul. Laurentien
DOLLARD-DES-ORMEAUX: 4894, boul. des Sources
MONTRÉAL: 7240, rue Waverly
MONTRÉAL-NORD: 11401, boul. Pie-IX
POINTE-CLAIRE: 176, rue Cartier
VERDUN: 667, av. Galt
NUMÉRO PASSE-PARTOUT: 353-8760
QUÉBEC: 325 rue de l'Espinay 524-2478
DRUMMONDVILLE: 314 rue St-Jean 472-3369
ST-HYACINTHE: 2520 rue des Saules 774-6454
TRACY: Parc Industriel Forest 743-3321
DIVISION DES ENTREPRISES P. H. DESROSIERS LTÉE
HEURES D'AFFAIRES: lundi, mardi, mercredi: 8 h 30 a.m. à 5 h 30 p.m., jeudi, vendredi: 8 h 30 a.m. à 9 hres p.m. Samedi: 8 h 30 a.m. à 5 hres p.m.

la presse

MONTREAL, MERCREDI
11 SEPTEMBRE 1974
90e ANNEE — No 217

LE MONDE

"Quelque chose ne va plus" chez Nixon

WASHINGTON (AP) — L'ancien président Richard Nixon est dans un état de profonde dépression, qui n'a guère été modifié par la nouvelle du pardon présidentiel, affirme un de ses proches parents, dans une interview accordée hier soir à l'Associated Press.

De plus, son état de santé laisserait à désirer. Il souffrirait notamment d'une phlébite et Mme Nixon et les siens sont inquiets.

"D'après les informations que j'ai eues, déclare ce proche, j'ai l'impression qu'il y a quelque chose de plus."

Le parent de M. Nixon, qui n'a pas voulu révéler son identité, a assuré que l'ancien président était dans un état de profonde dépression, mais qu'il gardait toutes ses facultés. Quand on lui a demandé s'il pensait, comme l'a laissé entendre un journaliste américain, que le président Ford avait accordé le pardon en raison de l'état de santé de M. Nixon et de la crainte réelle que l'ancien président ne se suicide, le parent de M. Nixon a répondu: "Vous devez comprendre que le président est un homme très profondément religieux. Il prie toutes les nuits. Je ne l'ai pas vu moi-même, mais, pour avoir parlé avec lui de questions religieuses, je sais que c'est vrai. Il ne pourrait pas envisager le suicide, en raison de ses convictions religieuses, mais bien sûr, on ne saitjamais."

Le manifeste tory a-t-il été volé ?

LONDRES (UPI, Reuter) — La divulgation anticipée du programme électoral conservateur par les journaux londoniens, grâce à des fuites, a plongé le parti de M. Edward Heath dans l'embarras avant même que la date des élections attendues en Grande-Bretagne n'ait été annoncée.

Visiblement irrité, le président du parti tory, M. William Whitelaw, a évoqué la possibilité qu'un exemplaire ait été "subtilisé" à l'imprimerie ou au cours du transport.

Le journal Evening Standard a même laissé entendre qu'un groupe de "plombiers" opérant pour le compte des travaillistes aurait pu mener cette opération. Mais un porte-parole du Labour a aussitôt nié toute responsabilité dans cette affaire. "C'est tout à fait ridicule. Il est beaucoup plus probable que le texte ait été oublié à l'un de ces déjeuners de stratégie que les tories tiennent à l'Athenaeum Club," a-t-il dit.

Sadate : Israël doit évacuer les territoires occupés

PORT-SAID (AFP) — Le président égyptien Anouar El Sadate a déclaré hier que le prochain pas sera l'évacuation d'Israël des territoires arabes occupés conformément à la résolution no 242 du Conseil de sécurité et l'application immédiate de cette résolution avec la garantie des deux super-grands, annonce la radio du Caire.

Parlant devant les journalistes au terme de sa visite au siège de l'organisme du canal de Suez, le président Sadate a souligné que si Israël n'appliquait pas cette résolution, nous ferons une nouvelle fois la guerre.

A la question de savoir s'il y a un espoir pour un règlement pacifique du conflit, le président égyptien a répondu par l'affirmative.

Parlant des villes du canal de Suez, le président Sadafe a déclaré : les villes du canal de Suez font maintenant partie de l'intérieur du pays et, à toute agression contre elles, nous riposterons en portant des coups en profondeur en Israël.

Sélassié refuse de rapatrier ses milliards

ADDIS-ABEBA. (AFP) — L'empereur Hailé Sélassié a refusé de transférer au gouvernement éthiopien l'argent et d'autres richesses qu'il possède à l'étranger, a indiqué aujourd'hui à Addis-Abeba, le comité des forces armées éthiopiennes.

Dans un commentaire diffusé par la radio éthiopienne, le comité a précisé qu'il s'agissait de milliards de dollars, mais que l'empereur avait refusé de les rapatrier au bénéfice du peuple éthiopien.

Par ailleurs, un nouveau tournant important s'est produit aujourd'hui lorsque le chef de l'Eglise orthodoxe, le patriarche Teowophlos a déclaré que Dieu bénissait le mouvement révolutionnaire des forces armées. Dans son message à l'occasion du Nouvel An éthiopien, le patriarche, jusqu'ici soutien très fidèle de Hailé Sélassié, n'a même pas fait mention de l'empereur.

Nouvelle bombe à Washington

Ford étudiera la demande de pardon de chacun des acteurs du Watergate

WASHINGTON (PA, AFP, UPI) — La controverse qui a éclaté aux Etats-Unis après l'annonce, dimanche, du pardon présidentiel pour Richard Nixon a été relancée avec plus de vigueur hier avec la révélation qu'une mesure de même nature était à l'étude en faveur de l'ensemble des personnes mêlées à l'affaire du Watergate.

On a précisé de source officielle, aujourd'hui, que le président n'a pas l'intention d'accorder le pardon à l'ensemble des accusés mais qu'il est cependant disposé à étudier une à une les requêtes de clémence qui pourraient être soumises par les intéressés.

Cette précision a été fournie par la Maison Blanche à peu près en même temps que l'Opinion Research Corporation publiait les résultats d'un sondage téléphonique démontrant que 59 pour cent des Américains désapprouvent la grâce accordée à Richard Nixon, tandis que 26 pour cent sont d'accord et que 16 pour cent sont indécis.

Ainsi donc, un mois après son entrée en fonction, le président Gerald Ford est à son tour pris dans le tourbillon du scandale du Watergate.

L'affaire a été relancée hier matin quand le porte-parole de la Maison-Blanche, M. John Hushen, a déclaré aux journalistes que le président Ford étudiait la possibilité de faire bénéficier d'une grâce amnistiante tous les protagonistes du Watergate. M. Hushen a pris soin de préciser que le président l'avait spécifiquement autorisé à faire cette annonce.

Il a ajouté que cette mesure, si elle était décidée, s'appliquerait aux 48 personnes impliquées à des degrés divers dans l'une ou l'autre des péripéties d'un scandale qui n'a pas fini de secouer la vie politique, sinon les institutions des Etats-Unis.

Le porte-parole a indiqué que la Maison-Blanche était au courant de l'impact que pourrait avoir une nouvelle mesure de clémence présidentielle pour les protagonistes du Watergate dans l'opinion publique, qui a déjà accueilli d'une manière très partagée la grâce accordée dimanche à l'ex-président Nixon par son successeur avant même qu'il ait été inculpé.

En réponse à une question, le porte-parole a estimé que la mise à l'étude d'une amnistie pour les inculpés et autres personnes mêlées au scandale ne devait, en principe, pas empêcher le procès prévu pour le 30 septembre de MM. John Ehrlichman, Bob Haldeman, John Mitchell, Robert Mardian, Kenneth Parkinson et Gordon Strachan, tous accusés d'avoir participé à l'étouffement de l'affaire.

Cette révélation a eu l'effet d'une nouvelle bombe à Washington. C'est du Congrès, la principale cible de l'opération charme qu'avait menée et réussie jusqu'à maintenant le nouveau chef de l'exécutif, que sont venues en premier les réactions les plus vives.

"Cela compléterait l'étouffement de l'étouffement" de l'affaire, s'est écrié le sénateur Robert Byrd, de la Virginie occidentale, whip démocrate au Sénat. "J'espère que cela n'ira pas plus loin qu'une simple étude... Une seconde erreur n'arrangerait pas les choses. Le pardon à tous les protagonistes du Watergate compléterait l'étouffement de l'étouffement de l'affaire."

"Cela pourrait être considéré comme un abus du pouvoir présidentiel", a déclaré le président de la Chambre des représentants, le démocrate Carl Albert.

"Ce serait une dérision de pardonner à ces hommes qui avaient entrepris de voler au peuple américain leur droit à de libres élections," a dit de son côté le sénateur Sam Ervin, président de la commission sénatoriale d'enquête sur le Watergate.

Le sénateur Edward Kennedy, pour sa part, a exprimé l'espoir que M. Ford "déclarera au moins un moratoire de 30 jours sur tout autre pardon dans l'affaire Watergate". Et il a ajouté: "Le raz de marée de critiques au sujet du pardon à Nixon devrait avoir montré au président que son instinct est nettement à l'écart de la vaste majorité du peuple américain".

Le leader républicain à la Chambre, M. John Rhodes, a approuvé l'octroi du pardon à M. Nixon, mais il n'est pas d'accord avec une mesure semblable pour les autres personnes mêlées à "cette activité criminelle".

Le sénateur Walter Mondale, démocrate du Minnesota, a même annoncé qu'il proposera un amendement à la constitution qui permettrait au Congrès de renverser les futurs pardons accordés par le président. Il faudrait un vote des deux tiers dans les deux chambres du Congrès pour renverser une grâce présidentielle.

La réaction généralement défavorable de l'opinion publique a continué cependant à se manifester, hier. Le standard téléphonique de la Maison-Blanche est saturé d'appels et sur les 16,000 télégrammes reçus, plus de 13,000 dénonçaient la mesure de clémence prise par M. Ford envers son prédécesseur.

De même, une majorité des procureurs généraux des Etats, interrogés par l'Associated Press, se sont prononcés contre l'amnistie de l'ex-président Nixon, qu'ils considèrent comme une décision hâtive et contraire au principe de l'égalité de tous les citoyens devant la loi.

La possibilité d'une amnistie pour l'ensemble des acteurs du drame du Watergate a surgi au cours du briefing quotidien de la Maison-Blanche quand un porte-parole a été interrogé à propos de la requête de Maureen Dean, la femme de l'ancien conseiller juridique et principal accusateur de Nixon, John Dean, qui a demandé à M. Ford d'étendre son pardon à son mari, actuellement en prison bien qu'il "ait dit la vérité", a-t-elle dit.



téléphoto PA

La Guinée-Bissau devient indépendante

Le président du Portugal, le général de Spinola (à droite), remet le document reconnaissant l'indépendance de la Guinée-Bissau au major Pedro Pires, vice-président du nouveau gouvernement guinéen, au cours d'une brève cérémonie à Lisbonne. Au centre, on voit le premier ministre portugais, M. Vasco Gonçalves.

Noirs et Blancs s'affrontent à Lourenço Marques: 100 morts

LOURENÇO MARQUES (Mozambique). (UPI, AFP) — Des unités de l'armée portugaise et des détachements de police essaient, aujourd'hui, de ramener le calme à Lourenço Marques, capitale du Mozambique, à la suite des émeutes et des affrontements entre bandes de Noirs et de Blancs, qui, au cours de la nuit dernière, ont fait des centaines de victimes.

L'effondrement, hier, de la rébellion de colons blancs au Mozambique visant à empêcher l'accession de ce territoire à l'indépendance, n'a pas mis fin à l'agitation tant noire que blanche. Hier soir, à Lourenço Marques des milliers de Noirs déchaînés se sont livrés au pillage des magasins dans le quartier des affaires et plusieurs établissements ont été la proie des flammes.

Des centaines de commerçants, Blancs et Indiens, ont abandonné leurs demeures, n'emportant avec eux que quelques effets personnels dans leurs automobiles. Ces voitures ont été la cible de manifestants noirs qui les ont lapidées avec des pierres et des briques. Les occupants de plusieurs voitures ont riposté en tirant des coups de feu sur les assaillants.

Toutes les forces armées portugaises au Mozambique ont reçu l'ordre de faire mouvement sur Lourenço Marques, annonce, aujourd'hui, "Radio Club Mozambique", dans une émission spéciale. L'ordre émane du général Orlando Barbosa, commandant en chef des forces portugaises au Mozambique. Déjà, en début de journée, des renforts ont commencé d'arriver dans la capitale, par air et par route et ils ont été placés aux points stratégiques de la ville avec mission de rétablir l'ordre.

D'autre part, la radio lance des appels urgents au personnel de l'hôpital central de Lourenço Marques, Miguel Bombarda, pour qu'il regagne immédiatement l'établissement.

Enfin, les autorités demandent aux propriétaires de voitures munies de haut-parleurs de mettre leurs véhicules à la disposition des forces de l'ordre.

Les banques et les bureaux ont rouvert ce matin à Beira, la seconde ville du Mozambique, où la situation semble revenir à la normale, après quatre jours de tension et d'accrochages entre troupes portugaises et partisans du mouvement Mozambique libre.

Le Chili "célèbre" un an de régime Pinochet

SANTIAGO — Le général Auguste Pinochet, président de la junté militaire qui, le 11 septembre 1973, renversait par un brutal coup d'Etat le gouvernement "marxiste" démocratiquement élu de Salvador Allende, a décidé de faire de ce premier anniversaire, un jour de "réjouissances" pour le peuple chilien.

Pour assurer le succès de cette fête, les juristes ont levé l'interdiction de manifester, retardé d'une heure le couvre-feu en vigueur depuis leur accession au pouvoir et remis en liberté (liberté accompagnée d'exil) de leaders "allendistes" emprisonnés au lendemain du coup d'Etat.

Les partisans du régime Pinochet ont mobilisé des dizaines de milliers d'écoliers, de travailleurs de la ferme et de femmes en vue d'une manifestation monstre destinée à "célébrer" le renversement du gouvernement Allende.

Hier, des milliers de drapeaux chiliens ont été accrochés aux poteaux, aux balcons, hissés aux mats de la capitale Santiago. A ces drapeaux s'ajoutent de grandes photos-couleurs des membres de la junte.

On estime dans les milieux gouvernementaux qu'une foule d'environ 100,000 personnes rendront hommage aux dirigeants militaires dans une atmosphère qui se voudra carnavalesque.

A l'issue d'une messe publique qui sera célébrée à l'Académie militaire de Santiago, le général Pinochet prononcera un discours et rendra hommage aux soldats tués au cours de l'affrontement entre l'armée et les partisans allendistes, il y a un an précisément aujourd'hui.

Hier, dans un message aux forces armées, le général Pinochet a servi une sévère mise en garde à tous ceux qui prétendent, dans le pays ou à l'étranger, revenir à l'époque allendiste. Ceci ne sera pas, a-t-il déclaré, tant que les forces armées rempliront leur devoir.

Un soldat québécois est tué à Chypre

NICOSIE (PC, AFP, UPI) — Un parachutiste canadien a perdu la vie, hier, à Chypre, quand le véhicule qu'il conduisait a été attaqué par des francs-tireurs non identifiés.

Le soldat Joseph-Jean-Claude Berger, de Rimouski, au Québec, a été atteint d'une balle à la tête alors qu'il patrouillait le long de la Ligne verte qui divise les forces chypriotes turques et grecques, à Nicosie. Le soldat Berger faisait partie du Régiment aéroporté canadien, qui a sa base à Edmonton.

Selon un porte-parole du ministère de la Défense, la jeep transportant le soldat Berger et quelques autres Canadiens attachés aux Forces de paix des Nations unies portait clairement l'insigne indiquant qu'il s'agissait d'un véhicule de l'ONU et il faisait encore jour quand la fusillade s'est produite.

Il s'agit du 37e soldat de l'ONU et du second soldat canadien tué durant les combats à Chypre.

Le soldat Joseph-Lionel-Gilbert Perron, âgé de 20 ans, de Montréal, avait également été tué par un franc-tireur inconnu, le six août, quand son auto de patrouille a été stoppée à un point de vérification, à Nicosie.

Selon un porte-parole des Nations unies à Chypre, M. Rudi Stajduhar, une enquête sur la mort du soldat canadien a révélé que ce dernier avait été atteint à la tête lorsqu'un détachement de la Garde nationale chypriote grecque a tiré sept coups de feu en direction du véhicule de l'ONU dans lequel la victime avait pris place. M. Stajduhar a précisé que le véhicule, après s'être arrêté à 200 pieds de la position occupée par les Chypriotes grecs près de la Ligne verte, qui sépare la capitale, se préparait à continuer sa route lorsque les projectiles ont atteint le militaire canadien. M.Stajduhar a indiqué, par ailleurs, qu'une protestation officielle de l'ONU avait été adressée aux autorités de la Garde nationale.

Entente sur les prisonniers

Tous les prisonniers âgés de moins de 18 ans seront libérés là où se trouvent leurs familles, a annoncé, aujourd'hui, à Nicosie le porte-parole des Nations unies, à l'issue de la rencontre entre MM. Glafcos Clerides et Rauf Denktash, président et vice-président de la république chypriote.

Tous les étudiants inscrits dans des universités à l'étranger ainsi que les professeurs seront également libérés, tout comme les personnes malades ou blessées, a ajouté le porte-parole.

Il a également indiqué que les personnes âgées seraient transférées dans des hôpitaux de chaque secteur.

Le communiqué commun publié à l'issue de la rencontre de 2 heures et demie, aujourd'hui, précise également que la date de ces échanges sera fixée lors de la prochaine réunion, qui se tiendra vendredi, au Ledra Palace de Nicosie.

On a tout pour un jeune homme comme toi



Confortable soulier lacé, cuir de qualité brun ou noir, talon moyen, semelle de 1/4 po.

Pour jeune homme, pointures 6 à 11 1/2 largeur D.

$27.95

LE BARON

SUIVEZ LA MODE DE PRÈS AVEC VOTRE CARTE SAUVÉ, CHARGEX OU MASTER CHARGE.

SAUVÉ FRÈRES

4 MAGASINS
6554, Plaza Saint-Hubert 273-6392
Centre Laval 688-6292
Les Galeries d'Anjou 351-6810
Carrefour Laval 681-9213

pleins feux sur l'actualité

La grève de l'amiante, 25 ans après...

Avant-première de la Révolution tranquille

Un quart de siècle après la grève de l'amiante, certains aspects importants de ce grand conflit social sont demeurés étrangement obscurs: le rôle de certains évêques — en particulier celui de Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal — et de l'épiscopat québécois dans le dénouement du conflit, la participation de la Commission sacerdotale d'études sociales, les pressions que le premier ministre du temps, Maurice Duplessis, exerça sur l'assemblée des évêques et même sur la délégation apostolique à Ottawa, comment fut suggérée et décidée la grande collecte dans les églises du Québec en faveur des grévistes (collecte qui rapporta près de $600,000), etc. A partir des demi-vérités, des erreurs de fait et même des nonsens historiques contenus dans la pièce "Charbonneau et le chef", l'auteur de la série d'articles qui se termine aujourd'hui tente de rétablir la vérité et de "donner à César ce qui appartient à César". Après avoir interrogé longuement plusieurs des acteurs et témoins du drame réel, Cyrille Felteau tire des conclusions qui éclairent d'une lumière nouvelle certains aspects importants du conflit de l'amiante.

par Cyrille FELTEAU

C'EST ICI que s'insère une révélation qui, vingt-cinq ans après, revêt une importance toute particulière en conférant, en même temps, une dimension nouvelle au conflit.

On a appris, de plusieurs sources, que M. Duplessis, à compter du deuxième mois du conflit surtout, avait tenté d'exercer diverses pressions sur des évêques et la hiérarchie en général afin que les autorités religieuses du Québec se prononcent catégoriquement sur l'"immoralité" de la grève de l'amiante, à défaut de s'élever contre son "illégalité".

Mais ce qu'on a ignoré jusqu'à ces derniers temps, c'est que le chef du gouvernement d'alors était intervenu auprès de la plus haute autorité religieuse au pays, la délégation apostolique, en vue de l'inciter à presser l'épiscopat québécois de réprouver officiellement la grève du point de vue de la "morale sociale".

Nouvelles révélations

On sait maintenant de science certaine qu'à la fin d'avril 1949, M. Duplessis dépêcha à Ottawa auprès du délégué apostolique, Mgr Antoniutti, trois émissaires de choix en la personne de MM. Edouard Asselin, leader du gouvernement au Conseil législatif, Antonio Barrette, ministre du Travail, et Antoine Rivard, ministre d'Etat. Prévenu de leur visite, Mgr Antoniutti avait pris soin, auparavant, de requérir sur le conflit les lumières et les explications du président de la Commission sacerdotale d'études sociales, Mgr J.-Charles Leclaire, alors vicaire général du diocèse de Saint-Hyacinthe, qui se rendit en toute hâte à Ottawa afin que son hôte soit parfaitement au courant, comme il le désirait, des différents aspects de l'affaire et de toutes ses implications pour l'Eglise du Québec comme pour celle de Rome.

C'est donc de pied ferme et en toute connaissance de cause que le représentant du Saint-Siège reçut les porte-parole du gouvernement québécois. Leur mission ne remporta aucun succès tangible, au contraire, puisque, quelques jours après, l'épiscopat et le clergé québécois proclamaient à travers le Québec la fameuse "collecte du dimanche à la porte des églises" en faveur des grévistes de l'amiante.

Contrairement à l'opinion généralement répandue jusqu'à présent, ce n'est pas Mgr Charbonneau qui eut le premier l'idée d'une telle initiative, mais bien le délégué apostolique lui-même, Mgr Antoniutti, à l'issue d'un long entretien avec Mgr Leclaire, qu'il avait fait mander auprès de lui à Ottawa. L'archevêque de Montréal contribua beaucoup à son succès dans le diocèse et la région environnante, mais c'est au délégué apostolique lui-même que revient la paternité du mouvement général en faveur de l'aide aux grévistes d'Asbestos et de Thetford Mines.

La fin de l'ère des notables

Aux yeux de Gérard Pelletier comme de Gérard Picard, la grève de l'amiante a, d'une certaine façon, "sonné le glas de l'ère des notables au Québec". Ces deux témoins d'un conflit de travail sans précédent le considèrent comme une sorte d'étape préliminaire, ou, mieux encore, d'avant-première de la Révolution tranquille.

"Après Asbestos, déclarent-ils eux aussi, les choses ne se sont plus passées tout à fait comme avant... Le paternalisme des autorités religieuses et civiles s'est fait moins voyant, moins omniprésent, en quelque sorte. De son côté, la Cie Johns-Manville Limited a jugé bon de se canadianiser progressivement. Chose certaine, pour la plupart de nos observateurs, la grève de l'amiante a servi de levain et de stimulant au mouvement général de progrès qui s'est amorcé pour de bon au Québec une dizaine d'années plus tard.

De l'avis de Gérard Picard, la grève de l'amiante, qui avait entraîné tant de sacrifices et de souffrances pour des milliers de syndiqués, fut pour les syndicats à la fois une victoire... et un échec. Victoire morale, mais aussi échec matériel en ce qui a trait aux gains dans le domaine des salaires, notamment.

Le 13 février 1949, 5,000 travailleurs syndiqués de l'amiante — dont le salaire moyen était de $0.85 l'heure — se lançaient avec fracas dans une grève "illégale" en vue d'arracher à leur employeur, entre autres choses, une augmentation de $0.10 l'heure (!). Quatre mois et demi plus tard, ils rentraient, assez penauds, sans l'avoir obtenue ! Pendant tout ce temps, la compagnie avait payé à des centaines de briseurs de grève l'augmentation qu'elle refusait aux grévistes.

Malgré tout, à la fin, l'opération se solda de façon positive pour eux, grâce au truc de l'indexation des salaires au coût de la vie suggérée par Gérard Picard et que M. Duplessis, visiblement embarrassé, saisit au vol comme un moyen in extremis de régler le conflit en sauvant la face de son gouvernement.

Ce qu'on a appelé depuis la "formule Duplessis" fut, en réalité, la "formule Picard" que M. Duplessis fut trop heureux de s'approprier pour se tirer d'un mauvais pas tout en faisant, en même temps, un pied-de-nez au gouvernement d'Ottawa ! Alors que, en vertu d'ententes conclues dans l'après-guerre immédiat, Ottawa autorisait une augmentation de $0.25 par semaine pour toute hausse d'un point de l'indice du coût de la vie, le gouvernement du Québec, par la voix de M. Duplessis, se déclarait tout à coup prêt à accorder $0.40 par semaine pour la même hausse.

Un an plus tard, par suite de la mise en application de cette formule imposée sur-le-champ à la compagnie Johns-Manville par M. Duplessis, les mineurs d'amiante du Québec gagnaient $1.51 l'heure, soit $0.02 de plus que ceux de la Colombie-Britannique ! Au début, les dirigeants de la Johns-Manville, qui faisaient entière confiance à M. Duplessis, n'y avaient vu que du feu. Mais, à la fin, comme bien on pense, c'est la compagnie qui dut payer la note.

Depuis vingt-cinq ans, et tout particulièrement depuis les débuts de la Révolution tranquille, le Québec a connu d'autres conflits sociaux majeurs plus graves, plus généralisés, peut-être plus spectaculaires encore que la grève de l'amiante. Tous les Québécois adultes ont encore à la mémoire les grèves massives d'employés d'hôpitaux, d'enseignants, de fonctionnaires, de policiers et de pompiers de Montréal, en particulier. Malgré tout, aucun de ces conflits n'a revêtu ce caractère profond, irréversible, tragique, même, qu'a assumé dès ses débuts la grève de l'amiante. Aucun, certes, n'a mobilisé comme elle, pendant des mois, les grandes forces vives de la société québécoise: la hiérarchie, le clergé, le gouvernement, une centrale syndicale en pleine lancée, une importante société multinationale exploitant l'une de nos principales richesses naturelles, enfin, une bonne partie de la population, sensibilisée — sur le tard, il est vrai — par les media d'information.

Pour la première fois — et la dernière, aussi, sans doute — dans l'histoire du syndicalisme québécois, l'assemblée des évêques se rangea résolument du côté de quelque 5,000 grévistes qui défiaient ouvertement la loi et le gouvernement dans une grève "illégale". Elle les aida même puissamment à faire pencher la balance des forces en leur faveur.

Une société traditionnelle où régnait une harmonie précaire, faite de beaucoup de résignation, d'hypocrisie, mais aussi d'arrogance et de paternalisme, constata pour la première fois avec une certaine angoisse sur quelles bases fragiles elle reposait. L'ébranlement profond qu'elle subit à cette occasion, les fissures qui se firent jour par la suite dans l'édifice social, s'élargirent dangereusement quelques années plus tard.

C'est pourquoi les témoins que nous avons interrogés ont eu raison d'affirmer: "Après Asbestos, les choses ne furent plus jamais tout à fait comme avant au Québec..." La grève de l'amiante restera gravée dans la mémoire de tous ceux qui l'ont vécue comme une expérience unique, sans précédent, comme une étape cruciale dans le processus de maturation sociale et syndicale au Québec. Trois siècles après la première, et dans des conditions bien différentes, ce fut, pour la société québécoise en pleine transformation une "nouvelle bataille du Long-Sault". Comme celle de Dollard des Ormeaux et de ses compagnons, elle se termina par une victoire morale assortie d'un cuisant échec matériel. L'histoire vécue sécrète souvent de telles contradictions. Mais c'est presque toujours ainsi que les peuples et les sociétés frayent lentement, péniblement, leur voie vers la maturité.

— FIN —



photo d'archives de LA PRESSE

Un camion de vivres pour les grévistes de l'amiante, recueilli et envoyé à Asbestos par le Conseil central des syndicats nationaux de Montréal au plus fort du conflit.

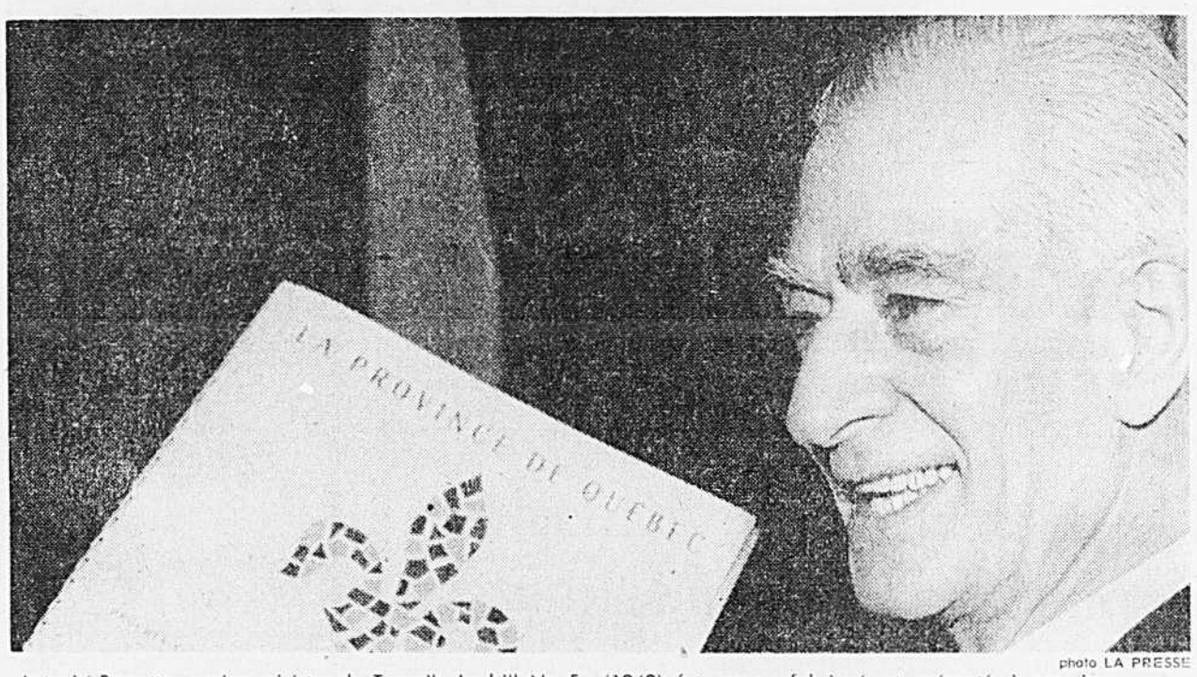


photo LA PRESSE

Antonio Barrette, ancien ministre du Travail. Le bill No 5 (1949) fut conçu, fabriqué et présenté à son insu.

Les employeurs ont leur part de responsabilité dans le marasme qui sévit dans la construction

par Pierre VENNAT

SI LES CHOSES vont si mal dans la construction, cela est dû non seulement à l'omnipuissance de la FTQ-construction mais peut-être aussi, à un degré égal, à la façon dont les employeurs plient l'échine, volontairement ou non, devant cette centrale.

En un mot, si les employeurs faisaient preuve de plus d'épine dorsale, les problèmes seraient sans doute moindres dans l'industrie de la construction.

Voilà ce qui ressort clairement des événements et mémoires déjà rendus publics à date, au moment où la Commission Cliche s'apprête à débuter ses audiences publiques sur les causes de violence dans l'industrie de la construction.

Disons d'abord qu'il a été confirmé, cette semaine, que la majorité des entrepreneurs de la construction de Montréal ont plié devant les exigences de la FTQ-construction qui leur réclamait un salaire de 50 cents à $1.00 l'heure de plus que celui prévu au décret de la construction.

Un système à condamner

Ce faisant, évidemment, les entrepreneurs se trouvent à transformer en baroud d'honneur la position de leur association, l'Association de la construction de Montréal, laquelle s'est adressée aux tribunaux pour faire déclarer illégale les ententes conclues en dehors du cadre du décret.

A quoi bon en effet réclamer l'interdiction d'une tactique si la majorité de ses membres s'y plient?

Plus tôt cet été, l'Association des sous-entrepreneurs en construction du Québec, qui groupe deux des six associations patronales reconnues par la Loi des relations de travail dans la construction, déplorait, elle aussi, que plusieurs entrepreneurs "collaborent" au système.

"Il faut réitérer que l'employeur est directement tributaire des humeurs du syndicat relativement à l'obtention d'une main-d'oeuvre en quantité et en qualité suffisantes.

"Dans ce contexte, "if you can't beat them, join them"! Conséquemment, le système a incité malheureusement certains entrepreneurs à "collaborer avec l'Union" en retour de privilège de productivité...

"En tant qu'association, nous ne pouvons que déplorer ce genre d'agissement de la part de certains entrepreneurs, mais nous n'en sommes pas dupes et blâmons non pas les hommes, mais le système qui est faux à sa base même."

Façon élégante de s'en laver les mains!

Les employeurs sont coupables

De toute façon, la CSN-construction, elle va beaucoup plus loin.

Lors de son congrès de la semaine dernière, elle a adopté le texte préliminaire de son mémoire à la Commission Cliche, lequel sera soumis la semaine prochaine au conseil confédéral pour devenir le mémoire de toute la centrale.

Dans ce mémoire, la CSN présente à la commission une liste des employeurs de la construction qui, "de manière systématique, ont toujours exercé et exercent encore une discrimination odieuse à l'égard des adhérents de la CSN".

Ces compagnies, au nombre de 31, sont accusées de "s'adonner à une forme sournoise de violence en forçant les travailleurs à opter pour les unions américaines pour avoir le droit d'exercer leur métier".

Il s'agit de la Canadian Comstock Ltd.; Pentagon Construction (1969) Co. Ltd.; Canadian Bechtel Ltd.; Universal Pipe Line Welding Ltd.; Wallcrete of Canada Ltd.; Montcalm Construction Inc.; Kiewit Ltée (Les Entreprises); Laberge (Adélard) Ltée; Dominion Bridge Co. Ltd.; Bédard Girard Ltd.; Fraser-Brace Engineering Co. Ltd.; Central Quebec Steel Ltd; Horton Steel Works Ltd; Pitts Quebec Ltd.; Duranceau (Charles) Ltée; Standard Electric Company Ltd.; Canron Limited-Eastern Structural Division; MacKinnon Structural Steel Div. Q.S.P. Ltd.; Interstate Paving Inc; Neveu & Neveu Ltée; De Luca Jos Construction Ltée; Kingston Contracting Ltd; Les Industries Raymond 67; Chagnon Ltée; Bott; Art Spino; Komo Construction; Vauval Construction; Simpson Lumber; Labrador Felding; Les Constructions St-Laurent.

"Si la violence a essaimé sur les chantiers, si elle y a pris de telles proportions et si l'exercice de la liberté syndicale a été rendue impossible, c'est que beaucoup d'employeurs ont monnayé la paix", continue le mémoire de la CSN.

"Ils ont rentabilisé la violence en adoptant une attitude d'indéfectible et servile soumission face au chantage des unions américaines.

Des employeurs complices

"Il y a, bien sûr, des employeurs qui n'ont jamais apprécié l'intransigeance manifestée par la CSN au niveau des principes fondamentaux du syndicalisme.

"Entre les revendications à caractère jugé trop idéologique de la CSN et les revendications affairistes de la FTQ, les employeurs ont souvent estimé ces dernières plus commodes. La CSN leur apparaissait trop "politisée", trop constante et irréductible dans la poursuite de ses objectifs sociaux.

"Ces employeurs, pour beaucoup américains d'origine, ont eu tôt fait de pactiser avec les unions dites internationales pour éliminer la CSN du secteur bâtiment. Il faut dire cependant que d'autres employeurs, en privilégiant la FTQ-construction, ont tout simplement voulu échapper au terrorisme."

Quelle qu'en soit la cause, les événements de ces dernières semaines le prouvent: les employeurs sont complices des agissements que l'on reproche à la FTQ-construction, du moins dans bien des cas.

Et la Commission Cliche devra en tenir compte.

LE MONDE

Ford précise : pas d'amnistie collective

WASHINGTON (AFP, PA, UPI) — La Maison-Blanche s'est efforcée hier d'apaiser la tempête provoquée par l'annonce que le président Ford songeait à gracier collectivement toutes les personnes impliquées dans le scandale du Watergate comme il l'avait fait pour l'ex-président Richard Nixon.

Diverses mises au point faites au cours de la journée d'hier indiquent que le président Ford n'envisage pas de grâce collective, mais qu'il examinera plutôt cas par cas les éventuelles requêtes individuelles de clémence qui pourraient lui être présentées. Aucune demande de ce genre n'est encore parvenue à la Maison-Blanche, a-t-on précisé.

Ces précisions ont été transmises par les leaders républicains au Congrès, le sénateur Hugh Scott et le représentant John Rhodes, à la suite d'une entrevue de deux heures qu'ils venaient d'avoir avec le président.

Les émigrés juifs affluent en Belgique

BRUXELLES (AFP, UPI) — Quelque 600 Juifs soviétiques se trouvent actuellement en Belgique où ils attendent de pouvoir émigrer en général aux Etats-Unis et au Canada. Ces Juifs ont renoncé à vivre en Israël pour diverses raisons. On explique que pour la plupart, Israël n'était de toute façon qu'une étape après avoir pu quitter l'URSS.

Ces émigrés ont été pris en charge par deux organisations charitables, Caritas Catholica et la Fondation Tolstoi. Pour sa part, Caritas signale que l'afflux en Belgique de ces émigrés juifs est tel que l'organisation est dans l'incapacité d'accueillir de nouveaux venus. "Nous avons 200 cas enregistrés dans notre maison de Westende et nous ne pouvons plus faire face à la situation", dit un porte-parole de Caritas. Tolstoi s'occupe des autres cas.

La présence en Belgique de cette colonie a été gardée secrète pendant plusieurs semaines, les réfugiés juifs comme les autorités belges souhaitant éviter d'attirer l'attention d'éventuels commandos arabes.

Rockefeller devra révéler au public l'état de ses finances

WASHINGTON (AFP) — La commission sénatoriale des règlements et de l'administration commencera le 23 septembre ses auditions en vue de la confirmation du vice-président désigné, M. Nelson Rockefeller.

L'ancien gouverneur de l'état de New York a déjà transmis aux membres de cette commission un dossier qui comprend notamment un état de sa fortune et ses déclarations d'impôt sur le revenu pour les sept dernières années. Le président de la commission a conclu que M. Nelson Rockefeller devrait rendre public un rapport sur sa situation financière. C'est le seul moyen, a-t-il estimé, de vérifier si aucune anomalie ne peut être retenue contre lui.

M. Nelson Rockefeller sera la première personne entendue par les enquêteurs de la Chambre haute. Les auditions pourraient se poursuivre plusieurs semaines.

La nomination du vice-président doit être confirmée par la Chambre des représentants et le Sénat à la majorité simple.

Râfles de la police en pays basque

BILBAO (UPI) — La police espagnole a procédé dans la journée d'hier à deux raids contre des appartements de Bilbao utilisés comme point de rencontre par les membres du mouvement séparatiste basque ETA.

Dans les deux cas, les guérilleros basques se sont défendus et des coups de feu furent échangés. Ces deux opérations ont été organisées sur la base de renseignements fournis par un membre de l'ETA arrêté après une poursuite, alors qu'il cherchait à franchir la frontière française pour se réfugier en territoire français. Au cours de la fusillade qui s'ensuivit, une villageoise a été légèrement blessée par une balle perdue.

A Bilbao, dans l'un des raids, un guérillero basque a été tué et un autre blessé. En outre, trois policiers ont aussi été blessés ainsi qu'une passante. Dans le second raid, sept personnes ont été appréhendées et un huitième guérillero a réussi à s'enfuir. La police pense que ces deux raids ont permis de démanteler un important commando de l'ETA.

Trois leaders du putsch au Mozambique sont arrêtés

LOURENCO MARQUES (AFP, PA, UPI) — Trois des leaders du putsch de Lourenco Marques ont été arrêtés mardi, peu après la fin de la rébellion, a annoncé hier Radio-Clube, contrôlée à nouveau depuis mardi soir par l'armée portugaise.

Les trois leaders putschistes arrêtés seraient M. Gomes Dos Santos, chef du mouvement FICO (Je reste), Vasco Cardiga et Torres Fevereido, deux autres riches colons blancs. Selon certaines sources toutefois, les chefs du mouvement du Mozambique libre, à l'origine de la rébellion, auraient jusqu'à présent échappé aux recherches, de même que les agents de l'ancienne police secrète portugaise, la PIDE, libérés par les autres du putsch, samedi, peu après le début de leur tentative.

La situation reste tendue dans la capitale du Mozambique après les émeutes de mardi soir dans les quartiers noirs de la ville qui ont fait 47 morts et 400 blessés, selon le secrétaire à la Santé, M. Antonio Paulino. Selon d'autres informations en provenance de l'hôpital central de Lourenco Marques, où ont été hospitalisés les blessés, le nombre de morts serait de l'ordre d'une centaine de personnes. Une agence de presse (PA) parle même de 200 morts.

Pendant la journée d'hier, des rafales d'armes automatiques et des coups de fusils ont été entendus en plusieurs endroits de la ville, prouvant que la situation n'était pas encore revenue à la normale.

Réfugiés en Afrique du Sud

Des mesures d'assistance aux réfugiés du Mozambique, qui ne cessent d'affluer en Afrique du Sud, ont été prises par le département sud-africain des Affaires sociales, a annoncé hier soir le ministre de l'Intérieur, M. C. P. Mulder.

Nous sommes continuellement en contact avec le gouvernement portugais à ce sujet, a ajouté le ministre qui a précisé: Un nombre considérable de réfugiés pénètre illégalement en Afrique du Sud. Nous prenons des mesures pour les loger et pour leur fournir ce dont ils ont fondamentalement besoin.

Des unités de l'armée portugaise, en provenance du nord du Mozambique, continuaient d'affluer hier après-midi à Lourenco Marques pour aider au rétablissement de l'ordre dans la capitale du territoire.

Un communiqué officiel, diffusé par Radio-Clube, a évoqué avec insistance hier le texte des accords conclus samedi dernier à Lusaka entre Lisbonne et le Frelimo, en affirmant la nécessité absolue d'appliquer ces accords pour que puissent être évités d'autres morts inutiles.

Appel du Frelimo

A Dar Es Salaam, capitale de la Tanzanie, M. Samora Machel, président du Frelimo, a lancé un appel aux Mozambicains pour qu'ils aident son mouvement et l'armée portugaise à éliminer une poignée de criminels et à neutraliser les agents de la réaction et de la subversion. Il a souligné qu'il fallait les distinguer de la population blanche qui partage les aspirations du peuple du Mozambique. M. Machel a également invité ses partisans armés à cesser les opérations de guérilla contre les troupes portugaises et concentrer leurs opérations sur la destruction des lignes de communications des rebelles blancs.

Les dégâts dans les bidonvilles africains de Lourenco Marques sont considérables. Ce sont des boutiquiers d'origine asiatique, qui ont vu leurs magasins détruits par des foules de manifestants africains, hommes et femmes, qui ont souffert le plus.

Des mercenaires se regroupent actuellement en Rhodésie et en Afrique du Sud.

Il s'agirait de quelques vétérans, mais aussi de nouveau-venus, qui n'attendent qu'un appel pour participer à l'agitation qui menace de s'étendre au Mozambique ou en Angola.

Un mercenaire qui combattait au Congo, il y a dix ans, dans le célèbre "commando cinq", a déclaré: "Le seul problème, c'est l'argent... Dès que les fonds seront prêts, nous le serons aussi".

Selon Douglas Lord, qui servit également dans le commando cinq, et fut jadis un garde du corps de l'ancien président Tshombé, au Congo, une cinquantaine d'hommes sont actuellement aux aguets en Afrique du Sud et en Rhodésie.



téléphoto UPI

Mme "K" sur la tombe de son mari

Mme Nikita Khrouchtchev, accompagnée de son gendre, le poète Evtouchenko (à droite), de son fils, de sa fille et de quelques amis, s'est rendue hier sur la tombe de son mari pour y déposer des fleurs à l'occasion du troisième anniversaire de la mort de l'ancien leader soviétique. La visite s'est faite sous une froide pluie d'automne après l'heure de fermeture officielle du cimetière, sans doute pour éviter les foules habituelles durant la journée. Un monument a été érigé récemment sur la tombe de Khrouchtchev, décédé le 11 septembre 1971, à 77 ans, près de sept ans après sa déposition.

Washington croit que Cuba serait prêt à dialoguer

WASHINGTON (AFP) — Le département d'Etat a commencé à laisser filtrer des informations selon lesquelles le gouvernement cubain est désireux d'amorcer une reprise de dialogue avec les Etats-Unis.

Depuis plusieurs mois, indique-t-on au département d'Etat, le gouvernement de M. Fidel Castro a envoyé, par des intermédiaires, des signaux vers Washington, mais il a fallu attendre la chute du président Richard Nixon, adversaire de la détente avec l'île, pour que ces signaux soient pris en considération.

L'administration Ford, ajoute-t-on, a décidé de réviser la politique anti-cubaine des Etats-Unis. On n'exclut plus maintenant que des contacts entre représentants des deux pays, qui ont interrompu leurs relations il y a plus de dix ans, soient noués à une date encore indéterminée. Il semble notamment probable que le secrétaire d'Etat, Henry Kissinger, ne cherchera pas à faire opposition à l'initiative du Venezuela, de la Colombie et de Costa Rica, qui doit aboutir en novembre prochain à Quito (Equateur) à une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'hémisphère pour se prononcer sur la levée du blocus économico-diplomatique imposé à Cuba.

Depuis les révélations sur le rôle de la CIA dans des activités hostiles à l'ancien gouvernement chilien de gauche, présidé par M. Salvador Allende, mort le jour du coup d'Etat des généraux de Santiago, il y a un an, la presse américaine consacre une attention renouvelée aux cas cubain et chilien.

Le Washington Post a écrit par exemple, dans un éditorial hier, que, quelles que soient les activités subversives attribuées à Cuba dans d'autres pays d'Amérique latine, ces dernières années, ces actions représentent des miettes en comparaison de ce que les Etats-Unis ont admis avoir fait au Chili. Exclure Cuba de l'hémisphère sur la base d'une épreuve à laquelle nous avons nous-mêmes échoué est absurde, ajoute le quotidien libéral de la capitale.

Le Post s'en prend non seulement à l'administration mais aussi en termes vifs au Congrès dont les prétentions à jouer un rôle plus large dans la politique étrangère resteront risibles tant qu'il n'osera pas marquer ses distances par rapport à la real politik hémisphérique du gouvernement de Washington.

Le New York Times a révélé, pour sa part, hier que la CIA a fait censurer une partie d'un livre sur ses activités au Chili relatant notamment les débats internes de l'administration Nixon avant d'autoriser, selon les révélations de ces jours derniers, des activités hostiles à M. Allende.

Ce livre a été écrit par deux anciens membres de la CIA.

Chypre: un accord pour l'échange de prisonniers

NICOSIE (AFP) — Les décisions prises hier par le président et le vice-président de la république chypriote, MM. Glafcos Clerides et Rauf Denktash, concernant l'échange de certaines catégories de prisonniers pourraient délayer le terrain pour des négociations politiques, estiment certains observateurs.

Les deux hommes ont en effet décidé que tous les prisonniers et détenus âgés de moins de 18 ans seront libérés là où se trouvent leurs familles. De plus les étudiants inscrits dans des universités à l'étranger ainsi que les professeurs et les malades et les blessés bénéficieront de mesures de libération et de transfert. La date de ces libérations sera en principe fixée lors de la prochaine rencontre consacrée aux problèmes humanitaires, vendredi.

Ce jour-là, les chefs des deux communautés doivent également étudier le plan du comité international de la Croix-Rouge concernant la libération de tous les prisonniers, estimés à près de 6,000. Ce plan a suscité des divergences entre Chypriotes grecs et turcs.

Les autorités chypriotes-grecques souhaiteraient, indique-t-on de bonne source, que les prisonniers soient libérés là où se trouvent leurs familles et elles s'opposent à tout transfert déguisé de population.

Quant à l'administration chypriote turque, elle voudrait que chaque prisonnier puisse choisir son lieu de libération.

En ce qui concerne les vieillards isolés dans l'un ou l'autre secteur, chypriotes-grecs notamment, les deux parties ont décidé que ceux qui seraient réclamés par leurs familles seront transférés. Les autres, ceux qui ne veulent pas partir ou dont personne n'a demandé le retour, seront regroupés dans les districts et toutes les facilités médicales et alimentaires leurs seront fournies et assurées.

Entre-temps, les Nations unies ont émis une protestation vigoureuse auprès de la garde nationale à la suite de la mort d'un jeune soldat canadien. Les Nations unies, après une enquête, ont annoncé hier que le soldat de première classe Jean-Claude Berger, âgé de 23 ans, canadien-français, a été tué mardi soir au crépuscule quand la garde nationale a ouvert le feu sur une patrouille motorisée de l'ONU à l'est de la capitale, près de la ligne verte.

Chili: la junte annonce des mesures d'apaisement

SANTIAGO DU CHILI (AFP) — La junte militaire chilienne a mis à profit la célébration du premier anniversaire de sa venue au pouvoir pour annoncer deux mesures d'apaisement, la fin de l'état de guerre et la libération prochaine des détenus de gauche à la condition qu'ils quittent définitivement le pays.

La première reste toutefois plus symbolique que réelle. L'état de siège, qui donne au gouvernement militaire les mêmes pouvoirs, est en effet maintenu et prolongé de six mois. Quant à la seconde, annoncée par le général Augusto Pinochet dans une adresse au pays, elle ne sera pas étendue à tous les militants de gauche détenus, la junte se réservant de maintenir en détention quelques cas d'une exceptionnelle gravité.

Le président de la junte chilienne a profité de l'occasion pour se livrer à une violente attaque contre le communisme, rendant hommage aux hommes tombés pour libérer le Chili du marxisme-léninisme et estimant de son devoir moral de mettre au défi Cuba et l'URSS de libérer autant de prisonniers que le Chili autorisera de détenus de gauche à quitter le pays.

Hausse des salaires

Le général Pinochet, qui a estimé que ces mesures constituaient une manifestation effective de l'esprit de conciliation nationale de la junte, a également annoncé le réajustement automatique des salaires, à partir d'octobre prochain, en fonction de la hausse du coût de la vie.

Le président de la junte a estimé que le rythme de l'inflation, qui dépasse actuellement 200 p. cent selon les chiffres officiels, restait encore trop élevé, mais nous devons être conscients, a-t-il ajouté, qu'une brusque réduction du processus inflationniste aurait des conséquences non souhaitées sur l'emploi. C'est la raison pour laquelle notre programme prévoit une réduction lente des pressions inflationnistes.

Depuis le coup d'Etat du 11 septembre 1973, la junte a autorisé trois réajustements des salaires représentant au total une augmentation d'un peu plus de 100 p. cent. La hausse des prix a été de son côté de 203,7 p. cent au cours des huit premiers mois de l'année et de 637,2 p. cent d'août 1973 à août 1974, selon les chiffres officiels.

Non aux partis

Le général Pinochet a enfin réaffirmé que la junte n'avait pas l'intention de redonner le pouvoir aux partis politiques, symboles de la décadence et de la division nationale. L'arrêt de la politique des partis, a ajouté le général, devra se prolonger encore pendant plusieurs années. On ne pourra raisonnablement y revenir que quand une nouvelle génération de Chiliens, formée dans de saines habitudes civiques et patriotiques, inspirée d'un authentique sentiment national, pourra assumer la direction des affaires publiques.

Le général Pinochet et les trois autres membres de la junte militaire ont assisté hier soir à une manifestation de masse devant marquer l'appui de la population aux forces armées. Des dizaines de milliers de personnes s'étaient rassemblées dans le centre de la capitale pour participer à cette manifestation, encouragée par les autorités, à l'occasion du premier anniversaire du renversement du régime Allende.

Cet anniversaire a donné lieu dans plusieurs pays à des manifestations hostiles à la junte chilienne.

Nombreuses manifestations contre la junte chilienne

d'après AFP

Des manifestations se sont déroulées, hier, dans plusieurs capitales du monde entier contre la junte militaire qui, il y a un an, s'est emparée du pouvoir au Chili.

A Saint-Domingue, l'épiscopat a condamné les méthodes inhumaines de la junte. L'Eglise de Saint-Domingue a fait appel à la solidarité internationale et a réclamé le retour à un régime démocratique.

A Cordoba, en Argentine, deux personnes ont été blessées et une quinzaine d'autres arrêtées lorsque la police a voulu disperser une manifestation hostile à la junte, manifestation organisée par le parti communiste.

A Bogota, le Sénat colombien a voté, hier soir, sur la proposition de son président, une motion d'hommage à l'ancien président chilien, M. Salvador Allende, et déploré la répression de la junte militaire au Chili.

A Madrid, les autorités espagnoles ont interdit un festival de musique chilienne qui devait se dérouler à l'université de Madrid. Cette interdiction n'a pas été notifiée par écrit, et les organisateurs comptent exercer des poursuites judiciaires.

En Allemagne de l'Ouest, de nombreuses manifestations hostiles à la junte militaire chilienne se sont déroulées dans les principales villes, y compris Berlin-Ouest.

Des incidents ont opposé à Bielefeld les sympathisants du président Allende à des militants du parti néo-fasciste ouest-allemand, le NPD. A Francfort, les manifestants se sont dirigés vers le stade municipal, pour rappeler le sort des prisonniers de Santiago.

A Copenhague, diverses manifestations contre la junte se sont déroulées, hier. Au cours d'une des réunions, le député social-démocrate Lasse Butz a reproché au ministre des Affaires étrangères danois de ne pas vouloir prendre position dans l'affaire chilienne.

Les plaisirs du Bon Vieux Temps ne sont pas si loin.

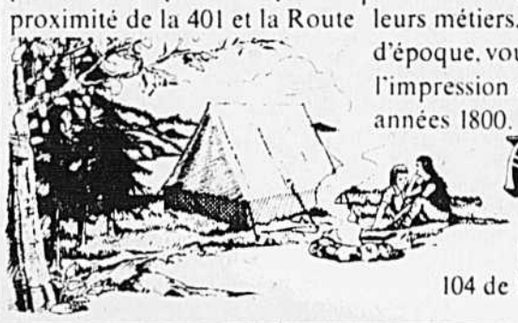
Vous êtes à moins d'une journée de route d'une expérience de vacances inoubliable qui vous offre la possibilité d'un retour à la nature, de vous installer au bord de l'eau et de savourer les heures comme au bon vieux temps.

La Commission des Parcs du Saint-Laurent, responsable du Vieux Fort Henry, d'Upper Canada Village et des 14 parcs principaux entre la frontière québécoise et le lac Ontario vous invite à jouir des plaisirs de ses parcs le long du fleuve.

Les parcs: plus de 6000 acres de verdure reliés par des routes panoramiques, à proximité de la 401 et la Route des Pionniers (r. 2), offrent aux campeurs des plages, des terrains de pique-nique, de golf et de camping dont plusieurs entièrement aménagés.



A proximité de Morrisburg (sorties 119 et 120 de la 401), Upper Canada Village fait revivre sur un même domaine l'histoire des pionniers de l'Ontario. Au milieu des 40 bâtiments authentiques et d'une foule de villageois affairés à leurs métiers, en costumes d'époque, vous aurez nettement l'impression de revivre les années 1800.



A Kingston, la fameuse garde du Vieux Fort Henry (sortie 104 de la 401) présente quotidiennement des exercices de précision. Les mercredis et samedis jusqu'à la Fête du Travail (à l'exception des 21 et 24 août), vous pourrez assister, au soleil couchant, à la spectaculaire cérémonie de retraite.



Pour plus de renseignements au sujet des plaisirs du bon vieux temps, écrivez à:

La Commission des Parcs du Saint-Laurent
Morrisburg, Ontario



715 circuits HANK AARON

— 4 —

Ces parties de nuit! (Ruth ne joua jamais que de jour). La nuit, la balle n'est qu'un tracé fluorescent, les lancers arrivent, semble-t-il, plus vite, les courbes et les chutes de la balle s'accusent.

Et puis, les circuits de Henru doivent voler par-dessus le mur et non au travers. Ils doivent voler d'une traite dans les airs et non rebondir. Quelques-uns des circuits de Ruth seraient aujourd'hui des doubles au sol.

Les commentateurs se mirent à décrire ce qui arriverait quand Henry s'approcherait vraiment du record. Non pas à vingt du haut, comme à la mi-saison, mais à deux ou trois coups de circuit du chiffre magique. Toutes les caméras des réseaux y seraient. Tous les journaus enverraient des reporters. Quelque deux cents caméras photographieraient chaque mouvement du bâton; des unités mobiles prendraient quatre ou cinq photos de chaque lancer. Ils voyaient juste. Mais ils ne prévoyaient pas l'élément temps.

En août, Hank frappa le no 700. Il avait depuis longtemps dépassé Willie Mays. Maintenant, la lutte était bien entre Henry Aaron et le Babe. Ils étaient les deux seuls hommes de l'histoire à pénétrer sur ce terrain. Ironiquement, le grand Babe, qu'on associe uniquement aux Yankees, frappa ses six derniers circuits sous l'uniforme des Braves (quand le club était encore à Boston). A quarante ans, Ruth était dans sa dernière saison quand il frappa 712, 713 et 714, au cours d'un seul match. Quelle fin de carrière! Sa vingt-deuxième année! Henry songeait à 1974, sa vingt et unième et sans doute dernière saison, également à quarante ans.

Mais la presse ne voulait pas attendre. Elle voulait le coup en 1973.

Les parieurs calculaient leurs pourcentages. Et les auditoires se gonflaient à Atlanta, mais beacoup moins qu'on ne l'eût vu dans la plupart des autres villes des circuits majeurs. (Des spectateurs d'Atlanta quittèrent leurs places durant la huitième manche d'un blanchissage de Phil Neikro un après-midi. Et ils étaient moins de dix mille!).

A la mi-septembre, la chute du record dépendait d'un coup de dés.

— Tout cela me laissait froid, dit Hank. Je ne voyais aucune raison de battre le record avant 1974. Il me restait un an à servir d'un contrat de trois ans. Je ne jouerais d'ailleurs pas au-delà de '74, record ou non.

Quelques lanceurs avaient déclaré qu'ils lanceraient avec plaisir la balle du record, simplement pour se mériter ainsi une mention au palmarès. Le commissaire Bowie Kuhn les réprimanda et promit d'immédiates sanctions s'il décelait la moindre indication qu'un coup de Hank, qu'il égalât ou brisât le record, ne fût pas légitime. Il savait Henry pleinement d'accord. Il avait raison.

Mais il s'était trompe plus tôt quand Henry avait frappé le 700. Il avait pensé attendre le grand événement avant de lui envoyer un télégramme ou de lui rendre visite. Sûrement, Henry n'accordait guère d'importance au 700 quand, au coin, l'attendaient le 714 et le 715. Erreur. Hank était très fier d'être le second joueur à frapper 700 circuits.

— Je m'attendais à un geste du commissaire.

Il ne vint pas et Henry était blessé et furieux Il le dit publiquement. Le commissaire vint le voir pour le calmer et lui expliqua qu'il s'était réservé pour le 714.

— Je lui fus reconnaissant de sa démarche, dit Hank. Mais je ne m'excusai pas de mes paroles. Je persiste à croire que si j'avais été blanc, j'aurais entendu parler du commissaire.

Il n'était pas amer. Il espérait le télégramme qu'on avait réservé pour le record.

Le record, le record, le record. Il n'entendait plus que ce mot autour de lui.

— Pour moi, dit-il, je m'en battais l'oeil. Il m'importait bien davantage d'améliorer ma moyenne.

Deux bonnes journées en septembre lui rendirent son .300 de moyenne.

Encore quelques parties à jouer. Henry avait dépassé le 710, ce qui répondait à son espoir et lui permettrait d'en finir très vite en 1974.

Les lancers se faisaient plus durs chaque jour. Un lanceur espérait peut-être voir son nom au registre accolé au 714 ou au 715 de Henry, mais quel challenge de lui passer cette balle rapide sous le nez! Peu de lanceurs y ont réussi. Un d'eux disait: "Glisser une balle rapide au nez de Henry Aaron, c'est essayer de cacher l'aube au coq."

Cinq parties encore et il ne fallait plus que deux circuits à Hank pour égaler le record. Les journalistes NBC filmaient chacune de ses présences au bâton. Si frappait un circuit, on interromprait tous les programmes en cours pour l'annoncer au monde. On était à bout de questions. "Oui, j'emploie un bâton du modèle Babe Ruth." — "Non, il n'est pas tout à fait semblable au sien." — "Non, je ne sais pas quel pied je chausse le premier. Venez au vestiaire et voyez vous-même!"

Dans le bureau d'Aaron au stade, Carla Koplin se montrait sensible. La différente couleur de leur peau ne les avait jamais affectés, l'un ou l'autre.

— Il n'est pas seulement mon patron, disait-elle, il est mon meilleur ami.

Elle connait très bien la première épouse de Henry et sa présente femme, alors sa fiancée.

— Je ne l'idolâtre pas, dit Carla dans un accent du sud encore plus prononcé que celui de Henry, j'idolâtre ce qu'il a fait. Il est l'homme le plus remarquable que je connaisse. Ce n'est pas seulement un gentilhomme, c'est un homme gentil.

Durant les dures journées qui marquèrent l'approche du record, Carla se montra plus nerveuse que Henry. Elle lisait une lettre de menaces, ou un article hargneux et elle brûlait. Hank conservait son sens de l'humour.

Il appelle quelquefois, déguisant sa voix, disant qu'il est un ami de Hank et qu'il voudrait des billets. Il arrive rarement à la tromper, mais le jeu l'amuse. Elle ressent vivement tout ce qui le touche. Elle l'admire pour sa patience et trouve admirable que les enfants aient plus d'importance à ses yeux que le jeu qui a fait sa fortune.

— Il n'a rien de la super-étoile typique, dit-elle. Il apprécie tout ce qu'on fait pour lui et ne prend rien pour acquis.

Bien plus émouvantes que les lettres empoisonnées sont les lettres qui lui viennent des hôpitaux et des prisons.

— Ils demandent à Henry de l'aide et de l'argent. Il voudrait bien les obliger et il souffre d'avoir à refuser. Mais ce n'est qu'un homme et non un faiseur de miracles.

Les caméras de télévision et de nouvelles se multipliaient dans le silage d'Henry.

Avant chaque match, il apparaissait un peu en retard et faisait le tour des reporters, des chroniqueurs, divisant également son temps entre eux.

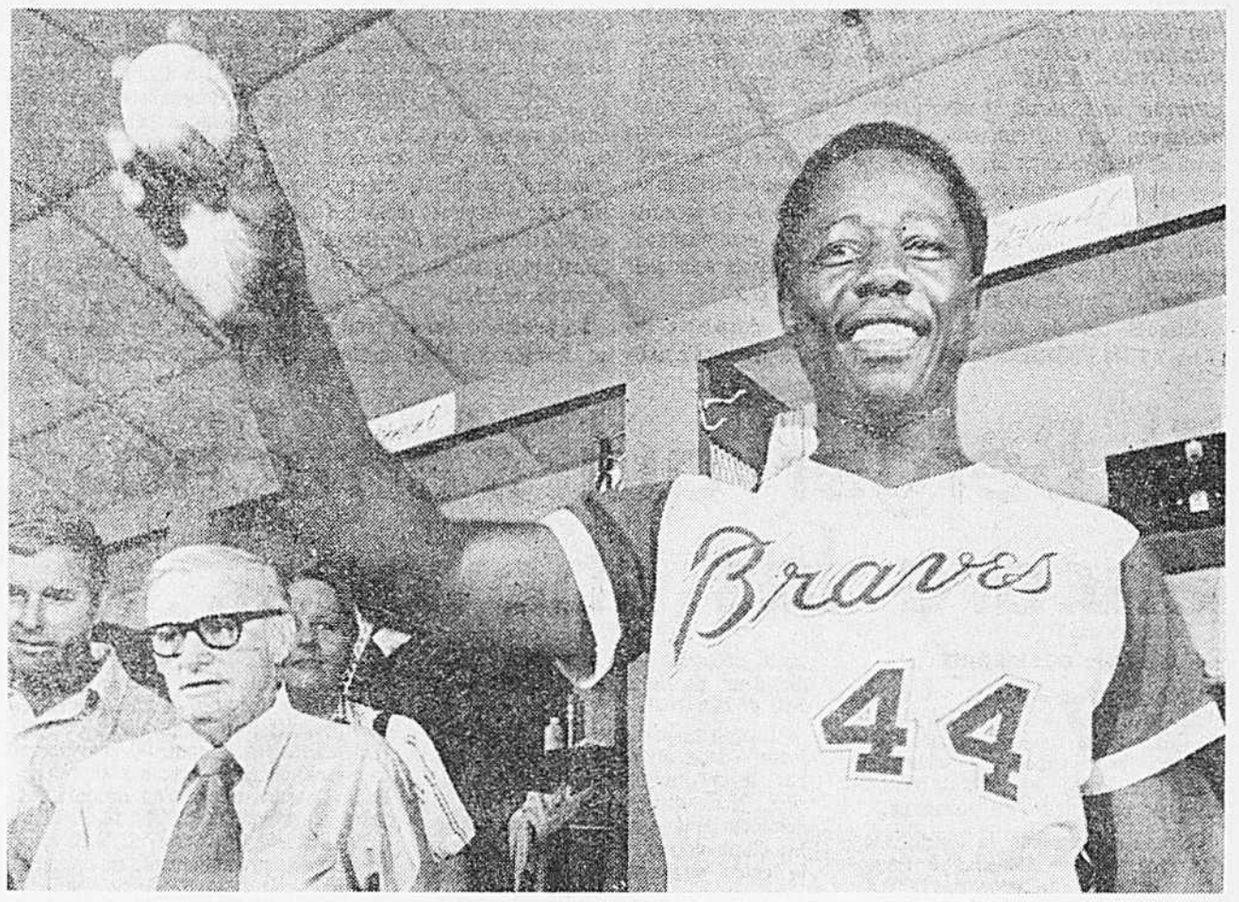
Il lui devint de plus en plus difficile de manger en ville sans qu'on vienne lui demander son autographe. Ça l'ennuyait qu'on l'interrompe entre deux bouchées. Mais il ne le montrait pas.

De temps à autre, une lettre d'injures apparaissait dans la montagne des autres. "Tu peux frapper tous tes circuits par-dessus toutes les murailles du monde, mais tu ne pourras jamais blanchir ta gueule noire", disait une lettre du Sud. Et, une autre du Nord: "Tout le monde aimait Babe Ruth. Tu seras le gars le plus haï du pays."

— J'ai fait garder ces lettres par Carla, dit-il.

Hank Aaron par Stan Baldwin et Jerry Jenkins, en collaboration avec Hank Aaron traduit par Maurice Gagnon. Tous droits reservés aux Editions Heritage Inc., Montreal, Canada 1974.

à suivre demain



La balle du 700e circuit

résultats sportifs

Les chiffres disent que...

Les Mets de New York et les Cards de St. Louis ont disputé hier soir le plus long match en soirée de l'histoire du baseball alors qu'il a durée exactement 7 heures et quatre minutes. C'est Bake McBride qui a donné la victoire aux Cards à la 25e manche alors qu'il s'est rendu du premier but au marbre sur deux erreurs consécutives des Mets.

Je répète que ce match est le plus long de l'histoire **en soirée** mais le deuxième plus long de tous les temps puisque le 31 mai 1964 ces mêmes Mets et les Giants de San Francisco avaient disputé un match le jour qui avait durée 7 heures et 23 minutes et qu'il avait fallu attendre 23 manches pour voir les Giants finalement l'emporter 8 à 6.

De plus le plus long match en ce qui concerne les manches est de 26 établi en 1920 entre Brooklyn et Boston qui s'est d'ailleurs terminé par un verdict nul de ! à 1.

Normand FARLY

baseball

LIGUE NATIONALE

HIER

St-Louis 4, New York 3
(25 manches)

Chicago 1, Expos 6
(1er match)
Chicago 4, Expos 13
(2e match)
Philadel. 8, Pittsb. 5

Atlanta 1, Cincinnati 1
(5 manches)
San Diego 2, Houston 0

L. Angeles 5, S. Francisco 4

AUJOURD'HUI

Atlanta à Cincinnati 17:30
Reed 10-8 vs T. Carroll 4-2
Pittsburgh à Philadelphie 19:35
Reuss 15-9 vs Twitchell 6-8
St-Louis à New York 20:05
Gibson 9-11 vs Matlack 12-10
Chicago à Expos 20:05
Dettore 1-3 vs Torrez 11-8
Houston à San Diego 22:30
Griffin 13-8 vs Greif 7-17
L. Angeles à S. Francisco 22:30
Rau 13-7 vs Barr 12-8

CLASSEMENT
(Division Est)

	G	P	Moy.	Diff.
Pittsburgh	77	65	.542	—
St-Louis	75	68	.524	2½
Philadelphie	72	71	.503	5½
New York	65	75	.464	11
Expos	**64**	**77**	**.454**	**12½**
Chicago	57	84	.404	19½

(Division Ouest)

Los Angeles	90	52	.634	—
Cincinnati	86	56	.606	4
Atlanta	78	65	.545	12½
Houston	71	71	.500	19
S. Francisco	66	77	.462	24½
San Diego	52	92	.361	39

SOMMAIRES

HIER
(1er match)
CHICAGO 1, EXPOS 6

CHICAGO	AB	P	CS	PP
Monday, cc	4	1	2	1
Kessinger, ac	3	0	2	0
Lacock, cd	3	0	0	0
Cardenal, cg	3	0	0	0
Madlock, 3b	4	0	0	0
Thornton, 1b	3	0	0	0
Stelmaszek, r	4	0	0	0
Grabarkewitz 2b	3	0	1	0
Bonham, l	2	0	0	0
Hiser, fu	1	0	0	0
Frailing, l	0	0	0	0
TOTAUX	**30**	**1**	**5**	**1**

EXPOS	AB	P	CS	PP
Lintz, 2b	2	1	0	0
Foli, ac	4	1	3	1
Davis, cc	3	0	0	1
Singleton, cd	3	1	1	0
Madlock, 3b	1	0	0	0
Bailey, fu	1	0	0	0
Scott, cd	0	0	0	0
Jorgensen, 1b	4	2	2	4
Cromartie, cg	2	0	0	0
Mangual, cg	1	0	1	0
Stinson, r	3	0	0	0
Parrish, 3b	2	1	0	0
Renko, l	1	0	0	0
Murray, l	1	0	0	0
TOTAUX	**27**	**6**	**7**	**6**

CHICAGO	000	001	000—1
EXPOS	300	012	00x—6

Doubles-jeux: Chicago 2, Expos 2. Laissés sur les buts: Chicago 6, Expos 4. 2B: Singleton. Circuits: Jorgensen 2 (8e et 9e), Monday (17e). But volé: Lintz. Sacrifice: Renko, Ballon-sacrifice: Davis.

	ml	cs	p	pm	bb	rab
Bonham (11-19) LP	6	6	6	6	5	5
Frailing	2	1	0	0	0	0
Renko (10-14) LG	5⅓	3	1	1	4	1
Murray	3⅔	2	0	0	0	0

Protégée par Murray (2e).
Durée: 1:58.

(2e match)
CHICAGO 4, EXPOS 13

CHICAGO	AB	P	CS	PP
Monday, cc	4	0	1	0
Hutson, l	1	0	0	0
Lacock, 1b	3	0	0	0
Ward, cg	3	0	0	0
Morales, cd	4	1	0	0
Madlock, 3b	3	1	1	0
Grabarkewitz, 2b	1	1	1	0
Mitterwald, r	3	0	1	1
Dunn, 3b	4	1	4	3
Sperring, ac	3	0	0	0
Burris, l	2	0	0	0
Laroche, l	0	0	0	0
Tyrone, cc	2	0	0	0
TOTAUX	**33**	**4**	**8**	**4**

EXPOS	AB	P	CS	PP
Lintz, 2b	5	1	1	1
Foli, ac	5	2	3	0
Davis, cc	5	1	1	2
Woods, cc	1	0	0	0
Singleton, cd	2	3	1	1
Scott, cd	0	0	0	0
Jorgensen, 1b	3	1	1	2
Fairly, cg	3	2	1	1
Taylor, l	1	0	0	0
Foote, r	5	1	3	4
Parrish, 3b	4	1	2	1
Walker, l	2	0	0	0
Northrup, fu	1	0	0	0
Cromartie, cu	0	1	0	0
Mangual, cg	1	0	0	0
TOTAUX	**38**	**13**	**13**	**12**

CHICAGO	020	100	010— 4
EXPOS	400	260	01x—13

Erreur: Sperring. Double-jeu: Expos 1. Laissés sur les buts: Chicago 7, Montréal 11. 2B: Fairly, Foote 2, Dunn 3, Jorgensen, Parrish. 3B: Grabarkewitz, Foote. Circuits: Davis (10e), Dunn (1er). Buts volés: Foli 2. Sacrifice: Foli. Ballon-sacrifice: Mitterwald.

	ml	cs	p	pm	bb	rab
Burris (3-4) LP	4	10	9	8	4	2
Laroche	2	1	3	0	3	1
Hutson	2	2	1	1	1	3
Walker (3-5) LG	5	5	3	3	3	4
Taylor	4	3	1	1	1	1

Burris a fait face à 3 frappeurs à la 5e. Protégée par Taylor (11e). Atteint par un lancer de Burris (Parrish). Mauvais lancer: Laroche.
Durée: 2:28 Assistance: 7,462

SOMMAIRES

HIER
(1er match)
CHICAGO 1, EXPOS 6

CHICAGO	AB	P	CS	PP
Monday, cc	4	1	2	1
Kessinger, ac	3	0	2	0
Lacock, cd	3	0	0	0
Cardenal, cg	3	0	0	0
Madlock, 3b	4	0	0	0
Thornton, 1b	3	0	0	0
Stelmaszek, r	4	0	0	0
Grabarkewitz 2b	3	0	1	0
Bonham, l	2	0	0	0
Hiser, fu	1	0	0	0
Frailing, l	0	0	0	0
TOTAUX	**30**	**1**	**5**	**1**

EXPOS	AB	P	CS	PP
Lintz, 2b	2	1	0	0
Foli, ac	4	1	3	1
Davis, cc	3	0	0	1
Singleton, cd	3	1	1	0
Bailey, fu	1	0	0	0
Scott, cd	0	0	0	0
Jorgensen, 1b	4	2	2	4
Cromartie, cg	2	0	0	0
Mangual, cg	1	0	1	0
Stinson, r	3	0	0	0
Parrish, 3b	2	1	0	0

LIGUE AMERICAINE

HIER

New York 2, Baltimore 3
(1er match)
New York 5, Baltimore 1
(2e match)

Cleveland 3, Boston 1
Milwaukee 3, Détroit 0
Minnesota 5, Oakland 3
Texas 6, Cahicago 2
Kansas C. 2, Californie 3

AUJOURD'HUI

Boston à Cleveland 7:30
(Drago 6-9) vs (J. Perry 15-10)
New York à Baltimore 7:30
(Tidrow 11-12) vs (Palmer 6-11)
Milwaukee à Détroit 8:00
(Colborn 8-12) vs (Coleman 12-12)
Oakland à Minnesota 8:30
(Holtzman 17-14) vs (Blyleven 14-15)
Texas à Chicago 9:00
(Hargan 11-8) vs (Bahnsen 11-14)

CLASSEMENT
(DIVISION EST)

	G	P	Moy.	Diff.
New York	77	66	.538	—
Baltimore	75	68	.524	2
Boston	74	68	.521	2½
Cleveland	73	70	.504	5
Milwaukee	69	75	.479	8½
Détroit	65	78	.455	12

(DIVISION OUEST)

Oakland	82	62	.569	—
Minnesota	72	71	.503	9½
Texas	77	68	.531	5½
Kansas City	70	73	.490	11½
Chicago	70	74	.486	12
Californie	010	100	000	1—3

NEW YORK 5, BALTIMORE 1

NEW YORK	AB	P	CS	PP
White, cg	3	1	1	1
Maddox, cc	3	0	1	1
Piniella, cd	4	0	0	1
Johnson, fd	4	0	0	0
Munson, r	4	1	0	0
Velez, fd	2	1	0	0
Nettles, 3b	4	0	1	0
Alomar, 2b	4	1	1	1
Mason, ac	4	1	1	1
Gura, L	0	0	0	0
TOTAUX	**32**	**5**	**5**	**5**

BALTIMORE	AB	P	CS	PP
Bélanger, ac	4	0	0	0
Blair, cc	4	1	2	0
Grich, 2b	4	0	1	0
Davis, fd	3	0	0	0
Baylor, cg	4	0	1	0
Robinson, 3b	3	0	0	0
Cabell, 1b	3	0	0	0
Fuller, cd	3	0	1	0
Hendricks, r	2	0	0	0
E. Williams, r	1	0	0	0
Hood, L	0	0	0	0
Garland, L	0	0	0	0
TOTAUX	**31**	**1**	**5**	**0**

New York	040	000	001— 5
Baltimore	100	000	000— 1

Erreurs: Bélanger, Blair. Laissés sur les buts: New York 7, Baltimore 4. 2b: Nettles. Circuits: White (5). But volé: White. Ballon-sacrifice: Piniella.

	ml	cs	p	pm	bb	rab
Gura (3-0) LG	9	5	1	1	1	5
Hood (1-1) LP	1⅓	2	4	2	2	0
Garland	7⅔	3	3	1	3	2

Atteint par un lancer de Garland (Maddox).
Durée: 2:11 Assistance: 28,923

Suite des résultats pages F8 et F9

courses

LES CHOIX DE GILLES POULIN

LES CHOIX DE GILLES POULIN

LE MEILLEUR — SON RIVAL

PREMIERE COURSE
(5) April Lorr — (1) Song Of Belmont

DEUXIEME COURSE
(4) S.H. Shrimp — (1) Walkill Snoopy

TROISIEME COURSE
(4) Prince B. Gene — (7) Shadydale Adam

QUATRIEME COURSE
(7) Van Acres — (1) Vicky A

CINQUIEME COURSE
(1) Shadow Raker — (4) King Edward

SIXIEME COURSE
(4) Colonel Ben — (3) Irene Barmin

SEPTIEME COURSE
(3) Russ Almahurst — (2) No Refund

HUITIEME COURSE
(7) Oliver Twist, A — (1) Racing Pride

NEUVIEME COURSE
(2) Loup Garou — (3) Bachelor Party

DIXIEME COURSE
(5) Curragh's Dream — (1) Lily Dee

En tout temps, en tous lieux,le public est injuste, Horace s'en plaignait sous l'empire d'Auguste.

RESULTATS A BLUE BONNETS

PREMIERE — TROT — BOURSE $2,000

	D.	¼	½	¾	Droit	Fin	Conducteurs	Cotes
Arthur Guy	1	2	3	2e	4	1 1	Cameron J.	3.00
Granby Abe	7	4e	5	3e	2	2 2¼	Giguère M.	11.65
Little Song	8	1e	2	4	3	3 nez	Granmaison R.	20.35
Scapa Flow	2	3	1	1	1	4 cou	Gamache Y.	F1.10
Vonda Kay H.	3	5	4	5e	5	5 1¾	Hanna A.	21.25
Worthy Ball	5	6	6	6	6	6 dis	Fluet N.	24.85
Ivy Major	6x	8	8	7	7	7 dis	Grisé S.	3.70
Scarlet Ohanlon	4	x7	x7	x8	8	8	Boucher A.	13.65

Le (1) Arthur Guy fini 1er place 2ème

7—GRANBY ABE 25.30 9.20 5.20
1—ARTHUR GUY 5.30 3.90
6—LITTLE SONG 5.90
DURÉE: 30.2 1.03.3 1.35.2 2.07.1 PISTE RAPIDE

DEUXIEME — AMBLE — BOURSE $1,600

	D.	¼	½	¾	Droit	Fin	Conducteurs	Cotes
Deputy Hill	2	4	3e	3e	2	1 1¾	Bruyere R.	F1.25
Quilla Messenger	3	3	4	4	4	2 6¾	Hebert J.	3.60
Mannart Byrd	4	6	1	1	1	3 ¾	Lachance G.	4.75
Second Tier	5	8	8	8	7	4 1¾	Grisé S.	24.20
Dancing Bruin	7	5	6	5	5	5 ¾	Gendron R.	25.10
Bonny R	8	1e	2	2	3	6 ¾	Hanna A.	8.90
Shrimp D Mouete	6	2x	5x	6x	6	7 1¾	Gauthier JP.	4.70
Espadin	1	7	7	7	8	8	Seaman R.	41.05

2—DEPUTY HILL 4.50 2.90 2.60
3—QUILLA MESSENGER 3.40 2.70
4—MANNART BYRD 3.00
DURÉE: 29.3 1.01.1 1.32 2.04.3 PISTE RAPIDE
PARI-DOUBLE: (7-2) $79.70

TROISIEME — AMBLE — BOURSE $3,500

	D.	¼	½	¾	Droit	Fin	Conducteurs	Cotes
Mario G L	2	2	3	2e	2	1 1¾	Lachance G.	1.95
Rebel Rolly	3	5	6	6	6	2 cou	Bedard A.	5.10
Pine Globe	4	6	5	4e	4	3 1½	Hebert J.	8.10
Cyclone Queen	1	4	4	5	5	4 nez	Cote B.	15.45
Orsini Lobell	6	3	1	3	3	5 1½	Hanna A.	12.25
Something Beter	5	7	7	7e	8	6 1½	Giguere M.	22.80
Buena Mir	7	1	2	1	1	7 ½	Gendron G.	F1.45
Desiradios	8	8	8	8	7	8	Bouthiller R.	62.25

2—MARIO G L 5.90 4.10 3.40
3—REBEL ROLLY 5.70 3.70
4—PINE GLOBE 4.20

QUATRIEME — AMBLE — BOURSE $1,600

	D.	¼	½	¾	Droit	Fin	Conducteurs	Cotes
Uncle Bens B.	3	6	7	7e	6	1 2½	Picard M.	1.95
Johnny Drummond	5	4	4	3e	3	2 1	Poirier Y.	F1.40
Peace Mir	6	7	6	5e	5	3 tête	Lachance G.	26.45
Beta Ray	2	5	5	3e	3	4 3	Hebert J.	8.25
Vanway Annie	1	2	3	6	7	5 2¾	Gendron G.	14.25
Tomic	4	8	8	8	8	6 cou	Giguere M.	36.70
I Wonder	8	1	2	1	1	7 1	Lavalee A.	6.30
Two Mountain S.	7	3e	1	4	4	8	Belanger G.	11.30

3—UNCLE BENS BILLY 5.90 3.00 2.50
5—JOHNNY DRUMMOND 2.80 2.50
6—PEACE MIR 4.70
DURÉE: 30.1 1.04.1 1.35.1 2.07.1 PISTE RAPIDE
QUINELLA: (3-5) $6.80

CINQUIEME — AMBLE — BOURSE $1,600

	D.	¼	½	¾	Droit	Fin	Conducteurs	Cotes
Drummond Day	4	5	5	2e	1	1 7	Jutras G.	1.90
Some Diplomat	3	4	4	5e	3	2 ½	Chartier A.	46.55
Capital Gain	7	6e	6	7	5	3 ¾	Seaman D.	6.05
Directus Irish	1	2	2	1	2	4 ½	Turcotte L.	F1.85
Fashion Row	8	8	8	6e	7	5 ½	Bedard A.	3.85
Austin	5	7	7	8e	6	6 5¾	Picard M.	14.85
Cyrus Caretaker	6	3e	3	4	4	7 ¾	Deguise A.	13.90
Miss Dorothy K.	2	1	1	3	8	8	Lachance G.	57.75

4—DRUMMOND DAY 5.80 4.20 3.50
3—SOME DIPLOMAT 22.50 7.70
7—CAPITOL GAIN 5.10
DURÉE: 30.1 1.02.2 1.33 2.04.4 PISTE RAPIDE

SIXIEME — TROT — BOURSE $1,800

	D.	¼	½	¾	Droit	Fin	Conducteurs	Cotes
La Poune Bern	1	3	4	4	3	1 1¼	Bernard E.	3.75
Hempt Tona	8	1	2	2	2	2 ½	Picard M.	7.60
Name Dropper	2	5	1	1	1	3 3½	McTavish D.	17.05
Mr Parish	5	2	3	3	4	4 3¼	Brisson S.	8.85
Wish	7	4	5	5	5	5 8½	Flaro K.	45.70
Fair Catch	4	6	6	6	6	6 2¼	Grise S.	6.30
Hail	3x	8x	8	8	7	7 12	Bourgon V.	F1.40
Dean Bayel	6	x7	7x	7	8	8	Jones N.	5.60

1—LA POUNE BERN 9.50 4.50 2.90
8—HEMPT TONA 4.80 3.90
2—NAME DROPPER 7.60
DURÉE: 30.3 1.03.1 1.34.1 2.06 PISTE RAPIDE
QUINELLA: (1-8) $38.00

SEPTIEME — AMBLE — BOURSE $2,300

	D.	¼	½	¾	Droit	Fin	Conducteurs	Cotes
Golden Able	5	8	3e	1	1	1 2½	Gauthier JP.	F1.45
Cleos Kid	7	1e	4	5e	4	2 ¼	Desureault N.	7.20
Bonny Brook M.	4	5	5	3e	2	3 ½	Grise S.	3.85
Carousel Scoty	8	3e	2	4	5	4 1½	Côte B.	16.30
Philbrick G.	3	6	6	6e	6	5 2¼	Gendron G.	2.40
Nardins Pre E.	1	7	8	8	8	6 nez	Giguère M.	122.35
Vapo Pick	6	2	7	7	7	7 5¼	Hanna A.	15.95
Byrd Flicka	2	4	1	2	3	8	Gagnon JP.	14.80

5—GOLDEN ABLE 4.90 3.90 3.50
7—CLEOS KID 5.70 3.80
4—BONNY BROOK MIKE 3.60
DURÉE: 30 1.01.3 1.31 2.02.3 PISTE RAPIDE

HUITIEME — AMBLE — BOURSE $3,000

	D.	¼	½	¾	Droit	Fin	Conducteurs	Cotes
Larnie Hanover	1	1	1	1	1	1 1¼	Charron JP.	1.80
Easy Forward	5	6	5	3e	3	2 1¼	Grise S.	5.35
Gentle Charlie	2	2	2	2e	2	3 ½	Gamache Y.	F1.70
Count Three	7	4	4	5	5	4 2¼	Catelier Y.	10.20
Fred A	4	5	6	8	6	5 nez	Hanna A.	27.90
Lincolns Valor	3	3	3	4	4	6 3	Gendron G.	7.05
Beau Regard	6	7	7	6e	7	7 cou	Hebert J.	15.25
Good Hunch	8	8	8	7e	8	8	Côte B.	51.00

Le (2) Gentle Charlie fini 3eme place 4eme

1—LARNIE HANOVER 5.60 3.50 3.20
5—EASY FORWARD 5.40 3.30
4—COUNT THREE 3.60
DURÉE: 30.2 1.02.2 1.32.1 2.02.4 PISTE RAPIDE
QUINELLA: (1-5) $21.10

NEUVIEME — AMBLE — BOURSE $4,200

	D.	¼	½	¾	Droit	Fin	Conducteurs	Cotes
Startron	4	3	3	4	4	1 ½	Beaulieu G.	22.30
Canevin	5	2	2	2e	2	2 ½	Hebert J.	2.70
Jay Quick	6	1	1	1	1	3 tête	Picard M.	4.60
Peppy Times Y.	3	6	6	6	5	4 tête	Deguise A.	5.35
Plutus	1	4	4	5e	6	5 2½	Catelier Y.	F2.10
Diamonds Bet	2	5	5	3e	3	6	Leblanc F.	3.10

4—STARTRON 46.60 14.10 5.30
5—CANEVIN 5.00 3.60
6—JAY QUICK 4.00
DURÉE: 30 1.03.4 1.33.3 2.04 PISTE RAPIDE

DIXIEME — AMBLE — BOURSE $1,700

	D.	¼	½	¾	Droit	Fin	Conducteurs	Cotes
Virtuoso	7	3	1	1	1	1 nez	Gendron G.	F1.30
Cherry Frosting	3	2	3	2	2	2 1½	Picard M.	4.40
Revenue Chief	5	1	2	3	3	3 ½	Gingras R.	7.55
Squaling Byrd	8	7	7	7	7	4 tête	Boucher A.	7.60
Lord Gene	2	4	4	6	6	5 ¾	Desureault N.	7.20
Dart Donut	6	6	6	5e	5	6 ¾	Ponton R.	10.55
Derek	4	5	5	4e	4	7 ¾	Normandin R.	18.80
Bengali Blue	1	8	8	8	8	8	Lalonde A.	8.55

7—VIRTUOSO 4.60 2.90 2.90
3—CHERRY FROSTING 5.00 3.00
5—REVENUE CHIEF 3.90
DURÉE: 30.4 1.03.3 1.35.2 2.05.3 PISTE RAPIDE
EXACTA: (7-3) $19.50
ASSISTANCE: 6,655
PARI-MUTUEL: $602,468